



Service commun de la documentation de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis

RAPPORT D'ACTIVITÉ SCD UVHC ANNÉE 2017

Mai 2018

Table des matières

1	Le mot de la Directrice.....	4
2	Missions, organisation et moyens	5
2.1	MISSIONS DU SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION AU SEIN DE L'UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT CAMBRESIS	5
2.2	ORGANISATION	5
2.3	MOYENS	6
2.3.1	IMPLANTATION ET PÔLES SUR LE TERRITOIRE	6
2.3.2	BUDGET.....	6
2.3.3	ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE	11
2.3.4	PERSONNELS.....	11
2.3.5	MATÉRIEL INFORMATIQUE.....	14
2.4	RAPPEL CHIFFRES UVHC.....	15
2.5	CHIFFRES SCD	15
2.6	QUELQUES INDICATEURS	18
3	Focus sur les temps forts de l'année	20
3.1	ORGANISATION DE DEUX CONSEILS DOCUMENTAIRES	20
3.2	REFONTE DE L'ORGANIGRAMME.....	20
3.3	REFONTE DU RÈGLEMENT INTERIEUR D'USAGE DU SCD.....	21
3.4	CRÉATION DE LA CHARTE DOCUMENTAIRE DU SCD.....	22
3.5	MISE EN PLACE D'UNE CHARTE DE SIGNATURE UNIQUE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES DE L'UNIVERSITÉ.....	23
3.6	EXTENSION DES HORAIRES D'OUVERTURE DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS DU MINISTÈRE « PLAN BIBLIOTHÈQUES OUVERTES + »	24
3.8	RÉAMENAGEMENT DES ESPACES ET COLLECTIONS BU DES TERTIALES	25
3.9	PARTICIPATION AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE COORDONNÉES PAR LA VILLE DE VALENCIENNES.....	25
3.10	JOURNÉES OPEN ACCESS.....	27
4	Autres réalisations et projets.....	28
4.1	ORGANISER, PILOTER ET COMMUNIQUER	28
4.1.1	MISE EN OEUVRE DES PROJETS UVHC SIFRE (Soutien aux investissements pour la forMAtion et la Recherche)	29
4.1.2	CRÉaTION D'UN DÉPARTEMENT D'APPUI À LA RECHERCHE AU SCD.....	30
4.1.3	DÉMATÉRIALISATION DES FORMULAIRES DE GESTION DES CONGÉS DU PERSONNEL DU SCD	30
4.1.4	COMMUNICATION EXTERNE	30
4.1.5	PROJETS « ORGANISER, PILOTER, COMMUNIQUER » pour 2018	34
4.2	OFFRIR DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	34

4.2.1	DU CHOIX DE LA RESSOURCE À ACQUERIR À LA MISE À DISPOSITION POUR LE PUBLIC.....	34
4.2.2	UN MEILLEUR SIGNALEMENT DES RESSOURCES	39
4.2.3	LA VALORISATION DES COLLECTIONS.....	41
4.2.4	USAGES DES COLLECTIONS PHYSIQUES ET NUMÉRIQUES	43
4.2.5	PROJETS « RESSOURCES DOCUMENTAIRES » POUR 2018	46
4.3	SOUTENIR LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ.....	46
4.3.1	PRÉSENTATION DU NOUVEAU DÉPARTEMENT	46
4.3.2	ACTIVITE.....	47
4.3.3	projets « APPUI A LA RECHERCHE » POUR 2018	49
4.4	DÉVELOPPER DES SERVICES PHYSIQUES ET NUMÉRIQUES.....	50
4.4.1	MOYENS.....	50
4.4.2	HORAIRES D'OUVERTURE ET FRÉQUENTATION	51
4.4.3	EXTENSION DE SERVICES EXISTANTS ET CRÉATION DE SERVICES	55
4.4.4	DES ESPACES MIS EN VALEUR.....	57
4.4.5	ACTION CULTURELLE ET MANIFESTATIONS	58
4.4.6	USAGES ET ÉVALUATION DE QUELQUES SERVICES	59
4.4.7	PROJETS « DÉVELOPPER DES SERVICES PHYSIQUES ET NUMÉRIQUES » POUR 2018.....	67
4.5	FORMER À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE : LES COMPÉTENCES INFORMATIONNELLES	67
4.5.1	UN DISPOSITIF NON OBLIGATOIRE	67
4.5.2	DONNÉES ET ANALYSE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017	68
4.5.3	PROJETS « FORMER À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE » POUR 2018	73
4.6	PARTENARIATS DU SCD	74
4.6.1	DANS L'UNIVERSITÉ ET SUR LE PÉRIMÈTRE DE L'UVHC	74
4.6.2	EN RÉGION	76
4.6.3	AU NIVEAU NATIONAL.....	76
4.6.4	PROJETS « PARTENARIATS » POUR 2018.....	77
5	: ANNEXES	78
5.1	ORGANIGRAMME DU SCD UVHC EN 2017.....	79
5.2	RESSOURCES DOCUMENTAIRES NUMÉRIQUES DISPONIBLES EN 2017 PAR LE SCD DE L'UVHC.....	80
5.3	PLAN RÉGIONAL DE CONSERVATION PARTAGÉE DES PÉRIODIQUES (PCPP) : LISTE DES REVUES ACADÉMIQUES POUR LESQUELLES LE SCD DE L'UVHC EST BIBLIOTHÈQUE DE RÉFÉRENCE	82
5.4	SIGLES EN 2017.....	83

1 Le mot de la Directrice

Le SCD (Service commun de la documentation) de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis diffuse un rapport d'activité global aux instances de l'université depuis l'année 2016. Il est présenté annuellement, au Conseil documentaire puis au Conseil d'administration. Cette présentation permet de rendre compte de l'activité et de l'efficacité d'un Service commun particulièrement transversal, soutien à la Formation et à la Recherche, dont le rôle a été réaffirmé dans la Loi ESR.

En adéquation avec la politique de l'université, l'année 2017, outre l'activité courante (achat, traitement et valorisation de documentation, accueil du public, formations documentaires, évolution des outils informatiques, évaluation des activités et services), s'articule autour des axes suivants :

- Une forte **politique organisationnelle** (2 conseils documentaires, création d'une charte documentaire, refonte de l'organigramme du SCD et du règlement intérieur d'usage)
- Une attention portée à **la qualité des services** (extension des horaires d'ouverture, deuxième année de l'audit ministériel concernant la démarche qualité de l'accueil)
- Une **montée en puissance des actions d'appui à la Recherche de l'université** (création d'un département au sein du SCD)

Après une **présentation des moyens et activités en chiffres du SCD**, sont présentés des **projets particulièrement importants, aboutis en 2017 (illustrant les axes ci-dessus)**, puis les **réalisations et projets autour des 4 missions principales** du SCD : **la documentation, l'appui à la Recherche, les services aux publics, la formation documentaire.**

Le rapport présente également une liste non exhaustive **des partenariats intra et extra universitaires.**

F. TRUFFERT

2 Missions, organisation et moyens

2.1 MISSIONS DU SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION AU SEIN DE L'UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT CAMBRESIS

Défini comme un service soutien de l'université, le SCD contribue aux actions de Formation et de Recherche de l'Université. Il assure notamment les missions suivantes¹ :

- **Mettre en œuvre la politique documentaire de l'université**, coordonner les moyens correspondants et évaluer les services offerts aux usagers. Le SCD veille à la rationalité et la mutualisation des moyens documentaires engagés par l'université
- **Accueillir** les usagers et les personnels exerçant leurs activités dans l'université, ou dans les établissements contractants, ainsi que tout autre public, dans les conditions précisées par le Conseil d'administration de l'Université, et organiser les espaces de travail et de consultation
- **Acquérir, signaler, gérer, communiquer et valoriser les documents et ressources d'informations** sur tout support
- **Développer les ressources documentaires numériques**, contribuer à leur production et favoriser leur usage ; participer au développement de l'information scientifique et technique en accompagnant la production, le signalement et la diffusion de documents numériques de l'université
- Participer, à l'intention des utilisateurs, à la **recherche sur ces différentes ressources ainsi qu'aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique** de l'université et de ses partenaires
- Recueillir, gérer, préserver et assurer la diffusion des **thèses et du patrimoine scientifique** de l'université
- Favoriser par **l'action documentaire et l'adaptation des services** toute initiative dans le domaine de la formation initiale et continue, et de la recherche
- **Coopérer avec les bibliothèques qui concourent aux mêmes objectifs**, quels que soient leurs statuts, notamment par la participation à des catalogues collectifs
- **Former les utilisateurs** à un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information scientifique et technique
- **Participer** à l'action de l'université en matière **d'insertion, d'orientation professionnelle, d'entrepreneuriat** en proposant la documentation nécessaire
- Organiser la **formation initiale et continue des personnels de bibliothèque et de la documentation** du SCD en lien avec la Direction des Ressources Humaines de l'UVHC
- **Participer au rayonnement de l'UVHC** par les actions appropriées

2.2 ORGANISATION

- **4 sites de BU** : Valenciennes Mont Houy, Valenciennes Tertiales, Cambrai, Maubeuge
- **1 service administratif et financier** sur le site principal
- **4 départements transversaux** coordonnant l'ensemble des sites :
 - **Politique Documentaire et Collections (monographies, périodiques, bases en ligne, DVD)**
 - Pôle Sciences, techniques et sports
 - Pôle Culture, langues, lettres, arts et sciences humaines
 - Pôle Droit, économie, gestion
 - **Innovation, Formation, Numérique, Communication**
 - **Services aux Publics**
 - **Appui à la Recherche**
- **Des missions spécifiques s'ajoutant** aux fonctions courantes
 - Directrice adjointe
 - Formation continue du personnel
 - Évaluation et indicateurs

¹ Cf statuts et règlement intérieur du SCD UVHC, votés en CA le 2 juillet 2015.

- Politique culturelle

Tous les personnels ont des fonctions courantes selon leur catégorie, auxquelles s'ajoutent des fonctions spécifiques ou transversales.

Magasiniers (17 personnels) : service et accueil du public, équipement et signalement simple des collections, appui à certaines missions (réception d'ouvrages, Prêt entre bibliothèques, logistique des formations documentaires, réclamations, encadrement d'équipe, assistance pour les services numériques...)

Bibliothécaires assistants spécialisés (12 personnels) : acquisitions, traitement et valorisation des collections (livres, DVD, périodiques, ressources numériques), formation documentaire auprès des étudiants, renseignement bibliographique sur place et en ligne, statistiques, gestion du parc et des logiciels informatiques documentaires, animations, accueil des doctorants et traitement des thèses numériques, communication, mise à jour de contenus web, Prêt Entre Bibliothèques...

Bibliothécaires ou IGE (5 personnels) : chefs de départements ou de service formation documentaire, responsables de sites de BU, responsables de pôles documentaires (coordination des acquisitions, suivi budgétaire, expertise ressources numériques, contacts avec les enseignants chercheurs), chargé de formation continue des personnels, adjoint de département transversal, encadrement de personnel, politique culturelle, conception de contenus pédagogiques, chef de projet...

Conservateurs (3 personnels) : chefs de départements, suppléants des responsables de sites de BU, pilotes de projet, chargé de mission évaluation et indicateurs, chargé des ressources électroniques, directeur adjoint, encadrement du personnel...

Personnels administratifs (3 personnels) : commandes administratives et financières (documentation tous supports, fonctionnement hors documentation, investissement), gestion des heures de moniteurs étudiants, gestion des ordres et frais de mission, suivi budgétaire, service fait, encadrement d'équipe...

A noter : pour les antennes de **Cambrai et Maubeuge, un seul agent titulaire** (magasinier) est en poste pour accueillir le public, gérer les espaces et les collections, ouvrir et fermer la bibliothèque. Le SCD de l'Université de Lille 2 participe à la gestion de l'antenne de Cambrai par l'emploi d'un personnel en Contrat aidé et l'achat de documentation juridique. La présence de ce personnel en contrat aidé prendra fin le 31 août 2018.

2.3 MOYENS

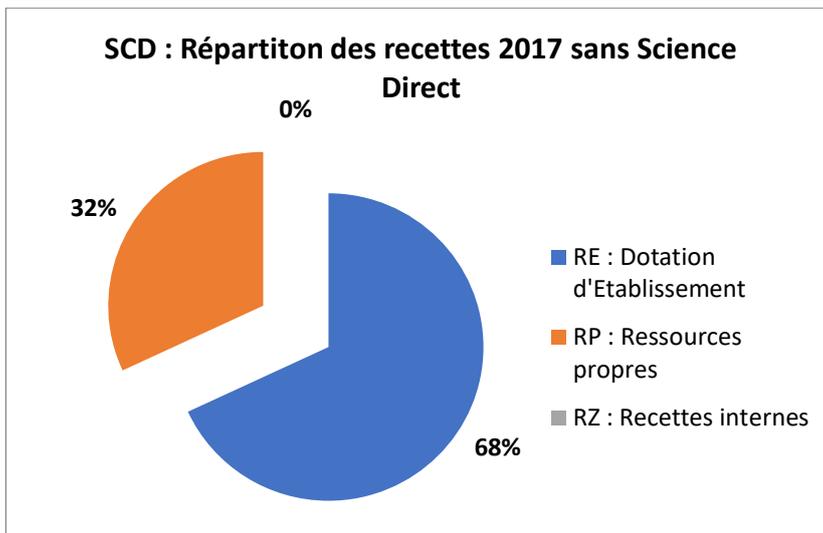
2.3.1 IMPLANTATION ET PÔLES SUR LE TERRITOIRE

Le SCD de l'UVHC comprend 4 BU sur quatre sites différents :

- La BU du Mont Houy sur le campus du même nom (Aulnoy-lez-Valenciennes)
- La BU des Tertiales dans le centre-ville de Valenciennes
- La BU du pôle universitaire de Cambrai
- La BU du pôle universitaire de Maubeuge, au sein d'un nouveau bâtiment depuis septembre 2013

2.3.2 BUDGET

2.3.2.1 Recettes



Dotation de l'établissement

Suite à la **négociation en Licence nationale**, les dépenses d'abonnement pour le paiement de la base en ligne **Science Direct, sont prélevées à la source par le Ministère** (sauf les frais de gestion annuels) A titre indicatif, le montant d'abonnement à Science Direct était en 2017 de 148 759 euros (ce montant ne devrait plus changer jusqu'en 2019, date de la fin de la négociation actuelle).

A noter cette année : les **financements pour les appels à projet SIFRE** (Soutien aux initiatives pour une Formation et une Recherche d'Excellence), retenus en 2016 et financés en 2017. Il s'agissait pour l'Université de proposer des projets destinés à promouvoir et accompagner **La réussite en licence, la pédagogie et le numérique, les croisements fertiles pour la recherche, et donner la confiance créative**. Sur les 5 projets proposés par le SCD, 3 ont été retenus pour 2017, dont 2 avec des financements au SCD : **Aménagement des salles de travail en groupe existantes, et création de 2 learning lab, 1 sur chaque site de BU (financement université 23388€), et création d'une plateforme de sujets d'examens pour l'université (9984€)**.

Un **prélèvement sur réserves** a été accepté dès le budget initial (**5 000€**), pour financer les dépenses d'investissement (mobilier et matériel informatique).

Une demande de **Budget rectificatif** a été présentée en juillet 2017, d'un montant de **5500€**, dont 2000€ en investissement pour compléter l'achat d'un écran numérique pour les formations documentaires, et 3500€ pour les financements du 2^e don Fossier.

Par ailleurs, il convient de noter que l'université a demandé à **la DSI de financer pour un montant de 15000€ le renouvellement de quelques matériels informatiques du SCD**.

En outre, le SCD ayant été retenu dans **l'appel à projets Plan Bibliothèques ouverte (PBO+) du MESRI (DISTRD)**, celui-ci a versé à l'université une **dotation fléchée** pour permettre d'augmenter les horaires d'ouverture à 20h. Cette dotation, **d'un montant de 10542€ en 2017**, sera dégressive jusqu'en 2019. Son montant ne figure pas explicitement dans le tableau car il a été **intégré dans la dotation de l'établissement**

Si on excepte la disposition pour Science Direct, le réel de la DGE (419 401€) est légèrement supérieur au prévisionnel (410000€+5500€ de BR) car les dépenses de fournitures internes ont été inférieures aux prévisions (3901€), et réintégrées en recettes. **La dotation de l'établissement en 2017 est supérieure de 5,5% à celle de 2016 (sans compter l'apport des SIFRE)**, en raison en partie du financement de **l'augmentation des horaires d'ouverture (heures moniteurs et agents de sécurité)**, que ne couvre pas la dotation de l'Etat.

Subventions collectives :

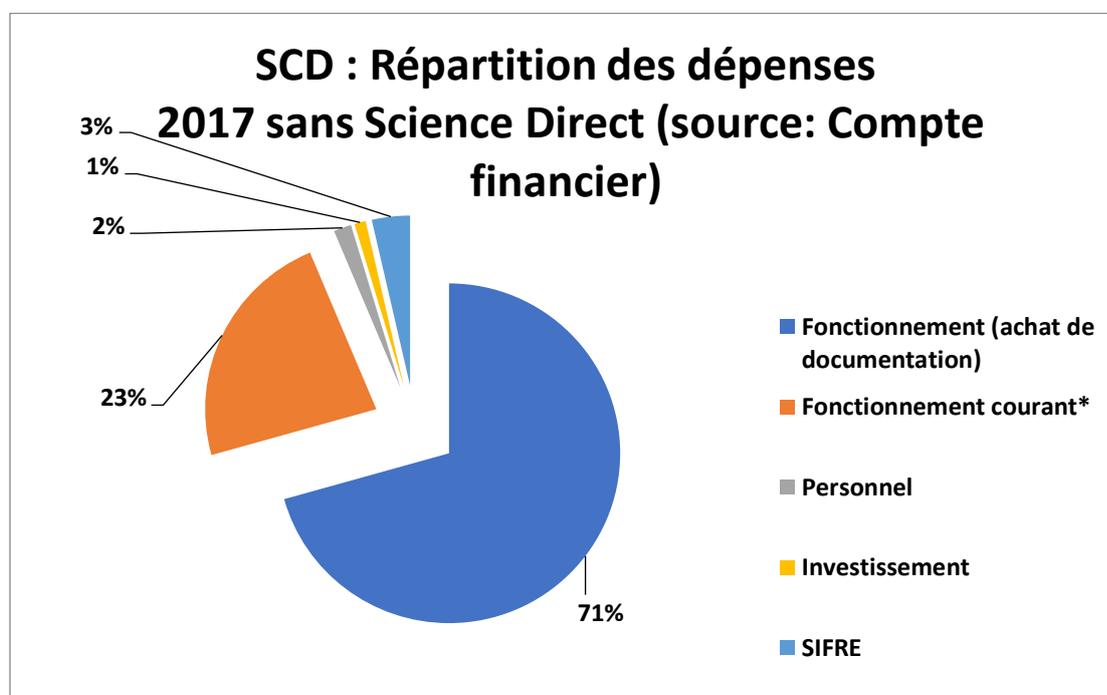
Depuis 4 ans, l'Université Numérique en région (UNR) n'accorde plus de subventions directement pour le financement de certaines ressources documentaires. On peut noter néanmoins que **la COMUE Lille Nord de France perdue dans une partie de ses actions**, en assurant le financement (décision non pérenne connue tardivement, en décembre de l'année N-1) d'une ressource (base de Presse) pour les SCD des 6 universités publiques régionales, pour un montant de 19500€.

Ressources propres Les **ressources propres du SCD sont majoritairement composées des droits d'inscriptions** : soit reversés par l'université pour les étudiants non boursiers (186 864€), soit issus des inscriptions extérieures (1360€, stables). Les droits d'inscriptions reversés par l'université, connus tardivement, sont depuis plusieurs années inférieurs aux prévisions validées en dialogue de gestion, mais en 2017 ils sont **en augmentation par rapport à 2016**, sans doute en raison de **l'augmentation du nombre des étudiants** à l'université même si encore inférieurs aux prévisions). **La non augmentation par le Ministère du montant des droits de BU (restés à 34€ en depuis 2013)**, explique seulement en partie cette différence. Les **autres ressources propres** (facturation du PEB aux autres établissements ou en régie, remboursement d'ouvrages non rendus, recettes issues de la vente de livres éliminés des collections) sont par contre en nette augmentation, et dues à un meilleur suivi des factures et des relances auprès des usagers pour les livres non rendus (suppression du poste gelé au service administratif du SCD). **Globalement, les ressources propres réellement perçues sont en augmentation de +8,11% entre 2016 et 2017, hors SIFRE.**

Recettes internes

Les **recettes internes** proviennent des droits de BU reversés par l'Ensiame pour une de ses filières, et de la participation des **laboratoires pour leurs demandes de Prêt entre bibliothèques** traitées par le SCD. **Le co-financement par certaines composantes pour l'acquisition de documentation électronique a complètement disparu.**

2.3.2.2 Dépenses



Le SCD acquière pour l'université des livres et revues imprimées, des DVD, et de la documentation électronique. Les dépenses documentaires sont de fait en augmentation constante, cette augmentation étant due structurellement à **l'augmentation du coût d'abonnement de certaines ressources documentaires électroniques**, même si **depuis plusieurs années Le SCD réduit le volant d'abonnement de périodiques imprimés**.

En droits constatés, on observe une augmentation de +3,17% des dépenses documentaires 2017 (453 323,56€) par rapport à celles de 2016 (439 373,79€).

Cette augmentation, malgré une **diminution poursuivie en 2017 du nombre d'abonnements de périodiques imprimés**, est due à une **augmentation des achats de livres imprimés** pour les nouvelles filières de formation et les nouveaux secteurs (**serious game et jeux vidéos**), à une augmentation du coût des ressources électroniques, à **l'acquisition d'une nouvelle ressource numérique**, (onéreuse mais très demandée par les filières de Maubeuge, sur l'internet des objets : la revue **OSIDO**), et à **un doublement des achats de DVD**, très demandés par les filières audiovisuelles et SHS.

On notera que la Comue continue en 2017 à financer une Ressource de presse (Europresse).

Dépenses de fonctionnement hors documentation et hors personnel

La plupart des dépenses de fonctionnement hors documentation sont récurrentes et non compressibles, et permettent d'avoir accès à la documentation, et d'améliorer celui-ci. On y trouve les contrats de maintenance des logiciels et matériels documentaires, l'équipement des ouvrages, le renouvellement de matériel et logiciel informatique, les publications d'appel d'offre documentaires, la communication, les frais de stages en raison du turn-over important et de la nécessité d'une formation initiale et continue de haut niveau, etc.

Ces dépenses permettent également de **dispenser au public universitaire, et notamment aux étudiants, les services permettant un environnement de travail optimal** : copies et impressions en réseau, fontaines à eau, entretien du bâtiment, aménagement d'espaces avec nouveau mobilier.

Le montant des dépenses de fonctionnement hors documentation et hors personnel en 2017 est de 149 740,12€ en CP, mais 156 200,30€ en « droits constatés » si on tient compte uniquement des commandes effectivement passées et reçues en 2017.

En 2017, ce montant a **fortement augmenté** par rapport aux dépenses 2016 (113 937,14€) afin de **participer au financement des projets SIFRE concernant notamment les salles actives et le travail collaboratif** (fauteuils avec tablettes pour salles de travail, tables sur roulettes, fauteuils, tableaux blancs, abonnement à un service de réservation en ligne des salles de travail), très appréciés des étudiants. Par ailleurs, plus de 7000€ ont été utilisés pour lancer auprès du prestataire spécialisé ANRT la **numérisation rétrospective des thèses imprimées** de l'UVHC détenues par le SCD. Enfin, il a fallu financer la prestation **d'agents de sécurité pour accompagner les augmentations des horaires d'ouverture** pendant 6 mois. A compter de septembre 2017, ce coût a été pris en charge par l'université.

On peut ajouter dans cette partie les **23388,64€ du financement SIFRE « Learning labs »**, utilisés pour acheter du mobilier modulable et d'innovation pédagogique pour les 2 salles concernées.

Dépenses en investissement

Les dépenses d'investissement ont pu être menées grâce à l'autorisation de **5000€ prélevés sur les réserves de l'Université, augmentées d'un BR de 2000€**. Elles ont permis d'acheter 1 Tableau/moniteur géant interactif pour la salle de formation du Mont Houy, et de renouveler une petite partie du matériel informatique 4 PC + 4 écrans.

On peut ajouter dans cette partie les **9 753,72€ € du financement SIFRE « plateforme sujets d'examens »**, utilisés pour acheter par l'intermédiaire de la DSI **un serveur**. Commandé et livré en 2017, il sera payé en 2018 par le service facturier de l'université.

Signalons également en investissement les **15 000€ pris par la DSI sur son budget, pour renouveler une partie des 111 PC publics du SCD**.

Un maintien d'un niveau minimum de dépenses en investissement est indispensable au renouvellement du matériel, sans même parler des projets de réaménagement.

Dépenses en personnel

Le SCD n'a **pas d'autres dépenses en personnel que les contrats étudiants**, ou des dépenses sur supports vacants (ou CUI) prises en charge par le 925.

En période d'activité courante, les contrats de moniteurs étudiants, **sur budget SCD, sont répartis entre service d'appui aux bibliothèques** (horaires d'ouverture, fonctionnement courant) **et tutorat pédagogique pour la formation documentaire des étudiants de Licence** (après formation par les bibliothécaires).

Ce montant était **stable depuis 2014** (autour de 23000€ en 2016), **date à laquelle la subvention du Conseil régional a pu prendre le relais en partie**.

Mais en 2017, afin de faire face à l'augmentation des horaires d'ouverture à 20h, **le montant prévu pour les dépenses en personnel sur budget SCD a augmenté (27000€ au lieu de 23000€)**. Toutefois, on notera que **seulement 10 851,29€ ont été dépensés**. Le besoin était réel, mais une erreur d'imputation en cours d'année (16 148,71€) a diminué le montant dépensé sur le budget SCD, et augmenté celui sur le budget région. Au final, **le nombre d'heures de monitoring et tutorat étudiant utilisé est conforme à la prévision, quand on cumule le budget SCD et le budget Région**.

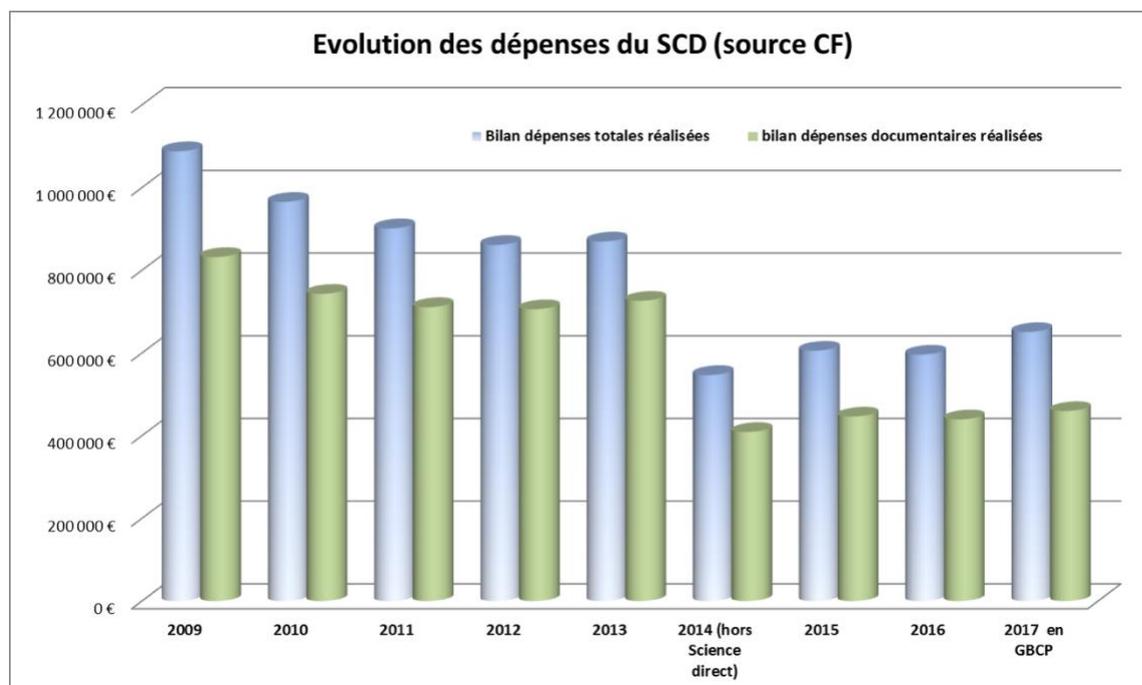
Evolution des charges de personnel contrats étudiants (hors subvention Région) et masse salariale personnel SCD

source CF	2013	2014	2015	2016	2017
Dépenses personnel (moniteurs étudiants)	28 896,28	20 816,15	21 587,64	22 872,82	10 851,29 €
Dépenses masse salariale		1 822 176,12	1 783 638,36	1 862 965,72	1 876 815,51 €

Nous avons pu bénéficier pour la 4ème année de la **subvention du Conseil régional** d'un montant de 1097 heures au taux 1 (+ reliquat de 600h à utiliser en septembre) + 304 h au taux 2, **soit une somme totale 50 865,14€**.

Cette subvention a été accordée pour : l'extension des horaires d'ouverture et le service d'appui aux personnels des bibliothèques, l'extension de la formation documentaire et la formation individuelle et ciblée aux compétences informationnelles, l'accompagnement personnalisé des primo-étudiants lors de la constitution de leur dossier d'inscription.

2.3.3 ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE



L'évolution budgétaire (tableau ci-dessus), après une baisse continue du budget du SCD depuis 2009 (non entièrement due à l'exclusion de Science direct, prélevé à la source à partir de 2014) montre une hausse en 2015, et une nouvelle hausse en 2017 par rapport à 2016 (+ 9,14%).

2.3.4 PERSONNELS

2.3.4.1 Effectifs

Au 31 décembre 2017, 43 agents étaient affectés au SCD (titulaires, contractuels et CUI), ce qui correspond (hors contrats étudiants) à **40.5 ETP**.

A noter : 2 CUI travaillent encore au SCD à cette date, mais ces deux contrats prennent fin au cours de l'année 2018 et les postes sont supprimés.

La répartition entre filières et catégories est la suivante :

35 postes occupés par un personnel titulaire (dont 2 administratifs) : 33.3 ETP

2 CUI, 1.2 ETP (dont 1 Lille 2 à Cambrai)
42 contractuels étudiants (UVHC et Région), 2.34 ETP (1757 h UVHC, 2001 h Région)

2.3.4.2 Personnel sur postes État (dont contractuels sur postes vacants, hors CUI)

Filière	Nb Cat A	en ETP	Nb Cat B	en ETP	Nb Cat C	en ETP	Total	en ETP
Bibliothèques et ITRF	9	8.8	12	11.9	17	15.8	38	36,5
AENES	0	0	0	0	1	1	1	1
ITRF BAP J	0	0	1	0.8	1	1	2	1.8
Total	9	8.8	13	12.7	19	17.8	41	39.3

Catégories A : 1 conservateur général Directeur, 3 conservateurs, 4 bibliothécaires, 1 IGE.

1 poste AENES a été transformé en poste BIBAS de la filière bibliothèque

1 poste administratif, gelé en 2016, est occupé en 2017 par 1 CDD à temps plein (support AENES).

2.3.4.3 Personnel contractuel en Contrat Aidé (CUI dont 1 sur budget Lille 2 pour Cambrai) et moniteurs/tuteurs

Nature	Nb Cat C	en ETP
Contrat aidé CUI	2	1.2
Contrat étudiant	42	2.34
Total	44	3.54

2.3.4.4 Formation continue et évolution des compétences

La formation continue du personnel, toutes catégories confondues, **demeure l'une des priorités de la politique de ressources humaines du SCD**. De fait, en 2017, **l'ensemble du personnel**, à l'exception d'une seule personne, a suivi **au moins une formation dans l'année**. Ces formations, qui font l'objet **d'une intégration dans le bilan social de l'université** depuis 2010, sont financées sur budget propre du SCD.

Les services documentaires dans l'Enseignement Supérieur et la recherche se doivent d'évoluer selon deux axes :

- d'une part, l'acquisition de connaissances et techniques qui constituent le cœur « traditionnel » du métier. Qu'il s'agisse de la connaissance générale de l'environnement professionnel ou de techniques purement bibliothéconomiques, elles représentent encore à elles seules 54.5 % des formations suivies. Ces formations sont importantes, voire nécessaires, du fait du renouvellement régulier du personnel du SCD (notamment pour les catégories A et B) et des évolutions techniques qui touchent les différents aspects du métier. Elles assurent en effet une prise de poste efficace, puisqu'elles traitent notamment **de la constitution et de la gestion des collections (y compris numériques) ou encore de l'accueil des usagers**.
- d'autre part, le développement de thématiques en lien avec **l'évolution des métiers et des services à apporter au public universitaire**. L'accent a été mis en 2017 sur les pédagogies

innovantes/participatives (3 collègues de catégorie A et 3 de catégorie B ont été sensibilisés à ces nouvelles méthodes) et sur les méthodes UX (3 collègues de catégorie A formés), ainsi que sur les services aux chercheurs (1 personnel de catégorie A et 2 de catégorie B).

Une réflexion sur la **réinformatisation** du SCD est en cours depuis fin 2016. Plusieurs journées d'étude ou ateliers participatifs ont été suivis tout au long de l'année (par 4 collègues de catégorie A et 3 collègues de catégorie B), pour permettre aux personnels travaillant sur le sujet d'acquérir des connaissances ou d'avoir des retours d'expérience de la part d'autres établissements déjà engagés dans le processus.

Une réorganisation des services et départements menée au premier semestre 2017 a conduit, entre autre, à la mise en place d'un **nouveau département d'Appui à la Recherche**. Plusieurs formations liées à cette thématique ont été suivies : Panorama et organisation de la recherche, services aux chercheurs, bibliométrie,...

La majorité des formations, très spécifiques et propres à la bibliothéconomie, sont délivrées par des **organismes extérieurs à l'université** (au niveau régional, par MédiaLille, à l'échelle nationale par l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (l'ENSSIB), ou encore l'URFIST de Paris). En complément, le personnel suit régulièrement les **formations proposées par l'UVHC, notamment pour se perfectionner aux outils bureautiques ou logiciels utilisés à l'université**.

Lorsqu'aucun organisme extérieur ne propose de formation adaptée, mais aussi par mesure d'économie et de mutualisation des savoirs, le SCD organise régulièrement des **formations internes**, assurées par des personnels du SCD volontaires : en 2017, **6 formations** ont été mises en place.

Outre les stages et formations internes, le personnel du SCD se déplace régulièrement et de plus en plus pour **les journées d'études ou congrès**, qui apportent des éléments de **veille professionnelle** et maintiennent les contacts en réseau, très précieux pour faire évoluer les services et échanger sur les pratiques.

Le personnel est d'autre part incité à **préparer et passer des concours des métiers des bibliothèques** afin d'augmenter en compétences et de gagner en polyvalence et mobilité. Ainsi, en 2017, **3 collègues** ont suivi une préparation à distance auprès de MédiaLille (1 catégorie A, 1 catégorie B et 1 catégorie C), une collègue contractuelle a suivi une préparation à l'oral du concours de BIBAS classe normale et a été reçue, puis affectée au SCD. Enfin, deux collègues ont préparé l'oral et ont réussi l'examen professionnel de BIBAS classe exceptionnelle.

Au total, durant l'année 2017, **73 formations** ont été suivies (en interne au SCD, à l'UVHC ou via des organismes externes), **représentant 178 séquences de formation**². Il est à noter que le nombre de formations a tendance à augmenter, alors que leur durée diminue : on s'oriente de plus en plus vers des formations courtes, le plus souvent sur deux jours, axées sur une thématique précise.

Nb de séquences de formation continue des personnels SCD par thématique en 2017	Cat A	Cat B	Cat C	Total
Connaissance de l'environnement professionnel	22	25	23	70
Techniques documentaires	13	14	0	27
Pilotage / Management	11	0	0	11
Ressources et services numériques	8	13	0	21
Services aux chercheurs	3	5	0	8
Services aux publics / Accueil des usagers	12	10	2	24
Formation documentaire aux étudiants, doctorants...	1	5	0	6

² Une séquence = 1 formation x nombre d'agents formés

Bureautique	5	0	0	5
Préparations aux concours des bibliothèques	1	4	1	6
Préparations aux autres diplômes	0	0	0	0
Total	76	76	26	178

2.3.5 MATÉRIEL INFORMATIQUE

Le matériel informatique du SCD est principalement géré (devis, petite maintenance, inventaire) par un agent de catégorie B du SCD (également responsable du SIGB), supervisé par le responsable du Département Innovation, Formation, Numérique, Communication et suppléé par un agent de catégorie C pour 1 ETP cumulé. La validation des commandes, le paramétrage, les installations de logiciels, les réparations ou les statistiques sont assurés et fournis à la demande par les techniciens de la Direction des systèmes d'informations (DSI).

Le parc informatique du SCD comprend en décembre 2017, pour les 4 sites de BU, 181 ordinateurs dont 21 PC portables publics [chiffres inventaire 2017], se répartissant entre PC professionnels et PC publics :

Nb de postes informatiques, copieurs et imprimantes SCD en 2017 (pour les 4 sites de BU)	
Postes informatiques publics : 111 au total	Postes informatiques professionnels : 70 au total
<ul style="list-style-type: none"> 68 postes fixes publics (deux types de paramétrage : accès Internet et bureautique sur authentification UVHC, accès direct uniquement aux ressources et services numériques du SCD) 22 postes semi-publics utilisés par les DAEU, et en accès libre en dehors des cours (site Mont Houy) 21 PC portables empruntables pour un usage sur place 	<ul style="list-style-type: none"> 62 postes professionnels (ceux des agents + postes pour l'accueil du public) 8 ordinateurs professionnels (dont 1 mac book)
6 copieurs publics multifonctions	27 imprimantes professionnelles

Le ratio du nombre de postes en fonction de l'effectif étudiant est de **111 postes informatiques pour 11 361 étudiants**³, soit **un 1 PC pour 102 étudiants**. Le ratio est donc en baisse par rapport à l'année 2016 (1 PC pour 101 étudiants), ce qui est dû en grande partie à l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits. Pour rappel, en 2010, il était d'un poste pour 145 étudiants. A titre de comparaison [ASIBU 2010], la moyenne nationale était, en 2010, d'un poste pour 95 étudiants pour les SCD d'universités de taille comparable à l'UVHC.

Le SCD essaye **chaque année d'améliorer ce ratio en consacrant une partie de son budget au matériel informatique à destination des étudiants (postes fixes et portables). Il serait nécessaire de consacrer un budget encore plus important à l'acquisition de matériel informatique**. Nous avons nettement progressé depuis 2010, et ce service peut encore être amélioré, mais il nécessite un budget conséquent et l'intervention régulière de la DSI (le SCD ne dispose pas d'informaticien dédié).

³ Données SISE 2016-2017. Ce chiffre ne comprend pas les étudiants ESPE car ces derniers n'ont pas accès aux postes informatiques publics ni au wifi de l'UVHC au sein des BU de l'université. Ils disposent de leur ENT propre et d'un accès internet dans la bibliothèque de l'ESPE sur le campus du Mont Houy.

Quelques chiffres 2017

2.4 RAPPEL CHIFFRES UVHC

Remontée SISE 2016-2017 et bilan social UVHC 2017

11 616 étudiants inscrits à l'UVHC ou en Master MEEF (ESPE) ⁴ dont 39.6% de boursiers
8155 étudiants en L (DUT, L et Lpro)
3159 étudiants en M
190 étudiants en D
1 229 personnels affectés à l'UVHC dont 654 EC/ES et 575 BIATSS au 31 décembre 2017 (données provisoires)
Pour l'année civile 2017, 1150,76 ETPT (rappel 2016 : 1 134,33 ETPT)

2.5 CHIFFRES SCD

Sources : ESGBU, AC, DAF

Le SCD dans son ensemble				
Espaces et services	2015	2016	2017	Evolution 2016-2017 en %
Nombre places assises	1 220	1306	1369	4,82%
Nombre de salles de travail en groupe	19	19	21	10,53%
Nombre de salles de formation documentaire	3	3	3	0,00%
Nb annuel moyen d'heures d'ouverture (par site principal)	2 564	2600	2677	2,96%
Nombre de jours d'ouverture (id)	264	268	269	0,37%
Nombre d'heures d'ouverture par semaine BU Mont Houy	60	60	64	6,67%
Nombre d'heures d'ouverture par semaine BU Tertiales	60	60	64	6,67%
Nombre d'heures d'ouverture par semaine BU Cambrai	50	50	50	0,00%
Nombre d'heures d'ouverture par semaine BU Maubeuge	42	42	42	0,00%
Nombre de PC publics	99	110	111	0,91%
Nombre de PC professionnels	67	68	70	2,94%
Nombre de copieurs publics multifonctions	9	6	6	0,00%

Bilan comptable (source Compte financier)	2015	2016	2017	Evolution 2016-2017 en %
Montant du Budget initial + DBM ou BR+ SIFRE	609 371 €	611 452 €	675 685 €	10,50%
Montant enveloppe SIFRE pour le SCD	0 €	0 €	33 373 €	nouveau
Montant des recettes réelles dont SIFRE et prélèvement sur réserve	577 536 €	574 425 €	654 141 €	13,88%
Montant des dépenses réelles dont SIFRE	605 595 €	596 046 €	660 487 €	10,81%

Personnel en ETPT	2015	2016	2017	Evolution 2016-2017 en %
Nombre de personnels titulaires en ETPT au 31/12	33,73	35,21	33,3	-5,42%

⁴ Il est important d'inclure les effectifs des étudiants ESPE car ces derniers fréquentent de manière assidue le SCD en raison de la richesse de ses ressources documentaires et des salles de groupe à leur disposition, et ce, malgré l'absence d'accès aux PC publics et au wifi réservé aux membres de l'UVHC.

Nombre de personnels contractuels en ETPT (sur postes vacants ou gelés) dont CUI au 31/12	5,8	4,88	7,2	47,54%
Nombre de moniteurs étudiants en ETPT (yc Region)	1,8	2,2	2,34	6,36%
Total ETPT personnels yc moniteurs étudiants année civile 2017	41,33	42,23	41,95	-0,66%

Collections	2015	2016	2017	Evolution 2016-2017 en %
Nombres d'ouvrages imprimés disponibles	176 879	177 160	176 338	-0,46%
Nombre de titres de revues imprimées disponibles	1 843	1525	1516	-0,59%
Nombre de thèses imprimées (titres)	868	868	868	0,00%
Nombre de revues en ligne (hors open access)	26 318	26 422	21 032	-20,40%
Nombre d'ebooks	16 150	16 326	362 440	2120,02%
Nombre de DVD	1 712	1834	2027	10,52%
Nombre de documents numériques sur Theoreme	191	282	387	37,23%
dont nb de thèses présentes dans Theoreme	131	171	215	25,73%
dont nb de mémoires présents dans Theoreme	62	111	172	54,95%

Activité SCD				
Documentation (acquisition, traitement et utilisation) source CF, DAF ou ESGBU	2015	2016	2017	Evolution 2016-2017 en %
Dépenses documentaires SCD hors Elsevier (source compte financier)	446 417 €	439 373 €	453 324 €	3,18%
Dépenses documentaires SCD avec Elsevier (source compte financier)	494 858 €	588 132 €	602 083 €	2,37%
Dépenses documentaires UVHC hors SCD hors Elsevier (données DAF)	185 215 €	147 965 €	181 670 €	22,78%
Nombre de livres imprimés acquis	4 497	4 608	5 186	12,54%
Nombre de DVD acquis	96	122	193	58,20%
Nombre de titres d'abonnement vivants	518	453	415	-8,39%
Nombre de thèses déposées dans Theoreme	51	40	43	7,50%
Nombre de mémoires déposés dans Theoreme	27	49	61	24,49%
Nombre d'expositions documentaires	27	25	40	60,00%
Nombre de prêts et renouvellements de documents (livres, périods, DVD)	71 121	67 420	61 124	-9,34%
Nombre de prêts d'ordinateurs portables	1 096	2 313	3 648	57,72%
Nombre de consultations et de téléchargements de documents numériques	219 420	211 948	234 005	10,41%

Service public	2015	2016	2017	Evolution 2016-2017 en %
Nombre d'entrées (sur 12 mois)	324 415	335 690	364 411	8,56%
Nombre d'inscrits actifs	4 817	5 083	5 437	6,96%
Nombre de visites	221	166	222	33,73%
Nombre de visiteurs	2 948	2 397	3 488	45,52%
Nombre de questions traitées par Ubib	269	397	631	58,94%
Nombre de demandes de PEB	1 428	1 245	1 454	16,79%
Nombre de manifestations culturelles organisées ou accueillies par le SCD	27	34	19	-44,12%
Nombre de demandes de PEB reçues	448	367	433	17,98%

Nombre de demandes de PEB expédiées	976	878	1021	16,29%
-------------------------------------	-----	-----	------	--------

Formation documentaire	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Evolution 2016-2017 en %
Nombre d'étudiants L et M inscrits à la formation documentaire	3 100	3 610	4 108	13,80%
Nombre d'étudiants de L inscrits (yc DUT, DU, Lpro)	2 730	3 286	3 552	8,09%
Nombre d'étudiants de M inscrits	370	324	556	71,60%
Nombre de doctorants inscrits (college doctoral)	33	62	57	-8,06%

2.6 QUELQUES INDICATEURS

Indicateurs	2016	2017	Évolution
Surface en m ² par étudiant au SCD (moyenne)	0,78	0,75 ⁵	-3.85%
Surface en m ² par étudiant à la BU du Mont Houy	0,87	0,82 ⁶	-5.7%
Surface en m ² par étudiant à la BU des Tertiales	0,67	0,64 ⁷	-4.5%
Surface en m ² par étudiant à la BU de Cambrai	0,71	0,56 ⁸	-21.1%
Surface en m ² par étudiant à la BU de Maubeuge	0,87	0,95 ⁹	+8.4%
Montant en euros des droits de BU payés par étudiant UVHC	14.75	16.92 ¹⁰	+12.8%
Nombre d'étudiants pour un personnel de bibliothèque	276	289 ¹¹	+4.5%
Nombre d'étudiants pour un poste informatique	101	102 ¹²	+0.98%
Montant en euros de la dépense documentaire par étudiant	39.64	39,03 ¹³	-1.5%
Montant en euros de la dépense documentaire de niveau enseignement par étudiant	30.07	29.05 ¹⁴	-3.4%
Montant en euros de la dépense documentaire de niveau recherche par doctorant/enseignant ou enseignant-chercheur	137.2	148.8 ¹⁵	+7.8%
% des collections signalées dans le SUDOC	90.12	91.38 ¹⁶	+1.26%
% des étudiants inscrits à l'université qui sont inscrits au SCD pour emprunter des documents	46	47 ¹⁷	+1%
Nombre d'entrées en moyenne par jour d'ouverture du SCD, hors période juillet-août	1353	1455 ¹⁸	+7%
Nombre de téléchargements par usager	18.09	19.5 ¹⁹	+7.2%
% des demandes satisfaites au sein de l'activité du PEB	91.3%	90.77% ²⁰	-0.53%

⁵ Moyenne : 8 666m²/11 616 étudiants UVHC = 0,75m² par étudiant.

⁶ 5 447m²/ 6 636 étudiants UVHC = 0.82m² par étudiant

⁷ 2 600m²/4 051 étudiants UVHC = 0.64m² par étudiant

⁸ 365m²/ 649 étudiants UVHC = 0.56m² par étudiant

⁹ 254m²/265 étudiants UVHC = 0.95m² par étudiant.

¹⁰ 196 598 €/11 616 étudiants UVHC = 16,92 €

¹¹ Taux d'encadrement (nombre d'étudiants pour un personnel de bibliothèque en ETPT) : 11 616 étudiants UVHC /40.2 ETPT (agents titulaires + contractuels, hors moniteurs étudiants) = 289 étudiants pour un personnel de bibliothèque.

¹² 11 361 étudiants UVHC (hors ESPE car ils n'ont pas accès aux PC publics/ 111 postes publics informatiques au SCD = 102 étudiants pour 1 poste.

¹³ Dépenses documentaires en euros/effectifs étudiants UVHC : 453 324 €/11 616 étudiants= 39,03 €

¹⁴ Dépenses documentaires en euros de niveau enseignement /effectifs étudiants UVHC : 337 044 €/11 426 étudiants (doctorants non compris) = 29.5 €

¹⁵ Dépenses documentaires en euros de niveau recherche/ (effectifs doctorants + enseignants chercheurs): 125 625 €/ (654 enseignants et enseignants-chercheurs+190 doctorants)= 148.8 €

¹⁶ 12 964 notices visibles localement sur un total de 150 426 notices, soit 8.62% non signalées dans le SUDOC.

¹⁷ Pourcentage d'étudiants inscrits à la BU en 2017/nombre d'étudiants inscrits à l'université. Il faut prendre le nombre d'étudiants de l'UVHC ayant activé leur CMS en 2016/2017 sur la population étudiante : 5437 étudiants/11 616 étudiants= 0.47 soit 47%

¹⁸ Nombre d'entrées/ jour d'ouverture (hors période juillet et août) au SCD : 359 465 entrées/247 jours d'ouverture=1455

¹⁹ Nombre total de téléchargements/nombre total des usagers UVHC : 234 005 téléchargements/ (11 361 étudiants hors ESPE+ 640 enseignants chercheurs et enseignants) = 19.5

²⁰ Pourcentage des demandes satisfaites au sein de l'activité du PEB : 1328 demandes satisfaites sur 1463 demandes traitées, soit 90.77% du total.

% des étudiants UVHC inscrits à des séances de formation documentaire délivrées par le SCD	33%	36% ²¹	+3%
% des étudiants UVHC de niveau bac+ 1 inscrits à des séances de formation documentaire délivrées par le SCD	59%	71% ²²	+12%
% des étudiants UVHC de niveau L inscrits à des séances de formation documentaire délivrées par le SCD	42%	44% ²³	+2%
% des étudiants UVHC de niveau M inscrits à des séances de formation documentaire délivrées par le SCD	11%	19% ²⁴	+8%
% des doctorants UVHC inscrits à des séances de formation documentaire délivrées par le SCD	35%	30% ²⁵	-5%
% du nombre de formations assurées par les personnels titulaires par rapport au nombre total des formations délivrées	37.5%	39.7% ²⁶	+2.2%

²¹ Nombre d'étudiants inscrits en formation/effectifs étudiants UVHC : 4165 inscrits/11 616 étudiants=0.36

²² Nombre d'étudiants de bac+1 inscrits/nombre d'étudiants de bac+1 : 2612 inscrits/3699 étudiants =0.71

²³ Nombre d'étudiants niveau L (y compris les DUT) inscrits en formation / effectifs d'étudiants en L de l'UVHC : 3552 étudiants/8155 étudiants=0.44

²⁴ Nombre d'étudiants de niveau M inscrits en formation documentaire/effectifs des étudiants de niveau M de l'UVHC : 556 inscrits/2939 étudiants= 0.19

²⁵ Nombre de doctorants inscrits /effectif des doctorants : 57 doctorants inscrits / 190 doctorants = 0,30

²⁶ 95 formations assurées par les titulaires / 239 formations documentaires au total (sans les formations assurées pour les doctorants) = 0,397

3 Focus sur les temps forts de l'année

3.1 ORGANISATION DE DEUX CONSEILS DOCUMENTAIRES

Les nouveaux statuts et règlement intérieur du SCD votés en CA le 2 juillet 2015 ont défini le rôle, les attributions du conseil documentaire et les modalités d'élections de ses membres. L'organisation des élections a pu être mise en œuvre en 2016, à la suite du renouvellement des membres des différentes instances universitaires.

Deux conseils documentaires ont eu lieu en 2017. Le premier, organisé le 27 avril, avait pour objectif de présenter les réalisations du SCD en 2015, le compte financier 2016, et de soumettre au vote des membres de ce conseil la Charte documentaire. Le second conseil documentaire, organisé le 30 novembre, a permis quant à lui de soumettre le rapport d'activité de l'année 2016, le nouveau règlement intérieur du SCD, et les projets envisagés grâce au budget accordé par l'université en 2018. À terme, ce document doit être également examiné en CA.. L'objectif est de garder ce rythme de 2 conseils documentaires par an

Au Conseil documentaire, présidé par le Président de l'université ou son représentant, siègent des membres élus parmi les étudiants, les enseignants-chercheurs, les personnels du SCD, et des membres invités et de droit. Chaque conseil documentaire permet, outre de voter les documents statutaires (compte financier, rapport d'activité), de souligner l'investissement du SCD dans une dynamique de projets adaptés aux exigences de la formation et de la recherche à l'université. Ces objectifs, ambitieux, nécessitent un suivi particulièrement attentif et contraint du budget alloué au SCD. La mise en place de ressources et services innovants supposent des financements supplémentaires, soit au sein de l'université ou sur le territoire, soit en répondant à des appels à projets nationaux, comme ce fut le cas en 2017 avec le plan Bibliothèques ouvertes+ détaillé ci-après. La construction et la soumission aux membres du conseil du budget SCD de l'année à venir sont l'un des temps forts du conseil documentaire. C'est également l'occasion de discuter avec des représentants de la communauté universitaire, et de faire connaître les réalisations effectuées à son service.

3.2 REFONTE DE L'ORGANIGRAMME

Depuis 2015, la mise à jour progressive des emplois-types du personnel SCD dans le SI RH de l'université s'accompagne d'une réflexion globale sur les missions et activités de chaque agent. L'évolution constante des métiers des bibliothèques nécessite en effet de réinterroger régulièrement l'organigramme du SCD. Des entretiens individuels menés par la directrice en 2016 avec tous les personnels du SCD ont été l'occasion de repenser la structuration en départements transversaux mise en place depuis 2008. La majorité des agents reçus en entretien était satisfaite de l'organisation transversale et de la variété des missions proposées.

Des problèmes ont néanmoins été identifiés et des actions ont été prises en conséquence dès 2016, notamment la réduction du nombre d'acquéreurs au sein de chaque pôle et la montée en puissance des missions autour des publics et du numérique. La cartographie des agents de catégorie B a donc été fortement modifiée à la rentrée 2016, en concertation avec l'ensemble des agents concernés, et ce travail a servi de base à la réorganisation en 2017²⁷.

Plusieurs axes ont été définis pour cette réorganisation effective en septembre 2017 :

- La création d'un Département d'Appui à la REcherche (DAREC) pour répondre à un besoin grandissant de l'université et refléter les nouvelles missions désormais majoritaires sur les fiches de postes de 5 agents de catégorie B et 1 agent de catégorie A. L'université souhaite en effet améliorer la visibilité des travaux de ses enseignants-chercheurs au moyen d'une signature unique pour les publications, d'une plateforme institutionnelle de dépôt de ces travaux et d'outils bibliométriques

²⁷ Le nouvel organigramme figure en annexes de ce présent rapport.

permettant d'évaluer le rayonnement de la recherche de l'université dans différents pays. D'autres projets tels que la numérisation rétrospective des thèses imprimées ou la création d'une bibliothèque numérique nécessitaient également une restructuration des équipes au sein d'un département transversal.

- La transformation du département des formations documentaires en **Département Innovation, Formations, Numérique, Communication**, afin de répondre au développement de l'innovation pédagogique et à ses implications désormais majoritairement numériques pour favoriser la réussite étudiante. Le service de formation documentaire, auparavant département autonome, piloté par un bibliothécaire, est intégré dans ce département ambitieux. Un partenariat étroit a ainsi été mis en place avec le Service Universitaire Pédagogique (SUP) de l'université. Une communication massive exploitant les différents canaux est également nécessaire afin de sensibiliser et former les étudiants à ces nouveaux outils, ressources et services numériques.
- **La responsabilité de site de BU est désormais prise en charge par des bibliothécaires** : les **conservateurs** peuvent ainsi se concentrer sur **des missions d'aide au pilotage** stratégiques dans le cadre de l'évaluation de l'établissement à l'échelle nationale ou internationale. Ils n'assument la responsabilité de site qu'en l'absence du bibliothécaire, afin d'assurer la continuité de service.
- **La fusion du pôle documentaire Lettres, langues, arts et sciences humaines avec le pôle Généralités**, déjà piloté dans les faits par le même bibliothécaire. Le pôle est renommé CLLASH (Culture, lettres, langues, arts et sciences humaines). Cette fusion répond au besoin de simplifier le circuit du traitement documentaire.

Dans le cadre du projet d'établissement à venir, il sera d'ailleurs nécessaire de **réinterroger la structuration en 3 pôles** disciplinaires au sein du Département de la politique documentaire et des collections. L'objectif de l'université est en effet de favoriser la fertilisation croisée des disciplines au sein de deux grands pôles, Sciences et technologies et Humanités. Cela aura certainement un impact sur le déploiement des collections disciplinaires réparties jusqu'à présent par site et leur valorisation sur place ou en ligne.

Cet organigramme a été **voté en CT puis en CHSCT** respectivement les 28 septembre et 19 octobre 2017. Il a ensuite été **présenté en conseil documentaire le 30 novembre 2017**.

3.3 REFONTE DU RÈGLEMENT INTERIEUR D'USAGE DU SCD

Le dernier règlement intérieur d'usage du SCD validé en CA **datait de 2009**. Une refonte en profondeur de ce document était nécessaire, en particulier dans le cadre de **l'évolution des comportements et des besoins** de nos utilisateurs depuis une dizaine d'années. Les **différentes enquêtes** de satisfaction menées auprès de nos usagers depuis 2013, ainsi que les enquêtes d'observation concernant les usages sur place ou à distance ont conforté ce constat en interne.

De plus, le SCD s'est engagé dans une **Démarche Qualité de l'accueil**. Il a été retenu par le ministère (DGMAP) afin d'être audité sur 5 années consécutives. La Démarche Qualité suppose notamment une **simplification des procédures et une clarification des règles afin d'en renforcer l'efficacité**.

Un règlement intérieur d'usage détaille non seulement **les droits et les devoirs des usagers**, mais aussi les **conditions d'inscription à la bibliothèque** et les modalités d'emprunts des documents en fonction de profils définis, ainsi que les **tarifs** d'inscription pour les lecteurs extérieurs, et celui de certains services (Prêt entre bibliothèques). Seul le tarif d'inscription pour les membres de la communauté universitaire, inclus dans les frais d'inscription à l'université, fait l'objet d'une décision nationale.

Un examen attentif d'une quinzaine de règlements intérieurs d'autres SCD a permis d'identifier des axes de réflexion afin de repenser les droits et les devoirs des usagers. Pour les règles de prêt de documents, les tarifs d'inscription ou d'utilisation du Prêt Entre Bibliothèques, la refonte s'est nourrie de la comparaison d'une trentaine de structures en France et à l'Étranger, **tout en s'adaptant aux contraintes des logiciels utilisés** localement au sein du SCD.

Les changements majeurs du règlement intérieur par rapport à l'année 2009 sont les suivants :

- Il énonce clairement **les droits et les devoirs des usagers conformément à la démarche qualité et aux méthodes UX** où l'utilisateur est au cœur des évolutions des services
- Un **panorama des services proposés par le SCD** est présenté afin de mieux faire connaître ce qui est à la disposition de l'utilisateur. Ce règlement complète ainsi la charte documentaire qui fait quant à elle un panorama des ressources documentaires (cf. ci-après)
- **Les règles de prêt des documents ont été profondément revues :**
 - La plupart des livres et des revues papier (hors manuels, codes et ouvrages concours et certifications) sont **empruntables en nombre illimité** quel que soit le profil de l'utilisateur. Ce dispositif est déjà mis en place dans plusieurs SCD et rencontre un vif succès. Il répond également à une demande récurrente des usagers en Licence qui souhaitent emprunter plus de documents (cf. résultats de l'enquête en 2013)
 - La **durée d'emprunt est augmentée** et identique pour tous les membres UVHC (demande aussi formulée lors de la grande enquête de satisfaction de 2013)
 - Le nombre de **renouvellements et de réservations est augmenté** et identique pour tous (idem)
- **L'inscription gratuite** est désormais possible pour les **retraités UVHC et les inscrits à la BM de Valenciennes** afin de favoriser les usagers extérieurs du territoire
- Un **demi-tarif** est adopté pour les élèves du secondaire, dans la logique du **Continuum -3+3** (les lycéens payent ce droit d'inscription s'ils veulent emprunter des documents. La présence dans les lieux est toujours libre et gratuite)
- **Les tarifs du PEB sont simplifiés** et harmonisés en fonction des profils

Ce **nouveau règlement intérieur d'usage a été voté en CA le 13 mars 2018**. Il sera appliqué à la rentrée universitaire 2018. Il devra être accompagné d'une traduction visuelle dans les espaces afin que les usagers de la bibliothèque s'approprient et intériorisent les nouvelles règles à appliquer. Un **groupe de travail mixte** est prévu en 2018 composé de personnels de la bibliothèque et d'usagers afin de co-construire un zonage des comportements respectueux des différents usages en BU.

3.4 CRÉATION DE LA CHARTE DOCUMENTAIRE DU SCD

Le SCD ne disposait pas encore de charte documentaire. La tenue du premier conseil documentaire le 27 avril 2017 a permis d'approuver la charte proposée. Celle-ci a pour objectif **d'exposer clairement les choix de politique documentaire opérés au sein du SCD**.

Cette politique documentaire obéit en effet à différents critères : **l'adaptation de l'offre en fonction des formations et des axes de recherche** au sein de l'université, la nécessité de présenter également des ressources **ouvertes sur notre société** et la **mutualisation de l'offre documentaire** disponible sur le territoire. La politique de conservation des périodiques est par exemple le fruit d'une concertation à l'échelle de la région.

L'UVHC se répartit sur 4 sites et les **domaines disciplinaires sont distincts d'un site à l'autre**, en fonction des composantes et des laboratoires concernés sur chaque campus. Le SCD s'adapte aux changements opérés chaque année afin de desservir au mieux son public. **La réorganisation sera conséquente dans le cadre du projet d'établissement** à partir de 2018, puisqu'il sera question de **favoriser la transdisciplinarité** quel que soit le site où ont lieu les formations de l'université. L'ouverture à la société suppose par ailleurs une **véritable offre pluridisciplinaire**, en direction notamment des élèves du secondaire, concernés par le dispositif du **Continuum -3+3**.

Si la **documentation imprimée de niveau enseignement à destination des étudiants de L et M est prédominante**, certains dons récents tels que celui de Robert Fossier, permettent au SCD de **développer une attractivité auprès des chercheurs** à l'échelle de la région voire de la France et de la Belgique, via le service de Prêt Entre Bibliothèques. **Les ressources numériques sont quant à elles consultées majoritairement par les doctorants et les enseignants-chercheurs**.

La charte détaille **l'organisation du département** de la politique documentaire et des collections au sein du SCD, afin d'en clarifier le fonctionnement, les forces en présence et **les moyens financiers** disponibles. Elle

présente aussi l'articulation et la **collaboration entre les différents centres de ressources au sein de l'université** : certaines bibliothèques sont intégrées, d'autres associées, ce qui entraîne une différenciation en matière d'acquisition, de signalement et valorisation de l'offre documentaire. Des partenariats sont aussi en cours de construction à l'échelle du territoire, au-delà du périmètre de l'université.

La charte souligne par ailleurs la **particularité des acquisitions de ressources numériques** (articles de revues et e-books). Les moyens d'action financiers du SCD sont faibles en la matière, puisqu'il s'agit entre autres de négociations nationales avec des éditeurs. Le budget que le SCD y consacre représente chaque année plus de la moitié de ses dépenses documentaires.

La charte établit un **panorama des utilisateurs potentiels de ces ressources**, membres de la communauté universitaire sur le territoire, dans la région, ou extérieurs, tels que les élèves du secondaire, les salariés, demandeurs d'emploi ou retraités. Les suggestions d'acquisition de la part des utilisateurs sont traitées en priorité par les équipes du SCD. Quant aux enseignants et enseignants-chercheurs, ils sont systématiquement invités à participer aux commissions documentaires annuelles d'abonnements. La **politique d'accès aux collections** dépend du statut de l'utilisateur, inscrit ou non à la bibliothèque, membre ou non de la communauté universitaire. L'accès aux bases en ligne à distance est par exemple uniquement réservé aux membres de la communauté universitaire UVHC. L'utilisation des différentes ressources proposées par le SCD est **régulièrement évaluée** (emprunts de collections imprimées, consultation sur place, enquêtes de satisfaction et d'observation) et permet de réinterroger la politique documentaire, de l'adapter aux nouveaux besoins en réorientant les acquisitions documentaires.

3.5 MISE EN PLACE D'UNE CHARTE DE SIGNATURE UNIQUE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES DE L'UNIVERSITÉ

En réponse à une demande du Vice-Président de la Recherche de l'établissement, le service aux chercheurs du SCD constitué en décembre 2016 a rédigé, en relation étroite avec la Direction de la Recherche et de la Valorisation, une charte de signature unique pour les publications scientifiques de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

L'objectif étant de permettre l'**identification sans équivoque** de l'établissement et de ses unités de recherche dans la **signature des publications scientifiques** qu'elles produisent, et qui sont des **éléments essentiels de l'attractivité et du rayonnement d'une université**, afin d'en **faciliter l'identification et le repérage**.

La charte formalise un modèle de signature dont **les éléments d'affiliation et d'adresse sont structurés et normalisés**, permettant à l'ensemble des auteurs (enseignants-chercheurs, mais également tous autres personnels) d'harmoniser leurs pratiques. En effet une étude des signatures faites par les enseignants chercheurs de l'université en 2015 a été réalisée par le SCD à partir des bases de bibliométrie WOS et Scopus, qui a montré que **près de 80% des publications avaient une façon différente de citer les éléments structurant de la signature** (tutelle(s), numéro et statut du laboratoire, nom du laboratoire, code postal, ville). Proposés par le SCD et présentés à un groupe de travail comportant des enseignants chercheurs, les principes généraux ainsi que les modèles de signature pour chaque laboratoire ont été **validés par les directeurs de chaque unité de recherche** dans la période du 1er février au 21 mars 2017. Ils ont ensuite été **votés à l'unanimité en Commission de la Recherche le 21 mars 2017, ainsi qu'en Conseil d'Administration le 18 mai 2017**.

Le document finalisé (version 1), **diffusé largement au sein des laboratoires et services en décembre 2017**, concrétise un travail collectif de longue haleine et permettra, avant l'évaluation de la vague E des établissements par l'HCERES, une meilleure clarté du repérage des publications. Il sera mis à jour dès que nécessaire. Une nouvelle version est notamment prévue en 2018, et **intégrera les changements de noms et de statuts de l'établissement et des laboratoires**.

3.6 EXTENSION DES HORAIRES D'OUVERTURE DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS DU MINISTÈRE « PLAN BIBLIOTHÈQUES OUVERTES + »

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a lancé en 2016 un appel à projets afin d'étendre les horaires d'ouverture et les services des bibliothèques universitaires. Plusieurs rapports ont en effet souligné **le rôle essentiel de la fréquentation des bibliothèques dans la réussite des études en Licence.**

Le SCD de l'université constate **depuis plusieurs années une hausse de la fréquentation des différentes bibliothèques (+5% par an environ)** et **les usagers avaient exprimé leur souhait d'une extension des horaires d'ouverture en soirée** lors de la grande enquête en 2013, d'un focus group et d'un questionnaire ciblé sur les horaires d'ouverture en 2016. Le SCD n'avait pas étendu ses horaires hebdomadaires depuis 4 ans. Avec 60h d'ouverture par semaine, les deux principaux sites du SCD étaient même **en-dessous de la moyenne nationale** d'après le rapport IGB réalisé en novembre 2012, à savoir 60h30 pour les SCD pluridisciplinaires de province. En outre, l'objectif de + 4h hebdomadaires constitue un des **indicateurs communs (IC10) du Contrat quinquennal de l'établissement.**

Le projet du SCD a **été retenu par le ministère**, et a fait l'objet d'une notification d'attribution de crédits pendant 3 ans, à savoir de 2017 à 2019 (**10 542 € en 2017**, correspondant à 75% de la somme nécessaire pour la mise en place des horaires d'ouverture étendus). Le reste est pris en charge par **l'université, qui a dès le départ soutenu fortement le projet, validé en CA le 8 décembre 2016.** Le nombre de mois concernés sur l'année universitaire par le dispositif dépendait du montant de l'aide financière accordée par le ministère. Il a donc été décidé de **se limiter aux mois de forte fréquentation** (de février à fin avril et de septembre à fin décembre) et **d'utiliser l'enveloppe ministérielle pour la prestation de gardiennage, et une partie des heures de contrats étudiants**, tandis que l'université finance la rémunération du personnel pour des heures supplémentaires. Nous disposons par ailleurs depuis 2014 d'une aide régionale pour le financement de contrats étudiants, en supplément des heures dédiées sur notre budget, et mise à contribution dans le cadre de cette extension.

Depuis le mois de février 2017, l'extension des horaires concerne l'ensemble des espaces, collections et services aux usagers des **2 principaux sites du SCD, du lundi au jeudi de 19h à 20h**, en période de forte fréquentation, avec notamment deux contrats étudiants et un agent de sécurité. **Un personnel de bibliothèque qualifié est présent**, afin d'encadrer dans leurs missions les moniteurs étudiants et l'agent de sécurité, et de proposer aux usagers un accompagnement personnalisé pour l'utilisation de certaines ressources et services sur place ou en ligne. Les moniteurs sont quant à eux chargés de remplir une **enquête d'observation des usages et comportements** et de comptabiliser les personnes présentes.

Par ailleurs, les **prestations de gardiennage** devaient obligatoirement (selon le marché général passé avec l'université) comprendre 2 heures par soir sur chaque site, ce qui a doublé les coûts prévus, avec une estimation de 9513 € pour ce seul poste de dépense, et déjà **3805€ consommés entre février et avril 2017.** Le montant de l'aide ministérielle risquait donc d'être absorbé par cette unique prestation. Le changement de prestataire fin août 2017 n'a fait que renforcer le montant de cette première estimation, puisque les forfaits étaient obligatoirement de 3 h minimum. **L'université a donc décidé de prendre en charge sur son propre budget la prestation réalisée entre septembre et décembre 2017** et d'étendre la présence des agents de sécurité à certaines heures de la journée en fonction des sites. Cette décision a permis au SCD de consacrer le reliquat de l'enveloppe ministérielle (6697€) au financement des heures pour les contrats étudiants (le besoin avait été estimé à 6392€ pour l'année civile 2017).

La satisfaction des étudiants a été immédiate. Dès les trois premiers mois, on comptait en moyenne 40 personnes présentes à la BU du Mont Houy et 24 à la BU des Tertiales, avec, à la veille des examens, des pics (plus de 80 usagers sur le site du Mont Houy et 42 sur le site des Tertiales). L'enquête d'observation des comportements et des usages menée entre 19h et 20h sur les deux sites concernés a permis de démontrer que

les utilisateurs avaient besoin de **l'ensemble des espaces, collections et services qui leur sont proposés**. Les impressions, le prêt de PC portables, l'emprunt de collections sont en effet des activités fréquentes entre 19h et 20h.

Le SCD avait inscrit dans ses objectifs à atteindre une hausse de 4h d'ouverture hebdomadaire dans le cadre du **contrat quinquennal 2015-2019**. Cet objectif est à présent réalisé, avec 64 h d'ouverture hebdomadaire sur les deux principaux sites et 269 jours dans l'année. Grâce à cette extension, le SCD a d'ailleurs obtenu **le label NoctamBU+**, décerné en 2017 par le ministère aux bibliothèques universitaires ouvertes au moins 63h par semaine et 245 jours dans l'année.



3.8 RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES ET COLLECTIONS BU DES TERTIALES

Un chantier de **réaménagement des collections d'Arts** a été mené tout au long de l'année 2017, initié par le responsable du Département de la Politique Documentaire et des Collections et la responsable du Pôle Culture, Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines. De nombreux collègues du site ont été sollicités (responsable des périodiques, magasinier en charge du classement de ce secteur et magasinier responsable du magasin), ainsi que des moniteurs étudiants.

Les collections de monographies en Arts (**962 documents**), auparavant disposées dans la grande salle de lecture à l'étage (niveau 3) ont été déplacées dans le hall de la bibliothèque des Tertiales. En parallèle, un chantier de recotation et d'étiquetage a également été mené.

Pour plus d'unité, les **périodiques en Arts ont été placés près des collections de monographies** (pour les années les plus récentes; les années les plus anciennes ont été stockées en magasin), tout comme les DVD.

Plusieurs enseignants des disciplines artistiques se sont félicités de ce réaménagement : **les collections ont gagné en visibilité, ce qui a pu être mis à profit lors des Journées européennes du Patrimoine** (détaillées ci-dessous).

3.9 PARTICIPATION AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE COORDONNÉES PAR LA VILLE DE VALENCIENNES

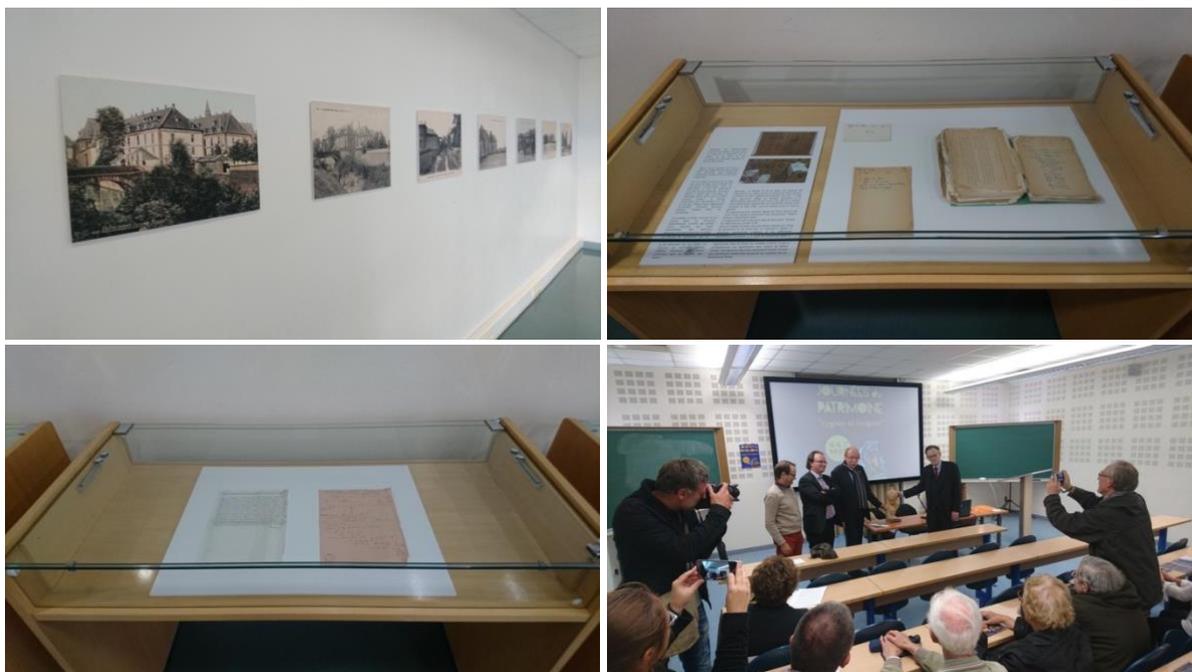
Le SCD a participé **pour la première fois en 2017** aux Journées Européennes du Patrimoine coordonnées par la Ville de Valenciennes. L'objectif était de **faire connaître les services et collections de la BU des Tertiales, ainsi que le site lui-même**, auprès des habitants de Valenciennes, extérieurs à la communauté universitaire, qui la méconnaissent en grande majorité. Les Journées Européennes du Patrimoine rencontrent chaque année un vif succès. Il s'agissait donc d'une opportunité à saisir, **en particulier en 2017 pour la caserne Ronzier, bâtiment patrimonial du XVIIIe siècle, dans lequel la BU des Tertiales avait ouvert précisément 20 ans auparavant**. Plusieurs manifestations ont par conséquent été programmées, en collaboration avec les services culture et communication de l'université et de la ville :

- Le 14 septembre, en avant-première des Journées Européennes du Patrimoine, **le vernissage d'une exposition en l'honneur du don Robert Fossier, enrichi en 2017 par un 2^e don**, à l'initiative de Lucie Fossier son épouse. À cette occasion, un cadeau de la Ville fut remis à la famille Fossier. Cet événement fut suivi d'une **conférence inaugurale sur les enjeux du patrimoine depuis la Révolution**

française à nos jours, par Daniel Cappel, conseiller municipal délégué au patrimoine. Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'évènement. Cette exposition a permis de **mettre en lumière l'originalité de ce don**. Il est rare en effet de disposer de la bibliothèque d'un enseignant-chercheur de renommée internationale, comportant non seulement près de 2000 ouvrages et 800 exemplaires de revues, mais aussi des fiches manuscrites de travail.

- Le samedi 16 septembre, la **BU des Tertiales ouvrait ses portes à son public exceptionnellement au-delà de 13h (de 8h à 18h30)**. 154 visiteurs sont venus pour découvrir **l'exposition en l'honneur du don Fossier, ainsi que d'autres expositions en lien avec la thématique de l'évènement** : la reproduction de **cartes postales représentant la caserne Ronzier** au début du XXème siècle, ainsi qu'un **plan de la ville de Valenciennes au XIXème siècle**. Les **plans de l'architecte pour la réhabilitation de la caserne** étaient également exposés. Le thème de ces journées s'articulait autour des signes et insignes, avec une mise à l'honneur de **l'héraldique, de la sigillographie et des symboles**. Les visiteurs étaient donc invités à consulter une sélection de documents de la BU autour de ces thématiques pluridisciplinaires, en lien avec les formations des étudiants. La liste des ouvrages sous forme de petit parcours de lecture accompagnait chaque exposition documentaire. Les ouvrages autour des métiers du patrimoine et des artistes valenciennais étaient aussi mis à l'honneur. **Chaque visiteur pouvait emporter des documents en guise de souvenir, notamment la reproduction des cartes postales de la caserne**, des fiches explicatives sur le don Fossier ou l'histoire du quartier, ainsi que les fiches bibliographiques des parcours de lecture.





- Entre 18h30 et 21h30, la BU des Tertiales faisait partie des **lieux d'accueil pour les inscrits au trail organisé pour la première fois à Valenciennes**. Cette course à travers la ville avait pour objectif de faire découvrir des lieux patrimoniaux méconnus à l'occasion de ces journées du Patrimoine. **Sur 1200 inscrits, 899 sont passés par la bibliothèque (et ont monté et descendu les 2 étages !)**.



Ces évènements ont rencontré un **vif succès** : la plupart des visiteurs découvraient la bibliothèque et ignoraient qu'ils pouvaient la fréquenter sans condition d'accès, même si des contrôles de cartes sont organisés à l'entrée, dans le cadre du plan Vigipirate. Des **cartes 'BU visiteur'** ont donc été créées à l'occasion. La BU des Tertiales participera aux Journées Européennes du Patrimoine en 2018 autour de la thématique retenue, à savoir la Belle Epoque et envisagera **une ouverture tout le week-end**, en lien avec les nombreux évènements proposés le samedi et le dimanche dans le quartier. Les équipes du SCD qui s'étaient portées volontaires en 2017 ont particulièrement apprécié **le partenariat instauré entre l'université et la ville pour cet évènement**.

3.10 JOURNÉES OPEN ACCESS

Du 23 au 29 octobre 2017, a eu lieu l'Open Access Week (semaine du libre accès), événement annuel du monde scientifique marqué par l'organisation de multiples conférences, séminaires ou annonces sur le thème du libre accès. **Pour la première fois, le SCD de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis a participé à l'évènement** en organisant des actions de médiation à destination de tous ses publics (étudiants L, M, doctorants, enseignants-chercheurs).

La participation à cet événement a, par ailleurs, inauguré le lancement des ateliers de formations aux compétences informationnelles sous un format personnalisé, en complément des séances de formation documentaire.

Ces actions ont pris la forme **d'ateliers et de moments conviviaux d'échanges avec les usagers**, organisés le mardi 24 octobre entre 9h et 13h et le jeudi 26 octobre entre 13h et 16h dans l'espace presse de la bibliothèque du Mont Houy. Huit personnels ont participé à l'organisation et à la tenue de ces actions.

Les ateliers étaient organisés selon les **quatre thématiques** suivantes :

- « **INITIATION À WIKIPEDIA : APPRENDRE À CONTRIBUER** » : améliorer les pages existantes liées au libre accès, créer un nouveau contenu, enrichir ou encore traduire, etc.

Atelier ouvert à tous, sur inscription via moodle.

- « **THÈSES ET LIBRE ACCÈS** » : consulter des thèses en libre accès, connaître les archives ouvertes institutionnelles, nationales et disciplinaires, déposer sa thèse et choisir le libre accès pour sa diffusion, etc.

Atelier destiné aux doctorants, inscription facultative.

- « **PUBLIER CHEZ UN ÉDITEUR ET EN OPEN ACCESS, C'EST POSSIBLE !** » : publier : de quoi parle-t-on au juste ? Les contrats d'édition à la loupe, les apports de la Loi pour une République Numérique, etc.

Atelier destiné aux doctorants et chercheurs, inscription facultative.

- « **HAL POUR LE CHERCHEUR** » : identifiant unique, CV, dépôt, etc.

Atelier destiné aux doctorants et chercheurs, inscription facultative.

Malgré un taux de présence assez faible (une quinzaine de participants au total, notamment des étudiants intéressés par l'atelier Wikipédia, peu de chercheurs et aucun doctorant), le bilan est positif de par la richesse des échanges occasionnés, ce qui encourage le SCD à faire de ces rencontres un événement annuel.



4 Autres réalisations et projets

4.1 ORGANISER, PILOTER ET COMMUNIQUER

4.1.1 MISE EN OEUVRE DES PROJETS UVHC SIFRE (SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE)

En septembre 2016, l'université a lancé un appel à projets destiné à ses composantes de formation, ses laboratoires, et aux services communs et centraux. Il s'agissait de proposer des projets destinés à promouvoir et accompagner **la réussite en licence, la pédagogie et le numérique, les croisements fertiles pour la recherche, et donner la confiance créative.**

Le SCD, fort de ses missions de soutien à la formation, à la recherche et à la vie étudiante, a présenté 4 projets de manière autonome, et a été co-porteur d'un cinquième avec un laboratoire. Sur ces 5 projets, 3 ont été retenus pour 2017. Les dossiers de demande de subvention comportaient à chaque fois des argumentaires, des devis, et un état de l'existant de ce type de projet dans d'autres bibliothèques universitaires en France ou à l'étranger, avec webographie. Des partenariats entre composantes étaient fortement souhaités par la gouvernance, ce que le SCD a pu proposer, s'appuyant sur sa collaboration constante avec les services centraux ou les composantes de formation et de recherche.

Les 3 projets sont cités rapidement ci-après, car ils ont demandé un grand travail en 2017, mais seront présentés plus complètement en 2018, quand ils seront terminés.

4.1.1.1 Learning labs et salles de travail collaboratif dans les BU

Le projet consiste à développer **au sein des BU des espaces privilégiés adaptés à la diversité des pratiques des usagers**, à travers 2 axes :

- **Créer 2 grandes salles de pédagogie innovante (1 BU Mont Houy, 1 BU Tertiales)** afin de déployer un ensemble d'équipements numériques d'appui pédagogique, pour une pédagogie renouvelée et pour la réussite étudiante. Ces salles seraient des espaces de coworking pour les étudiants.
- **Faire évoluer les salles de groupe existantes du SCD afin de développer des espaces de travail collaboratif** : les étudiants les utilisent déjà tout le temps, mais veulent des tableaux blancs, des écrans partagés, davantage de prises électriques.

Dans un premier temps, **sur financement SCD**, les murs des futurs learning labs du Mont Houy et des Tertiales ont été rénovés, les salles de travail ont été équipées de nouvelles liaisons électriques et de câbles réseau Internet. Les learning labs ont été équipés de tableaux blancs fixes et modulables.

Entre juillet et novembre 2017, du mobilier **sur financement SIFRE** a été installé.

Sans attendre l'installation des matériels numériques financés par le fonds FEDER sur projet régional et attendus en 2018, il a été décidé, devant la demande pressante des étudiants, d'ouvrir au public les 2 learning labs.

En novembre, **le SCD a souscrit à un abonnement à un système de réservation en ligne, Affluences**, qui permettra de centraliser les réservations, de communiquer sur les règles et modalités de réservation, de fluidifier et de réguler les réservations (entrée sans authentification, mais les étudiants ayant réservé les espaces sont prioritaires). Le service sera mis en place début 2018. La suite du projet sera développée dans le rapport d'activité 2018 du SCD.

4.1.1.2 Plateforme dédiée de sujets d'examens de l'université

Ce projet consiste en la **mise en place d'une gestion coordonnée au niveau de l'établissement d'une plateforme dédiée des sujets d'examens produits par les enseignants de l'UVHC à destination de leurs étudiants** (accessible par ENT). Il permettra de **répondre aux attentes et de faciliter l'apprentissage des étudiants, mais aussi, de pallier le manque de visibilité, d'accès et d'équité pour ce type de ressources.**

Le schéma de métadonnées ainsi que le workflow ont été fixés par le SCD. Une première version test de la plateforme a été réalisée par la Direction des Services Informatiques. Les annales de sujets d'examen de la composante test, la FSMS, ont été transmises au format PDF par les secrétariats pédagogiques et traitées par le SCD. Le serveur permettant d'héberger la plateforme des sujets d'examens a été livré en décembre 2017. La suite du projet sera développée dans le rapport d'activité 2018 du SCD.

4.1.1.3 **BRAIN : Banque de ressources, d'Archives et d'images numérisées (avec le CALHISTE)**

Projet interdisciplinaire pluriannuel, co-porté par le CALHISTE et le SCD. Les objectifs étaient de **mettre à disposition des étudiants apprentis-chercheurs (FLLASH et IDP) des documents originaux en ligne** (documents d'archives diplomatiques, cartes, photos de fouilles archéologiques, enregistrements sonores...) afin de **les initier au travail sur les sources et leur donner le goût de la recherche**. Les enseignants-chercheurs rattachés au CALHISTE, à la FLLASH et l'IDP seront à l'origine de la mise à disposition des documents pour alimenter cette banque de ressources.

Entre avril et juillet 2017, **deux stagiaires** ont travaillé sur ce projet, menant d'une part des **entretiens qualitatifs avec les enseignants-chercheurs intéressés afin de mieux cerner leurs besoins et attentes**, et travaillant d'autre part au recensement et à **l'analyse des corpus proposés par ces enseignants-chercheurs**. Ce travail a permis au SCD de tirer certaines conclusions quant à la faisabilité du projet. Des solutions pour la gestion et la mise en ligne des corpus doivent être discutées avec le CALHISTE.

La réflexion sera poursuivie en 2018 et **corrélée au déploiement de la solution HAL à l'université** dans le cadre des différents projets du nouveau Département d'Appui à la Recherche. L'objectif est en effet de sensibiliser les enseignants et enseignants-chercheurs aux outils qui sont à leur disposition afin d'améliorer la visibilité de leurs travaux et de **renforcer leur collaborations avec les étudiants et les acteurs de la Recherche**, au-delà du périmètre de l'université.

4.1.2 **CRÉATION D'UN DÉPARTEMENT D'APPUI À LA RECHERCHE AU SCD**

Lors de la refonte de l'organigramme du SCD, approuvé à l'automne 2017 par le CT, le CHSCT et le Conseil Documentaire, un Département d'Appui à la Recherche fut créé au SCD, pour **répondre à la demande politique de l'établissement en faveur de la valorisation de la production scientifique**. Deux services existants intègrent ce nouveau département : le service des thèses et mémoires et le service d'appui à la recherche. Ce département est entièrement dédié à l'accompagnement des chercheurs et des doctorants et à la valorisation de la production scientifique de l'établissement. Les missions et ETP sont détaillés en partie 4.3 de ce présent rapport.

4.1.3 **DÉMATÉRIALISATION DES FORMULAIRES DE GESTION DES CONGÉS DU PERSONNEL DU SCD**

L'UVHC souhaite depuis quelques années généraliser la **dématérialisation des différentes tâches administratives réalisées**. Le déploiement de Chronotime pour la gestion des congés de l'ensemble des BIATSS depuis l'année 2016 répond à cette logique. Le SCD, en raison de ses sujétions spécifiques (horaires étendus, continuité de service et heures supplémentaires nombreuses) et d'un paramétrage supplémentaire qu'il aurait fallu programmer et payer en amont, n'a pas pu intégrer le dispositif Chronotime. Il a néanmoins été décidé de simplifier et dématérialiser les procédures afin de **répondre aussi à la Démarche Qualité** entreprise au sein du SCD.

Ce nouveau dispositif permet une **circulation de l'information immédiate, facilitant la continuité de service** et le circuit de validation et signature en ligne pour les différents personnels concernés : le supérieur hiérarchique, le responsable de site, les suppléants pour telle ou telle activité et les responsables de plannings.

4.1.4 **COMMUNICATION EXTERNE**

Le service communication (interne et externe) est encadré par un IGE BAP F, personnel du SCD à part entière, la communication étant une partie de ses missions (0,5 ETP). Il est assisté par une BIBAS, adjointe à la communication (0,5 ETP). En incluant le travail sur les réseaux sociaux, et le travail de communication d'autres personnels cadres, **on aboutit à une moyenne 1,5 ETP pour la communication, réparti sur plusieurs agents**.

4.1.4.1 Le site du SCD

Le site du SCD, indépendant de celui de l'université, mais accessible via celui-ci, met à disposition les informations sur les collections, les services, les modalités d'accès au SCD. Si le contenu est pensé par le SCD, toutes les réalisations, à part la mise en ligne d'actualités, demandent l'intervention d'un personnel de la DSI. Une **rubrique actualité** est également présente (nouvelles bases en ligne, formations enseignants-chercheurs, expositions, nouvelles acquisitions...). **40 actualités ont été publiées sur le site et relayées**, le cas échéant, sur les sites de l'université, des composantes et sur les réseaux sociaux du SCD et de l'université.

4.1.4.2 Création d'une Newsletter interne

Une newsletter interne numérique et hebdomadaire [COM1] a été créée, permettant de diffuser les informations à l'ensemble de l'équipe du SCD. Rendue nécessaire par la diversité des missions, la transversalité des départements, et l'éclatement des personnels entre 4 sites distincts, elle centralise les informations des différents services et projets du SCD, et les dynamise. Alimentée par tous, essentiellement dans la pratique par les responsables de services, elle inclue également les principaux événements scientifiques ou culturels de l'université, ce qui permet aux équipes d'adapter leurs acquisitions ou expositions documentaires, ou de fluidifier l'information transmise et de l'exploiter pour la communication interne et externe (39 newsletters en 2017).



The screenshot shows an email newsletter header with a grey background. On the left is a blue person icon. The text reads: "[COM1] Journées Européennes du Patrimoine, RA 2016 ABES, BU Beach, Dalloz Bibliothèques, Caserne Ronzier/BU des Tertiales, Urban Trail, Mooc, Salon, Conférence, Ubib Camp 2". The date and time "11 Septembre 2017 8:00" are in the top right. Below the subject line, it says "Expéditeur : Christopher Oustlant" and "À: Tout le SCD".

The main content area has a blue header with a grid of social media icons on the left and the "Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis Documentation - SCD" logo on the right. The text "[COM1]" is centered in large blue font.

Below the header is a section titled "Info pratique" in a blue box. It contains two items:

- > **Journées Européennes du Patrimoine**
La BU Tertiales sera ouverte au public toute la journée, le samedi 16 septembre de 8h à 18h30, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.
- > **Mise en ligne du Rapport d'activité 2016 de l'ABES**
Ce rapport d'activité propose une vue synthétique des projets et opérations courantes menés par l'Agence en 2016 en relation avec les membres des réseaux et les partenaires de l'IST.

4.1.4.3 Newsletter « Jamais à court de ressources »

Une Newsletter est envoyée en moyenne deux fois par an, dédiée aux ressources électroniques : Jamais à court de ressources. Cette newsletter est transmise par mail en HTML, et ses archives (depuis 2013) sont accessibles sur le site de la BU via une page dédiée.

AVRIL-MAI 2017 #8

Depuis le début de l'année 2017, de nombreux projets ont vu le jour ou sont en cours de réalisation. Nous vous proposons d'en découvrir quelques exemples dans cette newsletter, en espérant vous annoncer d'autres bonnes nouvelles au cours de l'année.

Vous avez pu remarquer que, depuis quelques mois, de nombreuses bases changent d'apparence ou de plateforme. Si ces modernisations apportent de nouvelles fonctionnalités intéressantes, elles impliquent souvent une complication des moyens d'accès, ce que nombre d'entre vous ont pu expérimenter lors de leur premier passage sur Lexis 360°. Les bibliothécaires français essayent de convaincre au maximum les éditeurs de donner l'accès le plus facile possible aux contenus, mais face aux abus (téléchargement, impression et partage de masse des articles), il est parfois difficile de nous faire entendre... Toutefois, le personnel de vos BU est disponible pour répondre à vos questions et vous aider dans vos recherches, que ce soit de vive voix, par chat, par téléphone ou par mail.

4.1.4.4 Les réseaux sociaux

Le SCD a **poursuivi en 2017 sa présence sur les réseaux sociaux, notamment via ses comptes Facebook et Twitter.**

Compte Facebook : [Bibliothèques de l'UVHC](#)

Compte Twitter : [Bibliothèques UVHC @BU UVHC](#)

L'équipe des réseaux sociaux se compose de **8 agents (1 C, 3 B, 4 A), pour une partie de leurs missions**, issus de différents départements et postés sur différents sites, avec 1 coordinateur (catégorie B) et une équipe d'animation (calendrier hebdomadaire des publications), le temps global passé à l'animation des réseaux sociaux correspond en tout à 0,3 ETP. Les différents posts du SCD sont souvent repris par l'Université, et vice-versa, dans une dynamique des réseaux de communautés.

Données quantitatives 2017

Twitter

Nombre d'abonnés au 31/12/2017 = 593 (soit 198 nouveaux abonnés en 2017)

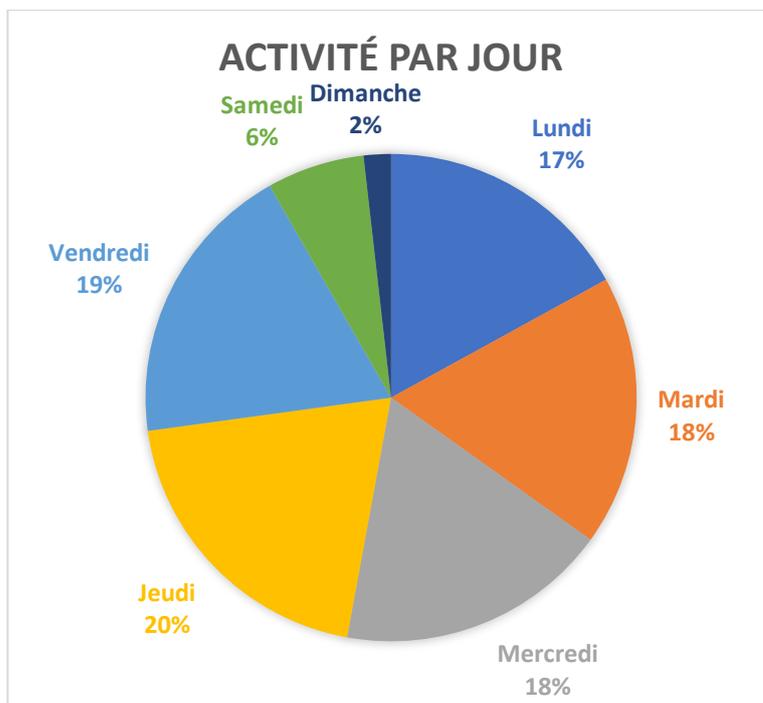
948 tweets créés

Facebook

Nombre d'abonnés au 31/12/2017 = 688 (soit 163 nouveaux abonnés en 2017)

Répartition/jour des activités sur les réseaux sociaux (Nb publications - partages - commentaires - conversations privées) du 01/01/2017 - 31/12/2017			
	Facebook	Twitter	TOTAL
Lundi	50	326	376
Mardi	60	340	400
Mercredi	24	374	398
Jeudi	68	373	441
Vendredi	38	369	407

Samedi	38	104	142
Dimanche	2	37	39
TOTAL	280	1923	2203



4.1.4.5 Affiches, flyers, goodies...

Le travail entrepris en 2016 a été **poursuivi et intensifié en 2017**, quant à la **refonte des outils de communication, par la conception et la réalisation graphique** :

- des affiches des actions culturelles et animations
- du rapport d'activité en bref du SCD
- d'infographies (bilan d'enquête, accès aux ressources...)
- de fiches outils (accueil des primo-arrivants, accès aux services, compte lecteur, HAL, Open Access...)
- de marque-pages pour valoriser les services et les collections
- de la mise à jour des guides BU, PEB et doctorants
- de tote bags, de nappes, de badges, de mugs, de carnets, de câbles usb...





Le service communication du SCD a part ailleurs scénographié l'exposition organisée à la BU des Tertiales dans le cadre des journées européennes du patrimoine.

4.1.5 PROJETS « ORGANISER, PILOTER, COMMUNIQUER » POUR 2018

- Finalisation des projets financés par SIFRE (learnings labs et plateforme d'examens)
- Application du nouveau règlement intérieur d'usage du SCD
- Participation à l'autoévaluation de l'établissement dans le cadre du contrat quinquennal
- Refonte des emplois-types A du SCD et mise à jour des emplois-types des autres catégories
- Participation à la mise en œuvre de la RIFSEEP, appliqué à la filière bibliothèques
- Poursuite du projet de réinformatisation du SCD
- Traduction du site web en anglais

4.2 OFFRIR DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

4.2.1 DU CHOIX DE LA RESSOURCE À ACQUÉRIR À LA MISE À DISPOSITION POUR LE PUBLIC

Le Département de la Politique Documentaire et des Collections a pour vocation d'acquérir, traiter, diffuser et conserver des ressources documentaires afin de satisfaire les besoins du public qu'il dessert, la collectivité universitaire étant son cœur de cible.

Cela comprend les ouvrages imprimés, les périodiques imprimés, les ressources électroniques et les DVD.

4.2.1.1 L'acquisition des collections

4.2.1.1.1 Présentation du Département

Livres imprimés : le travail de **sélection et de traitement intellectuel des ressources s'opère par 16 acquéreurs** (personnels de catégorie A et B). Une fois la sélection faite (en adéquation avec les formations dispensées à l'université et les demandes des enseignants), le fournisseur délivre la commande dans un délai moyen de deux semaines et le travail de catalogage puis d'équipement de l'ouvrage occupent encore une à deux semaines. Un circuit particulier existe pour les commandes urgentes. Les pôles reçoivent également des suggestions

d'acquisition qui sont analysées avant d'être achetées. Dans le cas où la suggestion est estimée ne pas correspondre à la collection du SCD, un message est envoyé au demandeur en précisant pourquoi sa requête a été refusée.

Périodiques imprimés : deux personnels (catégorie B, se répartissant par site de BU) **gèrent les abonnements imprimés de tout le SCD**, pour une partie de leurs missions. Le personnel situé sur le site du Mont Houy est coordonnateur et centralise les informations (mètres linéaires, nombre d'abonnements, etc.) en vue de préparer l'ESGBU (enquête statistique nationale annuelle).

Ressources électroniques : elles sont **gérées par un personnel de catégorie A**. Le SCD est à l'écoute des besoins des étudiants et des chercheurs et actualise régulièrement ses abonnements, que ce soit en désabonnant ou au contraire en augmentant les abonnements par de nouvelles ressources pertinentes pour les disciplines de l'UVHC. Par ailleurs, le budget des ressources électroniques est en constante progression du fait de l'augmentation des coûts des abonnements.

DVD : ils sont pour la plupart intégrés au pôle disciplinaire Culture, Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines et sont gérés pour l'essentiel par **un personnel de catégorie B**, pour une partie de ses missions.

4.2.1.1.2 Un travail d'équipe

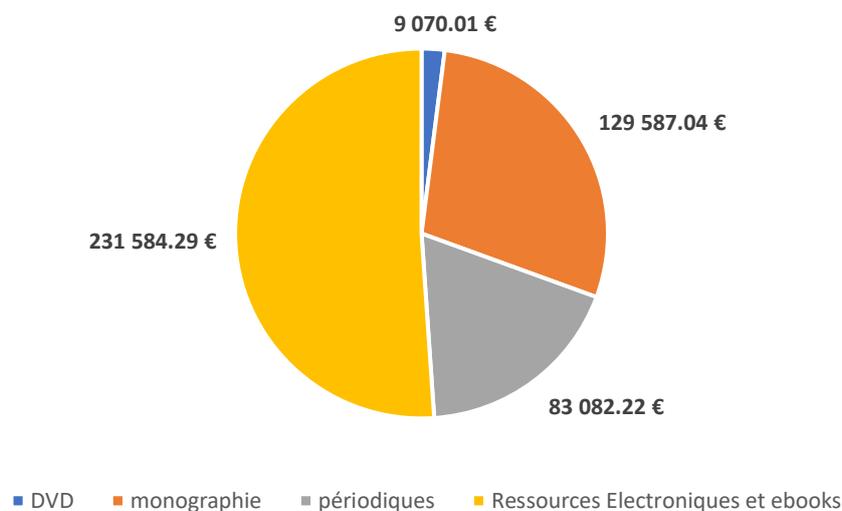
La **coordination des acquisitions au sein des pôles disciplinaires** est déterminante pour assurer une offre en adéquation avec les besoins de nos publics et avec le budget alloué. Le responsable du département et les responsables de pôle déterminent pour l'année les **enveloppes budgétaires par pôle**, par discipline et par niveau. Cette discussion **s'appuie sur un suivi budgétaire réalisé à la fin de l'année précédente et le taux de rotation et d'emprunt des collections**.

Tout au long de l'année ont lieu des **réunions de pôle**. Il existe aussi des **réunions régulières avec le service des périodiques imprimés**. Enfin, le **développement des acquisitions de livres électroniques** a suscité des réunions ponctuelles avec les responsables de pôle et le responsable des acquisitions de ressources électroniques pour ce sujet. En effet, il n'y a pas de budget particulier dédié aux e-books mais on considère que 2000€ peuvent être dégagés annuellement sur le reliquat des ressources électroniques pour en faire l'acquisition.

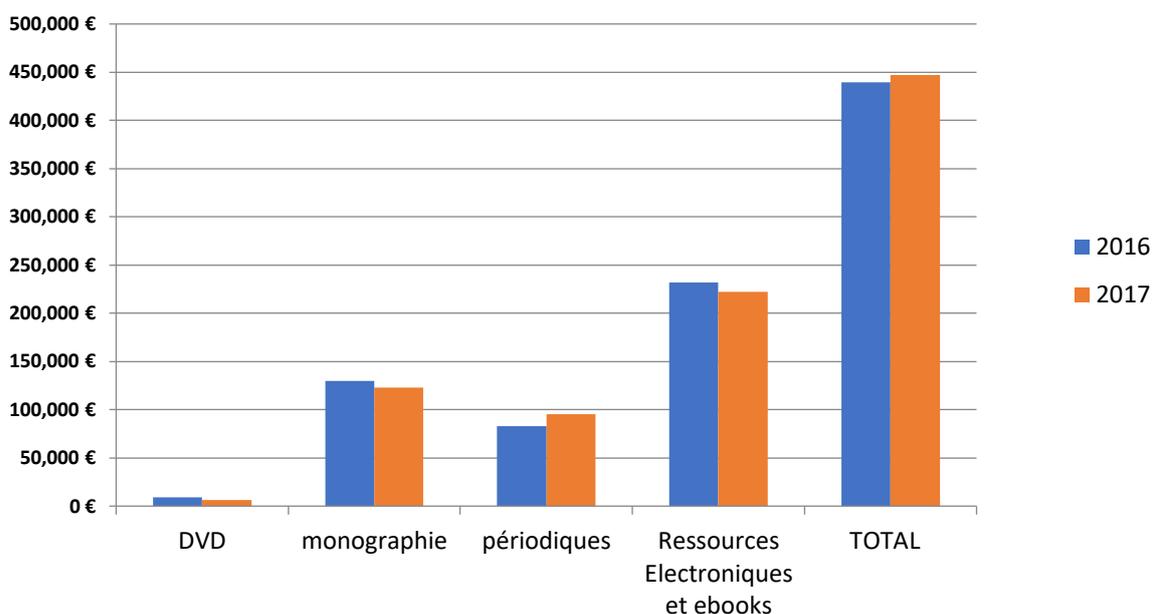
La **prise en compte des besoins et demandes des usagers**, qu'ils soient enseignants, enseignants-chercheurs ou étudiants, se fait au moyen de suggestions d'acquisition sur place et en ligne, de contacts réguliers entre responsables de secteurs et enseignants, d'utilisation des bibliographies des enseignants, et lors de la réunion annuelle thématique Commission des abonnements imprimés et numériques.

4.2.1.1.3 Les données chiffrées

Dépenses documentaires par support en 2017 (source : SIFAC)



Répartition dépenses documentaires Evolution 2016-2017 (source Sifac)



D'un point de vue budgétaire, **les monographies imprimées, qui mobilisent le plus de personnels**, car nécessitant un traitement individualisé par titre et selon l'offre de formation de l'Université, **correspondent pourtant à une part relativement faible du budget avec 129 587 € de dépenses en 2017. En 2017, 5186 livres ont été achetés (pour 3804 titres).**

Le service des **périodiques imprimés voit son budget liquidé en 2017 à 83 082 € (415 abonnements vivants)** contre 95 427 € en 2016 (453 abonnements vivants), ce qui témoigne d'une **diminution budgétaire tout à fait volontaire de la part de la direction**. Les responsables des abonnements et les responsables de pôle ont

poursuivi l'analyse de l'adéquation de l'offre et des besoins en matière d'abonnements imprimés. Comme les statistiques d'usage ont montré une consultation décevante de la plupart des revues et ce, malgré une campagne de valorisation de ce fonds, chaque pôle a pu présenter lors des commissions thématiques des titres à se désabonner qui ont été validés par les enseignants-chercheurs. Ce fut l'objet de discussions nourries qui permirent au SCD d'affiner sa politique documentaire en matière d'abonnements. Par ailleurs, le nombre de revues disponibles en ligne concurrence fortement les revues papier et le nombre d'abonnements imprimés baisse graduellement année après année, autant pour des raisons budgétaires ou scientifiques que par un **transfert des titres vers le numérique** – même si l'on note des disciplines où l'imprimé reste encore largement dominant par rapport au numérique.

Le SCD poursuit néanmoins une **politique de nouveaux abonnements, afin de s'adapter à la nouvelle offre de formation et aux demandes des usagers. Les nouveaux titres 2017 sont les suivants :**

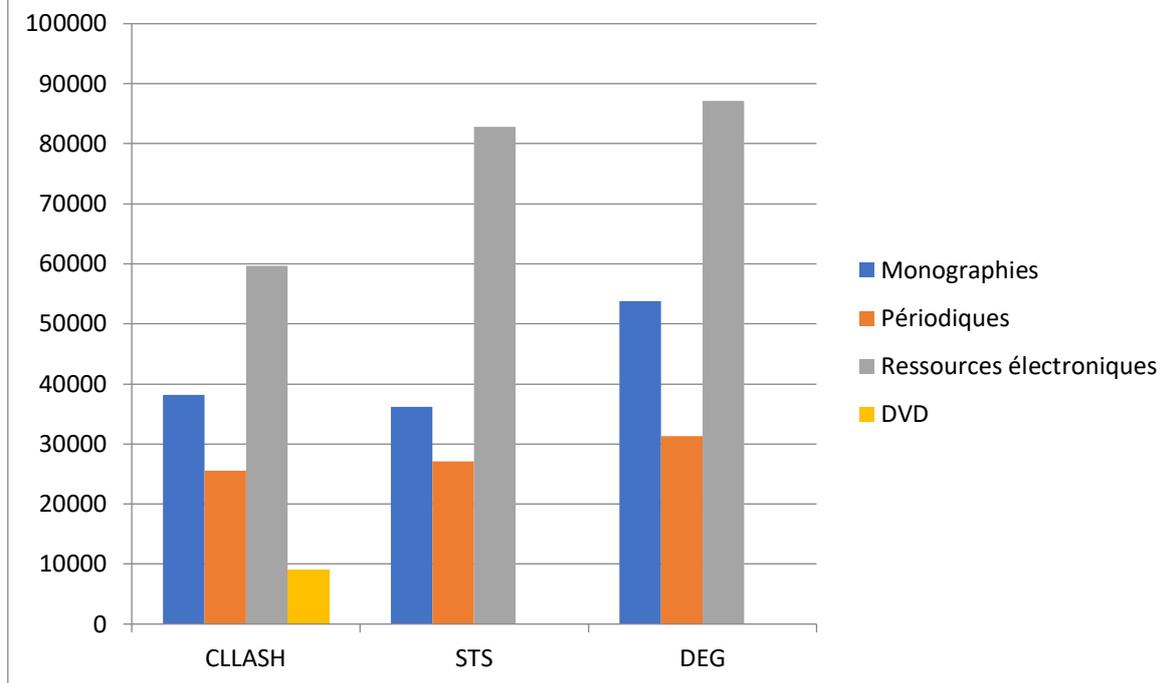
Site	Titre de la revue	Tarif 2017
Mont-Houy	<i>cad-magazine: le numérique au service de la conception</i>	78 €
Mont-Houy	<i>Carnets de science</i>	25 €
Mont-Houy	<i>Compétences photo</i>	32 €
Mont-Houy	<i>La revue dessinée</i>	60 €
Mont-Houy	<i>La Revue XXI</i>	60 €
Mont-Houy	<i>Réponses photo</i>	50 €
Mont-Houy	<i>The Times</i>	800 €
Tertiales	<i>Propriétés intellectuelles</i>	446 €
Tertiales	<i>Revue internationale du droit d'auteur</i>	180 €

La part des ressources électroniques (revues scientifiques en texte intégral, bases de données, encyclopédies, bases de presse, e-books par abonnement) est **clairement la plus importante avec 229 565 € engagés et payés en 2017 (en comptant la nouvelle base OSIDO)**. Le montant aurait été encore plus important si le SCD avait dû continuer à payer sur son budget la **base Science Direct d'Elsevier, négociée en Licence nationale, dorénavant payée à la source par prélèvement sur la dotation ministérielle de l'université** (coût de Science Direct 2017 : 148 759 €). Le SCD n'a plus qu'à payer l'ABES pour l'accès à la base. Toutefois, compte tenu des **augmentations tarifaires des éditeurs**, ce budget est destiné à augmenter tous les ans, sous peine de désabonnements. **La ComUE a continué en 2017 à assurer l'abonnement à une base de presse (Europresse)** pour les 6 universités publiques des départements du Nord et Pas-de-Calais, mais la décision est annuelle et connue tardivement.

Les DVD comprennent **essentiellement des acquisitions de fictions françaises et internationales**, et quelques documentaires disciplinaires. **Le budget 2017 s'est élevé à 7 984 €** (le SCD achète les droits de prêts de ces supports). Ces DVD, **très appréciés des étudiants** pour leur culture générale ou pour l'amélioration d'une langue étrangère, **et des enseignants** pour leurs cours de cinéma, histoire ou littérature, sont utilisés également pour le **Cinéclub de l'université**.

4.2.1.1.4 Répartition des dépenses documentaires par pôles disciplinaires

Dépenses documentaires par pôles disciplinaires SCD et par supports 2017 sans Science Direct (source SIFAC)



CLLASH : Culture, Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines

STS : Sciences, Techniques et Sport

DEG : Droit, Economie, Gestion

On note que lorsqu'on ne compte pas Science Direct, le **Pôle droit est celui qui a le plus gros budget documentaire, devant les Sciences et les Lettres**. D'une part, les laboratoires de Sciences ont accès à certaines bases coûteuses via le CNRS, contrairement au laboratoire de droit qui doit passer par le SCD pour accéder aux ressources électroniques dont les enseignants chercheurs ont besoin. D'autre part, les étudiants et les enseignants chercheurs de droit-économie gestion étant les plus actifs dans leur utilisation documentaire, tous supports confondus, le budget qui leur est dévolu est plus important pour répondre à la demande (nouvelles éditions annuelles par exemple).

Le SCD a rationalisé tous les ans son offre de ressources électroniques, afin que celle-ci soit au plus proche des attentes des usagers. Ainsi, à la suite de la commission des périodiques en Lettres, il a été choisi de se désabonner du *Journal of Cold War Studies* de MIT Press car les consultations étaient très faibles (2 en 2016, 4 en 2017). L'abonnement à la *Revue européenne du Management du Sport* n'a plus été maintenu par Ebsco, car la revue a cessé d'être mise en ligne. **Le nouvel abonnement à OSIDO** est une demande de M. Franck Ebel, enseignant-chercheur responsable de la licence pro CDAISI (Cyber Défense, anti-intrusion des systèmes d'information) de l'IUT de Maubeuge. La demande d'abonnement à JCWS émanait elle aussi d'un enseignant-chercheur. Pour la REMS, il s'agissait d'une demande de Guillaume Richard (FSMS/CALHISTE) en 2015.

4.2.2 UN MEILLEUR SIGNALLEMENT DES RESSOURCES

4.2.2.1 Enrichissement et visibilité des collections

Les **ressources du SCD sont visibles dans le SUDOC**, catalogue commun aux bibliothèques de l'Enseignement Supérieur, mais aussi par moissonnage **dans Worldcat, catalogue mondial**, tous deux en accès libre sans authentification. Les acquisitions et dons sont signalés au fur et à mesure de leur intégration aux collections, mais toute l'antériorité du fonds n'est pas encore signalée. **En 2017, seuls 8.62% du fonds n'étaient visibles que localement (données ESGBU 2017) contre 9.88% l'année précédente ; cette évolution à la baisse montre la volonté du SCD, par un travail long et minutieux de ses catalogueurs, d'améliorer la qualité du signalement de ses collections, pour une utilisation optimale par son public**, en raison de la visibilité nationale de ses collections.

Les données du tableau suivant prennent en compte les acquisitions courantes ainsi que le travail sur le signalement rétrospectif des collections, en libre-accès et en magasin. Ce travail n'est pas lié uniquement à l'acquisition des collections, mais à des **chantiers spécifiques menés selon un programme pluriannuel d'amélioration**.

Année / Bibliothèque	Créations d'exemplaires	Modifications d'exemplaires	Suppressions d'exemplaires	Total
2014	13009	1821	5285	20115
MONT HOUY - BU	5738	980	1962	8680
TERTIALES - BU	3483	754	1818	6055
CAMBRAI-BU	415	56	336	807
MAUBEUGE-BU	210	14	46	270
Bib. électronique	3132	16	68	3216
ex-MATISSE	31	1	1055	1087
2015	9 979	2 177	4 804	16960
MONT HOUY - BU	5 026	1 318	2 971	9 315
TERTIALES - BU	3 645	700	1 532	5 877
CAMBRAI-BU	626	100	213	939
MAUBEUGE-BU	204	49	8	261
Bib. électronique	478	10	80	568
ex-MATISSE	19	1	707	727
2016	19671	4092	5099	28862
MONT HOUY - BU	14211	2649	1982	18842
TERTIALES - BU	3511	1034	2293	6838
CAMBRAI-BU	1265	103	675	2043
MAUBEUGE-BU	142	8	12	162
Bib. électronique	542	298	125	965
ex-MATISSE	-	-	12	12
2017	7563	5255	5845	18663
MONT HOUY - BU	3789	1561	3226	8576
TERTIALES - BU	2305	2283	1676	6264
CAMBRAI-BU	528	102	535	1165
MAUBEUGE-BU	187	32	47	266
Bib. électronique	754	1277	361	2392

4.2.2.2 Récolement

Un récolement a été **organisé en 2017 sur l'ensemble des 4 BU**. Il s'agit d'un **inventaire global des collections physiques en libre accès (hors magasin)** permettant de vérifier que tous les documents signalés dans le catalogue sont présents, d'identifier les ouvrages introuvables et de corriger le catalogue en ligne en conséquence. L'ensemble du personnel du SCD y participe, par équipes. Le dernier récolement s'était déroulé en 2014. La qualité du signalement de nos ressources physiques dépend en grande partie de ce travail effectué tous les trois ans. Il sera nécessaire de refaire un récolement avant la réinformatisation du SCD programmée en 2019-2020.

Les équipes du SCD sont intervenues en période estivale (de la mi-juin à la mi-juillet) afin de **ne pas gêner les quelques usagers encore présents dans nos murs**. Contrairement à l'année 2014, **les deux principaux sites n'ont pas été fermés pendant le récolement**. Des salles étaient à tour de rôle temporairement inaccessibles, évitant ainsi que les usagers trouvent portes closes, alors qu'il s'agit d'une période importante pour la révision de certains oraux de concours. 105 948 monographies ont été traitées, ce qui a par exemple permis d'identifier 130 monographies manquantes à la BU du Mont Houy. Le catalogue en ligne a été mis à jour en conséquence.

4.2.2.3 Chantier de recotation des collections en arts

Les collections en arts ont pour particularité d'être divisées en deux : le Mont Houy héberge les livres en histoire de l'art jusqu'à la fin du XIXe siècle, tandis que la deuxième partie, qui comprend l'histoire de l'art du XXe siècle à nos jours, se trouve sur le site des Tertiales. Cette scission est due aux enseignements ; bien que la plupart des cursus en arts soient aux Tertiales, plusieurs filières enseignent l'histoire de l'art dans le bâtiment Matisse à la FLLASH. S'il n'appartient pas au SCD de décider de les rassembler, il était nécessaire de **rationaliser ces collections**, peu désherbées depuis des années, afin de faciliter les recherches des usagers

Lors du récolement effectué spécifiquement pour cette discipline en février 2017, 1878 documents ont été recensés. **Un système de cotes validées a été élaboré par l'acquéreur en arts** afin de rassembler certaines thématiques. À cette fin, plusieurs cotes maison (hors classification de la Library of Congress) ont également été créées pour rationaliser le classement, notamment pour la photographie et le graphisme. Tous les ouvrages des Tertiales ont à présent une étiquette au dos de couleur fushia qui les distingue de ceux du Mont Houy : c'est un magasinier qui s'est chargé des 950 livres concernés. **Cet important chantier de recotation est allé de pair avec le déplacement des collections en arts au sein des Tertiales (installation au rez-de-chaussée)** qui a eu lieu durant la même période et qui est détaillé dans les temps forts de ce présent rapport.

4.2.2.4 Déménagement de collections complétant le premier don Fossier

À la suite du leg de la bibliothèque de recherche de M. Robert Fossier en 2014, **Mme Lucie Fossier**, son épouse, **a souhaité nous faire don en 2016 d'un fonds documentaire**, qui avait été constitué par M. Fossier et qui était devenu sa propriété au titre de la communauté universelle établie entre eux. Le déménagement du don a eu lieu en juillet 2017.

Ces collections comprennent :

- **288 ouvrages** consacrés aux **sources documentaires médiévales**, sous trois aspects : recueils d'actes diplomatiques émanant d'institutions monastiques (cartulaires) ou laïques (actes royaux) ; relevés de droits ou biens (documents fonciers, comptables, nécrologiques, inventaires, statuts) ; œuvres individuelles par auteur (chroniques, mémoires, histoire politique, œuvres littéraires et scientifiques).
- **une soixantaine de liasses d'archives** regroupant les **dépouillements archivistiques** effectués par Robert Fossier dans les dépôts d'archives en France dans le **cadre de ses recherches de thèse (*La terre et les hommes en Picardie*)**. Ces liasses sont accompagnées d'un meuble faisant office de catalogue : à l'aide de petites fiches triées par ordre alphabétique, il est possible de savoir si une personne ou un mot-clé a été cité dans une liasse.

Les ouvrages rejoindront la salle Fossier au cours de l'année 2018. Une partie d'entre eux pourra directement intégrer le système de cotes élaboré pour le premier don. Un nouveau système de cotes, dont la numérotation suit le premier, a également été créé. Une étiquette et un tampon bleus permettront de distinguer les ouvrages de Lucie Fossier de ceux de son mari. Cependant, avec cet apport important de nouveaux documents, les périodiques issus du premier don quitteront la salle Fossier pour être stockés en magasin.

Le meuble et les liasses doivent faire l'objet d'une valorisation spécifique, qui nécessiterait l'intervention d'un historiographe et/ou d'un paléographe. Dans l'attente de son traitement, les liasses seront conservées dans des boîtes en carton à pH neutre. Les deux dons ont été mis à l'honneur lors des Journées Européennes du Patrimoine à la BU des Tertiales, comme il est précisé dans les temps forts de ce présent rapport.

4.2.2.5 Fin du chantier de rétro-catalogage des thèses imprimées

Les SCD sont réglementairement responsables du dépôt, du signalement, de la conservation et de la diffusion des thèses de leur établissement. Avant le 1^{er} février 2012 (date du passage au dépôt des thèses sous forme électronique à l'UVHC), les thèses soutenues à l'UVHC sont conservées au format papier dans les magasins des BU. **Le SCD a décidé dès 2011 de conduire un chantier de re-catalogage rétrospectif de ces thèses,** afin que les documents soient **plus facilement accessibles dans les catalogues de nouvelle génération.** Ce travail, long et minutieux, s'ajoutant aux autres missions, a été piloté par un personnel BIBAS, et mené tous les ans à raison de 2 demi-journées par semaine (soit 0,2 ETP). **Cette action a par la suite été demandée par l'ABES aux SCD en France, nous avons donc été novateurs en la matière.** En 2016, sur 868 thèses imprimées valenciennes, 800 notices étaient accessibles selon les nouvelles normes de traitement documentaire. Le chantier s'est terminé en juin 2017.

L'objectif de ce chantier était également, **en cas de numérisation de ces thèses, de pouvoir intégrer les nouvelles notices dans l'archive ouverte institutionnelle Theoreme.** En septembre 2017, suite à un reliquat budgétaire important, **le SCD a lancé une campagne de numérisation de ces thèses auprès d'un prestataire.** Ce projet est détaillé en partie 4.3.2.7 de ce rapport.

4.2.3 LA VALORISATION DES COLLECTIONS

4.2.3.1 Valorisation des collections numériques

Le SCD propose de plus en plus de ressources électroniques. Ces ressources souffrent d'un manque de visibilité. Outre les formations pour sensibiliser l'équipe aux outils d'accès aux nouvelles ressources, les formations documentaires à destination des usagers, **plusieurs chantiers ont été entrepris afin de mieux signaler et valoriser ces ressources :**

- Meilleur signalement des ressources sur l'ENT
- Restructuration de l'onglet « Rechercher un document » sur **le site du SCD**
- Réalisation de **marque-pages avec infographies** facilitant l'accès aux différents catalogues, disponibles à proximité de l'accueil et des postes informatiques publics
- Réalisation de marque-pages afin de valoriser **les ebooks.** Ils sont disposés dans les documents par éditeurs ou, plus particulièrement dans les documents dans leur version papier

Le développement de supports de communication croisant infographie, QR code et tag NFC est en cours d'étude afin de signaler et faciliter l'accès aux ressources.

4.2.3.2 Politique de conservation des périodiques imprimés à l'échelle régionale

Le **PCPP (Plan régional de Conservation Partagé des Périodiques) Nord Pas de Calais,** concernant aussi bien les bibliothèques de lecture publique qu'académiques, a été initié en 2010. Les travaux se poursuivent, par lots thématiques. Une bibliothèque « référence » pour un titre s'engage à en conserver toute la collection imprimée. **Au 31 décembre 2017, l'UVHC est positionnée en bibliothèque de référence pour une vingtaine de titres de périodiques** (cf. liste en annexe). Cependant, le travail sur les titres morts commençant par la lettre A

est fini et le SCD n'est pas concerné par les titres commençant par la lettre B : la participation active du SCD au PCPP en 2017 a donc été suspendue jusqu'à ce que la commission passe à la lettre C.

4.2.3.3 Diffusion d'une Newsletter sur les bases en ligne

En 2017, **deux nouveaux numéros de la Newsletter « Jamais à court de ressources »** ont été diffusés. **Cette Newsletter permet de faire découvrir les nouveautés concernant les ressources électroniques à l'ensemble de la communauté universitaire.** Il s'agit de promouvoir les nouveaux abonnements et les licences nationales, mais aussi d'expliquer les désabonnements ou d'éventuels changements techniques, notamment d'interface ou d'accès. Le numéro du mois de mai était axé sur les nouvelles ressources et fonctionnalités de certaines bases très utilisées (Lexis 360, Cairn, Science Direct). Celui du mois de décembre fut l'occasion, à la suite des ateliers organisés par le SCD dans le cadre de l'Open Access Week (voir partie 3.10 de ce document), de prendre pour sujet les ressources en accès ouvert. Comme toujours, dans chacun de ces numéros un encart était également dédié à la **promotion des ateliers destinés aux enseignants-chercheurs tels que les ateliers Zotero.**

4.2.3.4 Création d'un formulaire de suggestions d'acquisitions en ligne

Depuis plusieurs années, les usagers ont la possibilité de faire des suggestions d'achat de documents (livres, revues, DVD) dans des petits cahiers disposés en banque de prêt sur l'ensemble des sites, ainsi que sur les bureaux de renseignement en salle de lecture. L'acquéreur concerné répond à l'utilisateur dans les meilleurs délais, afin de lui signaler si le document peut être commandé ou bien s'il est indisponible. Il l'informe également lorsque le document souhaité est à sa disposition à la bibliothèque.

Dans le cadre de la Démarche Qualité au SCD, l'un des objectifs était de proposer une **version dématérialisée de certains services proposés uniquement sur place**, notamment le formulaire de Prêt Entre Bibliothèques, à présent effectif, et celui des suggestions d'acquisitions. Les informations à renseigner sont plus précises.

Une **comparaison entre le nombre de suggestions en ligne et sur place** permettra d'améliorer la connaissance des pratiques de nos usagers. Ce bilan sera effectué au cours de l'année 2018. Ce travail dépend aussi du projet global d'amélioration de l'interface de notre site web et de l'ENT au sein de l'université.

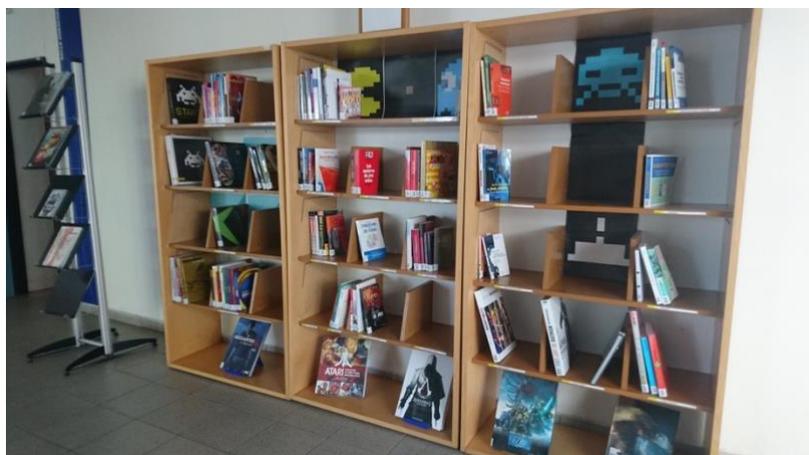
4.2.3.5 Actions menées pour valoriser les monographies imprimées

D'une manière générale, le SCD essaie de valoriser ses ressources, qu'elles soient imprimées ou électroniques. Le constat sans appel d'une érosion des emprunts et de la consultation (comme dans tous les SCD en France) pousse à réfléchir à d'autres moyens de valorisation du fonds.

Avec l'avènement des **réseaux sociaux**, une partie de la communication sur les nouveautés passe par ces canaux. Elles sont également présentées en vignettes sur le site web du SCD. Par ailleurs, **les parcours de lecture (expositions thématiques avec bibliographies)**, organisés mensuellement, permettent de mettre en avant quelques ouvrages, périodiques, ou DVD sur un sujet en lien avec l'actualité de l'université (colloque, journée d'étude, rentrée universitaire, etc.) ou simplement sur les temps fort de l'actualité nationale ou internationale. **En 2017, on peut signaler les thématiques des parcours de lecture suivants :** « Le Brexit », « Le Harcèlement au travail », « Devenir avocat », « La méthodologie du travail universitaire » (BU des Tertiales) ; « La Liberté d'expression », « Les mangas et l'animation japonaise » (en partenariat avec deux étudiants de master à la FLLASH), « Les activités physiques artistiques et sportives », « Véhicules innovants, transports intelligents » à la BU du Mont Houy.

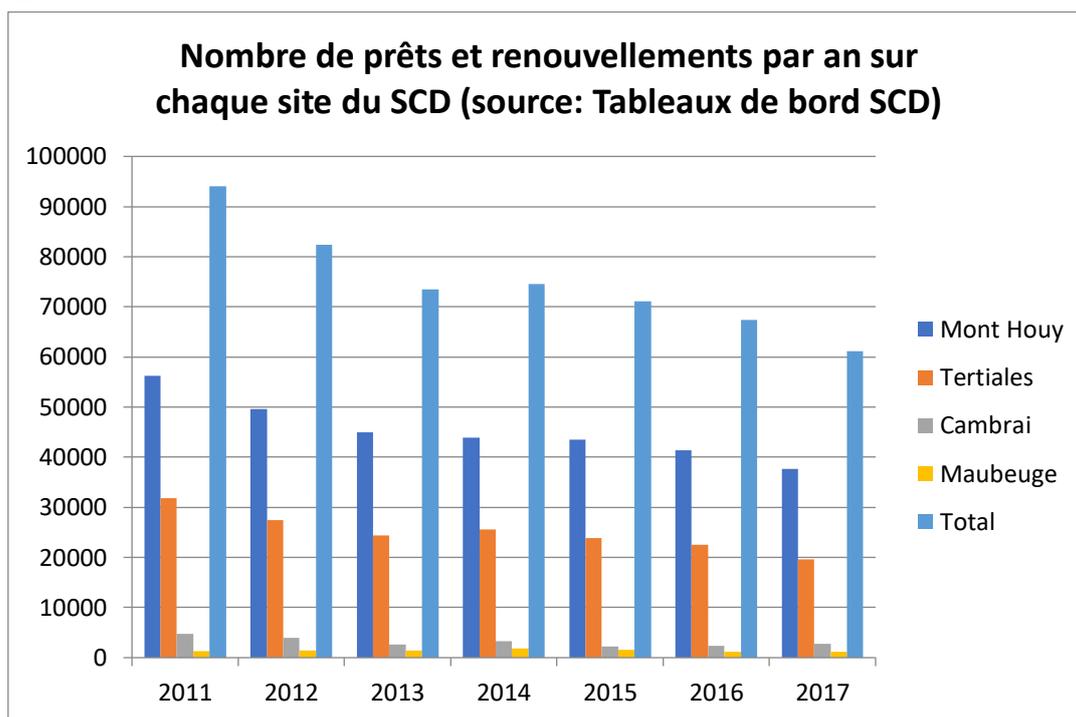
Cette année, en lien avec les **suggestions d'acquisition de la Serre numérique** et en partenariat avec l'université de Lille, **un fonds spécifique sur les jeux vidéos, les serious games et la gamification** est développé (achat de 132 titres pour un montant de 3182 euros) et mis en valeur dans un espace dédié à la BU du Mont Houy. Le partenariat avec la Serre numérique et des associations spécialisées dans le rétrogaming doit être développé dans les années à venir. L'objectif sera d'organiser une grande journée autour de la création

numérique et des jeux vidéos, **en lien avec le projet d'établissement** qui met au cœur de ses préoccupations l'acquisition de compétences numériques innovantes. La **cellule Animations du SCD organise en effet depuis plusieurs années des événements qui valorisent le fonds de la BU**, notamment en 2017 lors de **BU Beach** où des sacs de livres thématiques sont proposés à des lecteurs, mais aussi lors des Journées Européennes du Patrimoine.



4.2.4 USAGES DES COLLECTIONS PHYSIQUES ET NUMÉRIQUES

4.2.4.1 Communication des collections



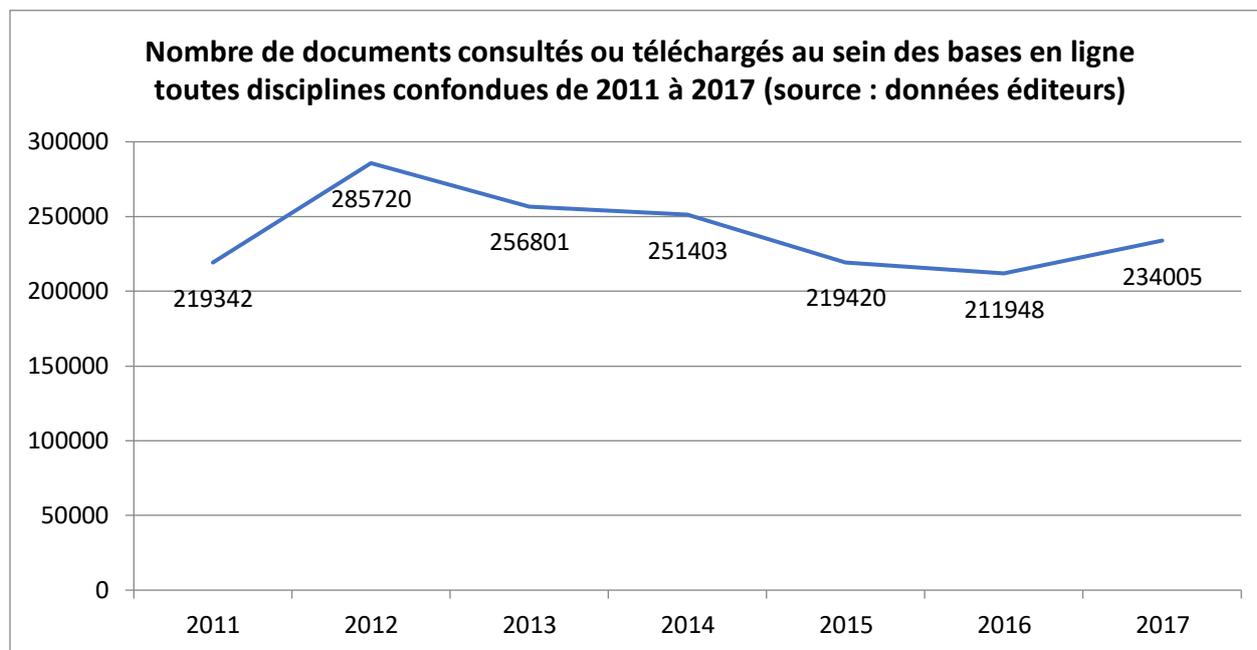
Le tassement est net depuis 2012, avec une petite exception en 2014, année où les règles de prêt ont changé au SCD. Il s'agit d'un constat général au niveau national.

La refonte du règlement intérieur a été l'occasion de repenser les règles de prêt afin de redynamiser les emprunts, en passant notamment au prêt en nombre illimité, comme il est précisé dans les temps forts de ce présent rapport. La validation en CA le 13 mars 2018 suppose d'attendre la rentrée 2018 pour la mise en application des nouvelles règles. Un bilan pourra être établi dans le rapport d'activité 2019.

4.2.4.2 Les consultations des ressources électroniques

L'ensemble de la communauté universitaire a accès aux bases en ligne dans les locaux des différentes bibliothèques mais également à domicile, sur authentification. Ces ressources regroupent des bases de revues, de données (données d'entreprises par exemple), des e-books, de la presse en ligne, des contenus pédagogiques. L'accès à ces ressources s'effectue à partir du site web du SCD, mais également à partir du sous-menu « Bases en ligne » de l'onglet « Ma BU » de l'ENT authentifié.

Pour les usagers extérieurs à l'université, quelques collections numériques sont également **accessibles, uniquement sur place**, dans les BU via des postes informatiques dédiés et en libre accès.



On note une **baisse du nombre de documents consultés et téléchargés entre 2012 et 2016** (-24,3%). Cette diminution s'explique en partie du fait du **non-renouvellement de certains abonnements** (American Institute of Physics, Encyclopaedia Universalis, Factiva), et par des **changements de mode de calcul de certains éditeurs** (passage aux normes Counter) entraînant notamment un calcul plus restrictif du nombre de documents consultés.

Une autre explication peut être avancée : **notre système d'information, vieillissant (la précédente réinformatisation date de 2003) et peu ergonomique, n'a pas été conçu pour intégrer les ressources électroniques**, ce qui fait obstacle à une utilisation optimale de ces ressources et à leur valorisation. De plus, certains enseignants-chercheurs utilisent d'autres accès que ceux fournis par le SCD, notamment ceux faisant partie des UMR, qui utilisent souvent les ressources de BibCNRS. À terme, ces pratiques devraient pouvoir être observables grâce à ezMESURE et ezPAARSE, les outils statistiques proposés par le consortium COUPERIN, et en cours d'implémentation par la DSI depuis 2016.

Par contre, entre 2016 et 2017, on note une augmentation importante du nombre global des consultations et téléchargements. Plusieurs explications peuvent être avancées pour expliquer cette hausse : en premier lieu, **les changements intervenus dans l'ENT et dans l'onglet « Ma BU »** ont facilité l'accès aux catalogues des revues et des ebooks, **rendant plus visibles les documents signalés par ce biais** ; ensuite, **des actions de communication récurrentes sur les réseaux sociaux** entre autres, corrélées au nombre croissant d'abonnés à ces réseaux, ont également pu faciliter la valorisation de nos ressources électroniques ; enfin, pour certains éditeurs, **des changements de mode de calcul** ont fait augmenter les chiffres (c'est le cas notamment pour la base Lextenso).

4.2.4.3 Usages des livres imprimés et des DVD

Les DVD sont des supports très appréciés des usagers et ont un **taux de rotation de plus de 88% en 2017 (64% sur les titres achetés en 2016 et 2017)** et un **taux d'emprunt de plus de 206% pour 2027 DVD disponibles**. À noter : à la demande des usagers, les différents DVD d'une saison ont été regroupés dans un coffret à partir de 2017, ce qui aura certainement une incidence sur les taux d'emprunt en 2018. Pour l'instant, cette incidence ne s'est pas encore manifestée, en raison du nombre important de titres achetés en 2017 (193) et immédiatement empruntés.

Concernant les **livres imprimés**, on a constaté, **comme dans tous les SCD, un tassement des emprunts avec 61124 emprunts** contre 67 420 en 2016 et 71 121 en 2015, soit une baisse de 14% en 2 ans.

Un récent traitement statistique des **taux de rotation par tranche de cote** des documents achetés pour l'année en cours et l'année antérieure devra faire l'objet d'une étude approfondie en 2018-2019 afin de repenser la politique documentaire dans le cadre du projet d'établissement. Des bilans documentaires sont rédigés chaque année par les responsables de pôles disciplinaires et permettent déjà de dessiner les grandes tendances de ce traitement statistique :

- **Pour le pôle Droit-Economie-Gestion** : le taux de rotation des acquisitions récentes est bon et le taux d'emprunt des livres en 2016 et 2017 encore meilleur, voire atteint des pics avec les collections autour du droit fiscal de la famille et la fiscalité internationale. On observe aussi, à travers les suggestions d'acquisitions ou les emprunts de manière générale, une forte demande documentaire autour des thématiques des marchés publics et du droit commercial et social. Au sein de ce pôle, le droit est nettement surreprésenté par rapport à la gestion ou l'économie. Il faudra augmenter le nombre d'exemplaires dans les domaines du droit commercial et du droit du travail. Les titres autour de l'économie et le droit du transport doivent être renforcés, en particulier pour répondre à la fertilisation croisée des disciplines du projet d'établissement.
- **Pour le pôle Culture, Langues, Lettres, Arts et Sciences Humaines** : 35% des acquisitions de la documentation de niveau enseignement se font en fonction des suggestions d'acquisition des enseignants et enseignants-chercheurs. Les relations avec les enseignants et/ou chercheurs sont donc très importantes au sein de ce pôle, en particulier dans les domaines de l'histoire et la géographie. Dans le cadre du projet d'établissement, l'accent est mis sur l'interdisciplinarité. Les méthodes de langue ont des bons taux de rotation concernant les acquisitions récentes et un taux d'emprunt significatif, en particulier pour l'anglais. Les préparations aux concours de CAPES-agrégation sont bien empruntées. Le pôle souhaite développer une offre documentaire en science-fiction et fantasy française en 2018 et valoriser les collections en FLE, trop méconnues. Concernant l'achat des DVD de fiction, 30% sont acquis sur suggestions des usagers. Les collections autour de la réussite étudiante, l'insertion professionnelle, les métiers sont peu empruntées malgré des salles dédiées (Etudes et Avenir à la BU du Mont Houy ; Vers l'emploi à la BU des Tertiales). Il serait nécessaire d'acheter des titres plus à jour et de les valoriser. Il faudra également réfléchir au développement de ressources documentaires autour de la mobilité internationale des étudiants. Le taux d'emprunt des BD est important, tout comme les collections préparant au CAPES.
- **Pour le pôle Sciences, Techniques et Sport** : Les taux d'emprunts et de rotation sont plus faibles que dans les deux autres pôles. On constate par ailleurs que les documents les plus consultés sont d'anciennes éditions qui ne sont plus éditées actuellement, alors que les titres récemment achetés dans la même thématique sortent peu, malgré l'obsolescence rapide de ce type de collections. A noter cependant, les collections en sport, plus utilisées que les autres disciplines, en particulier lorsqu'elles abordent la formation en EPS et la préparation du CAPES. Le nombre moyen d'exemplaires est peu élevé pour les manuels de niveau enseignement, contrairement au pôle Droit économie Gestion. Les usages des étudiants dans cette discipline sont surtout numériques, avec une offre importante d'ebooks en informatique (plateforme ENI). Les suggestions d'achat sont surtout le fait d'enseignants-chercheurs. A noter d'ailleurs sur ce point la forte implication de la Serre Numérique. Une part importante des titres achetés sur les serious games et jeux vidéos proviennent en effet de ses listes soumises à notre université et à l'université de Lille. Ces ouvrages, placés en libre consultation dans l'espace Culture-Presses de la BU du Mont Houy, rencontrent un grand succès.

4.2.4.4 L'usage des périodiques imprimés

De nombreux périodiques ne sont pas empruntables (année courante consultable sur place uniquement) ; d'autre part, les usages de lecture des revues et de la presse sont spécifiques. D'où l'intérêt d'effectuer des enquêtes de consultation sur place par sondage (méthode ESGBU).

Chaque année, **deux enquêtes de consultation** ont lieu au SCD, dans chacun des 2 principaux sites, d'une durée d'une semaine chacune. La première est en période « creuse » (juin), la seconde en période de grande activité (novembre). Les statistiques de consultation des périodiques imprimés **permettent d'en savoir un peu plus sur l'usage de la collection** mais la disposition des espaces et le manque de coopération des usagers rendent difficile une enquête exhaustive.

À la suite d'une **enquête menée aussi bien aux Tertiales qu'au Mont Houy sur l'usage des périodiques en 2015, il a été procédé à un déménagement des périodiques au plus près des collections d'ouvrages, afin de les rendre plus visibles**. 1702 périodiques ont été empruntés en 2017. Il faudrait compléter ce chiffre par une nouvelle enquête d'observation sur la consultation sur place, étendue à tous les espaces du SCD et en période de forte activité. L'enquête d'observation menée entre 19h et 20h révèle que des titres sont consultés, mais il ne s'agit pas de l'heure où les usages sont les plus intenses dans nos murs.

4.2.5 PROJETS « RESSOURCES DOCUMENTAIRES » POUR 2018

- Travail approfondi sur le taux de rotation des collections et les règles de prêt en conséquence
- Préparation de l'intégration des collections en management pour l'IAE (futur IIM) sur le campus du Mont Houy
- Nettoyage des notices bibliographiques dans le cadre du projet de réinformatisation
- Mise en rayon du 2^e don Fossier
- Convention et déménagement du don Delort
- Installation du fonds professionnel en libre accès
- Valorisation des bases en ligne sous licence nationale avec l'API ISTEK
- Valorisation des collections et services numériques au moyen des tags NFC
- Augmentation de la mutualisation documentaire par la collaboration avec la plateforme des langues

4.3 SOUTENIR LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ

4.3.1 PRÉSENTATION DU NOUVEAU DÉPARTEMENT

Issu du Service aux chercheurs, Le **Département d'Appui à la Recherche du SCD a été créé dans le nouvel organigramme à l'automne 2017**. Ce département est entièrement **dédié à l'accompagnement des chercheurs et des doctorants, à la valorisation de la production scientifique de l'établissement et à la mise en place de services documentaires dédiés**. Les missions sont les suivantes :

- **Thèses et mémoires :**
 - accompagnement documentaire des doctorants
 - gestion et valorisation des thèses imprimées avant 2012
 - gestion du dépôt, du signalement, de la diffusion et de la conservation des thèses de doctorat
 - gestion du dépôt, du signalement et de la diffusion des mémoires de master soutenus à l'UVHC
 - gestion de l'archive institutionnelle dédiée aux thèses et mémoires (Theoreme)
- **Production scientifique**
 - rédaction d'une charte de signature unique des publications

- mise en place et gestion d'un portail HAL institutionnel dédié aux publications
- signalement et accompagnement au dépôt de ces publications
- **Services aux chercheurs**
 - formation aux doctorants et chercheurs (en lien avec le service des formations du SCD, et avec le collège doctoral Lille Nord-de-France)
 - formation et accompagnement sur les outils et problématiques spécifiques à la Recherche (dont bibliométrie et aide au pilotage).
 - développement d'outils numériques spécifiques (Bibliothèque numérique)

L'équipe s'est constituée sur la base des personnels déjà en poste, mais **une profonde restructuration des fiches de poste a été nécessaire**. Pour le service des thèses et mémoires : 2 personnels titulaires BIBAS pour 0,5 ETP chacun, 1 personnel titulaire BIBAS (remplacé en octobre 2017 par un contractuel) pour 0,25 ETP. Pour le service d'appui à la Recherche : 1 personnel titulaire (recruté en interne en décembre 2016), pour 0,5 ETP ; 1 personnel titulaire BIBAS recruté sur concours pour 0,75 ETP. Ces deux services sont coordonnés par le responsable du Département d'Appui à la Recherche pour 0,75 ETP (soit **3,25 ETP au total pour ce département, répartis sur 6 personnels**).

4.3.2 ACTIVITE

4.3.2.1 Thèses et mémoires

4.3.2.1.1 *Theoreme : l'archive ouverte dédiée aux thèses et mémoires*

Par **décision du CA du 16 juin 2011**, l'UVHC a choisi la **version numérique pour la conservation et la diffusion de ses thèses de doctorat à compter de février 2012**. Pour la diffusion et la valorisation de ces thèses, **l'archive institutionnelle Theoreme**, développée par la DSI, conçue et gérée par le SCD, a été ouverte en juillet 2012.

Dès 2013, les mémoires de master de la Faculté de Droit-Économie-Gestion ont également intégré Theoreme. Depuis, un projet d'extension du dispositif de dépôt des mémoires à d'autres composantes est mené par le SCD, en attente de la réponse des composantes.

En 2017, **104 nouveaux documents ont été versés dans Theoreme, dont 43 thèses et 61 mémoires**. Fin 2017, on comptabilisait **387 documents signalés sur Theoreme, dont 215 thèses et 172 mémoires**.

4.3.2.1.2 *Dépôt des mémoires Master de la Faculté des sports : début du projet*

Suite à une demande de la directrice de la **Faculté des Sciences et Métiers du Sport de l'université**, le SCD projette **d'intégrer cette composante au dispositif de diffusion des mémoires de master dans Theoreme**. Le dispositif global est **accepté par la composante**, cependant certains critères pédagogiques de sélection des documents à diffuser restent à définir par celle-ci. La FSMS étant composante pilote pour d'autres projets menés par le SCD (mise en ligne d'une plateforme pour la diffusion des sujets d'exams de la FSMS – projet SIFRE 2017), l'intégration de ces mémoires à Theoreme est pour l'instant en attente.

4.3.2.1.3 *Mise à jour du guide BU du doctorant*

Dans un souci d'amélioration continue des services rendus et de la documentation mise à disposition des doctorants, les membres du service des thèses et mémoires ont travaillé en 2017 à la mise à jour du guide BU destiné aux doctorants. Sa diffusion (imprimée et numérique) étant prévue pour le début de l'année 2018.

4.3.2.1.4 *Numérisation et diffusion des thèses imprimées soutenues avant le 1^{er} février 2012 à l'UVHC : un projet finalement porté par le SCD sans budget supplémentaire SIFRE*

Fin 2016, le SCD avait répondu à l'appel à projets SIFRE de l'université en présentant plusieurs projets. La numérisation rétrospective des thèses de doctorat soutenues à l'UVHC avant le 1^{er} février 2012 et conservées au format imprimé par le SCD en faisait partie. Ce projet n'avait pas été retenu pour un financement par

l'université. En 2017, profitant d'un reliquat budgétaire important, et considérant que ce projet, déjà mené dans d'autres SCD, serait profitable à l'université, le SCD a décidé de lancer le projet en le finançant sur son propre budget. 868 documents sont concernés.

L'objectif final est de rendre accessible dans l'archive institutionnelle dédiée aux thèses et mémoires de l'UVHC, Theoreme, l'ensemble des thèses soutenues à l'UVHC, depuis sa création, tous supports confondus. À terme, les avantages pour l'ensemble de la communauté universitaire de Valenciennes seraient : l'accès immédiat, sur place et à distance, aux thèses numérisées ; la possibilité d'accès simultanés ; la recherche sur le texte intégral ; la visibilité et l'accessibilité accrues de la recherche de l'Université. Ce projet s'inscrit dans la politique de développement du patrimoine numérique de l'Université (projet inclus explicitement dans le contrat quinquennal 2015-2019).

Après rédaction d'un cahier des charges, puis examen des devis et des services, notamment techniques, fournis par les prestataires, il a été décidé de faire appel à l'Atelier National de Reproduction des Thèses, organisme public sous tutelle du Département de l'Information Scientifique et Technique et du Réseau Documentaire (DISTRD), acteur de la valorisation de la production scientifique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en France. Un premier lot de 268 thèses (non unicas), soutenues entre 2007 et 2012, a été envoyé pour numérisation

La constitution de ce premier lot a nécessité le travail actif de l'adjointe au Département d'Appui à la Recherche, personnel de catégorie B pilote de ce projet, ainsi que celui de deux personnels de catégorie C, qui ont œuvré à la gestion des documents en magasin et à leur mise en colis.

En 2018, un second lot sera numérisé, et les membres du service des thèses travailleront à la mise en ligne dans l'archive Theoreme, en relation avec la DSI, qui devra créer le nouveau workflow.

4.3.2.2 Publications scientifiques

4.3.2.2.1 La rédaction d'une Charte de signature unique des publications de l'université

Donner aux chercheurs et enseignants-chercheurs des éléments leur permettant de mieux signer leurs publications, selon les normes nationales et internationales afin de mieux les repérer dans les bases de données recherche, était un préalable à tout développement d'archive ouverte pour les publications scientifiques.

Ce projet a occupé une grande partie du personnel du département et la directrice du SCD pendant l'année 2017. Ce travail s'est effectué en partenariat étroit avec la Direction de la recherche et de la valorisation de l'université (DRV), et est décrit dans les temps forts en début de ce rapport.

Une version 1 de la Charte a été finalisée et diffusée à la communauté scientifique de l'université en décembre 2017. Elle devra être revue en fonction de la transformation de l'université en Université Polytechnique Hauts de France, intégrant une INSA, avec donc une double tutelle pour certains chercheurs

4.3.2.2.2 Une archive ouverte institutionnelle pour la diffusion des publications scientifiques : étude des possibilités existantes et ouverture d'un portail HAL pour l'UVHC

Inscrit au contrat quinquennal, le développement du patrimoine numérique de l'établissement est l'un des axes politiques de la présidence. Après la rédaction d'une charte de signature unique, le Département d'Appui à la Recherche du SCD a pour objectif de travailler à la création d'une archive institutionnelle dédiée aux publications scientifiques produites par les équipes de Recherche de l'Université. Ce projet a fait l'objet d'une étude approfondie portant sur les solutions existantes pour la mise en place d'archives ouvertes institutionnelles (AOI) ainsi que sur l'archive nationale HAL.

Au terme des recherches menées, avec l'accord du Vice président Recherche, le SCD recommanda l'ouverture d'un portail institutionnel HAL pour la valorisation et la gestion des publications scientifiques produites au

sein de l'établissement. Le projet fut **adopté en Commission Recherche en novembre 2017**. Il sera développé en 2018.

4.3.2.2.3 *Sensibilisation des chercheurs aux problématiques de l'Open Access*

Dans le cadre de l'**Open Access Week** (semaine du libre accès), et des **ateliers** détaillés dans les temps forts de ce présent rapport, les membres du département (6 personnes), ainsi que trois autres personnels SCD ont activement participé à la réflexion sur les actions à mener, à la conception des ateliers proposés ainsi qu'à leur animation (2 jours en octobre 2017).

4.3.2.2.4 *Repérage des publications scientifiques UVHC (projet IPERU OST)*

Dans le cadre du projet national de repérage par les établissements des publications scientifiques parues durant l'année n-1 et qui leur sont affiliées, l'adjointe du Département d'Appui à la Recherche du SCD a travaillé en étroite collaboration avec un personnel de la Direction de la Recherche et Valorisation. Le travail réalisé consistait, sur la base d'une **liste de publications fournie par l'Observatoire des Sciences et Techniques**, à **vérifier puis valider ou invalider l'affiliation de chacune des publications à notre établissement**.

Jusqu'à présent, ce repérage était fait uniquement par la DRV. **La collaboration entre le SCD et la DRV a permis un traitement plus rapide et efficace**. Ce travail devant être mené chaque année (entre avril et juin), il a été décidé de rendre la **collaboration pérenne**.

4.3.2.2.5 *Travail comparatif sur des bases citationnelles et des outils bibliométriques associés en fonction des besoins de la Recherche de l'université*

Afin de répondre aux demandes récurrentes d'enseignants-chercheurs, le SCD a mené une **étude comparative des bases citationnelles Scopus et Web of Science**, ainsi que des outils bibliométriques qui leur sont respectivement associés, **Scival et Incite**. Trois membres du Département d'Appui à la Recherche y ont participé, ainsi que la responsable des abonnements aux ressources électroniques.

Une **période d'accès gratuit d'un mois** a également été accordée aux membres de l'établissement pour permettre aux enseignants-chercheurs de **tester et de comparer** les contenus et fonctionnalités de ces deux bases. Parallèlement, une **enquête fut diffusée auprès du personnel de recherche pour recueillir les avis**. Faute de retours suffisants, et pour des raisons de budget documentaire restreint, aucun abonnement n'a finalement été souscrit en 2018, malgré la demande de certaines disciplines de recherche.

L'abonnement à l'une ou l'autre de ces bases est toujours à l'étude pour 2019, et sera nécessaire si l'université souhaite un travail de bibliométrie.

4.3.3 PROJETS « APPUI A LA RECHERCHE » POUR 2018

- **Ouverture d'un portail institutionnel HAL**
- **Mise à jour, complétion et alignement des référentiels d'autorités pour les chercheurs**
- **Mise à jour de la Charte de diffusion des thèses électroniques**
- **Création d'une page dédiée à ce département sur le site web du SCD**
- **Intégration dans Theoreme des thèses imprimées numérisées**
- **Extension du dispositif des mémoires numériques**

4.4 DÉVELOPPER DES SERVICES PHYSIQUES ET NUMÉRIQUES

4.4.1 MOYENS

4.4.1.1 Personnel mobilisé

Les services physiques et numériques sont organisés en deux départements transversaux : les services aux publics et les ressources et services numériques à l'intérieur d'un nouveau département pilotant l'innovation, la formation documentaire, le numérique et la communication.

- Le département des services aux publics est piloté par un conservateur, qui y consacre 0.3 ETP par semaine.

Sur chacun des 4 sites du SCD, les équipes sont mobilisées afin d'assurer des **permanences de service public** (accueil en banque de prêt et renseignement des usagers dans les salles de lecture). Le contact avec le public est central et **concerne pour une part de leur mission, quasiment tous les agents du SCD**, quelle que soit leur catégorie et les autres missions qui leur sont confiées. Seul le personnel administratif n'assure pas de permanence.

Lorsque le personnel est en nombre insuffisant, notamment sur l'heure de déjeuner et aux heures extrêmes (8h-9h et 18h-20h), **des moniteurs-étudiants assurent quelques permanences à l'accueil toutes les semaines et servent d'appui au personnel lorsque cela est nécessaire** (formations et déplacements des agents, congés, arrêts maladie...). Cela correspond sur chacun des principaux sites à 2,14 ETP et sur les antennes à 0,2 ETP. Cette **présence est indispensable** pour assurer le fonctionnement normal de la bibliothèque, notamment à la BU des Tertiales où le personnel est en nombre insuffisant. La **suppression des personnels CUI (Contrat aidé)** au second semestre 2017 a eu un **impact très important et négatif sur le SCD**. Trois personnels CUI présents sur les deux principaux sites, ainsi que sur Cambrai, assuraient de nombreuses permanences de service public et représentaient 1.8 ETP. Seul le CUI de la BU de Cambrai a pu voir son activité se prolonger jusqu'en septembre 2018. **Les heures de monitorat étudiant seront donc bien plus importantes en 2018.**

À noter : **pour les antennes de Cambrai et Maubeuge, un seul magasinier titulaire est en poste pour accueillir le public, gérer les espaces et services documentaires, ouvrir et fermer la bibliothèque.** Il y consacre par conséquent plus de 90% de son temps et doit réaliser simultanément l'accueil du public, les acquisitions et le traitement documentaire afin d'assurer une amplitude d'horaires d'ouverture suffisamment large.

Moyenne par ETP de l'activité dédiée au service public (en banque de prêt ou en salle de lecture) en fonction de la catégorie de chaque agent (source : fiches de poste du SCD) :

ETP pour chaque personnel	Moyenne par agent
Catégorie A	0,2
Catégorie B	0,2
Catégorie C	0,7

Il faut ajouter à ces chiffres le temps passé chaque semaine pour **répondre à des questions en ligne** posées via le **service de renseignement virtuel Ubib**, par chat ou par mail, soit 0,2 ETP. Ce sont des catégories A et B qui effectuent ce service de renseignement virtuel.

Des **réunions internes** de 2 heures ont lieu mensuellement sur chaque site principal afin d'organiser et d'améliorer l'accueil du public. Elles sont animées par le responsable de site de BU. L'ensemble des magasiniers de chaque site y participe. Il faut ajouter à cela des **réunions spécifiques et thématiques**, notamment pour la qualité de l'accueil avec les référents de chaque site (une fois par mois), la mise à jour annuelle de la procédure

des relances des usagers dont les documents n'ont pas été rendus et l'organisation du service Ubib (bilan annuel).

- **Le développement et la maintenance des services numériques est assuré par le Département de l'Innovation, la Formation, le Numérique et la Communication (DIFNC). Au sein de ce département plusieurs agents sont chargés d'activités autour du numérique, pour une partie de leurs missions :**
 - 1 IGE, pilote du département
 - 1 bibliothécaire chargé du projet de réinformatisation
 - 1 bibliothécaire responsable du service des formations documentaires
 - 3 BIBAS (1 responsable du matériel informatique et du SIGB ; 1 chargé des statistiques des ressources numériques ; 1 adjoint communication chargé des mises à jour des informations en ligne et de leur diffusion sur les réseaux sociaux)

Leur activité combinée au sein du DIFNC correspond à 3,8 ETP.

Ce département est un **service très transversal, support aux autres départements, et sans lequel rien ne pourrait être réalisé au SCD.**

Les missions et les personnels se répartissent entre :

- **Les ressources documentaires numériques (ressources acquises, gratuites, ou produites par l'université) :** acquisition, traitement, mise à disposition technique, valorisation, statistiques, communication.
- **Les outils numériques supports pour traiter, diffuser, valoriser cette documentation, et développer les services numériques auprès des usagers,** notamment étudiants, mais aussi enseignants-chercheurs : SIGB, résolveur de liens, site web, ENT...
- **Le parc informatique du SCD** (PC publics et professionnels, logiciels)

Les personnels de ce département travaillent beaucoup avec les autres départements, et ont plusieurs responsables fonctionnels selon les projets auxquels ils participent. Un travail de **veille professionnelle** et des **connaissances techniques pointues** y sont particulièrement nécessaires.

Le DIFNC agit en étroite collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI) de l'Université qui accompagne la mise en place des différents services numériques. En effet, le SCD ne dispose pas d'informaticien et tous les projets doivent être finalisés par la DSI.

4.4.2 HORAIRES D'OUVERTURE ET FRÉQUENTATION

4.4.2.1 Horaires d'ouverture étendus

Les deux principaux sites (BU Mont Houy et Tertiales) sont à présent ouverts de 8h à 20h du lundi au jeudi, le vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h (64h/semaine en période pleine, sauf aux mois de mai, juin, juillet et août, périodes creuses). Le SCD dispose du **label national NoctamBU+**. L'ensemble du dispositif est détaillé dans les temps forts de ce présent rapport.

Pour la BU de Cambrai : ouverture de 8h à 18h du lundi au vendredi, grâce à la présence d'un personnel titulaire sur place, d'un personnel en contrat aidé (payé par l'Université de Lille mais recruté et géré par le SCD) et d'un moniteur étudiant pendant le déjeuner. Ces horaires devront être modifiés en 2018-2019, en raison de la **suppression du CUI** dont le contrat se termine le 31 août 2018. Les horaires seront donc réduits en fonction des heures de monitorat disponibles et de la participation ou non de l'Université de Lille au financement d'un contrat étudiant.

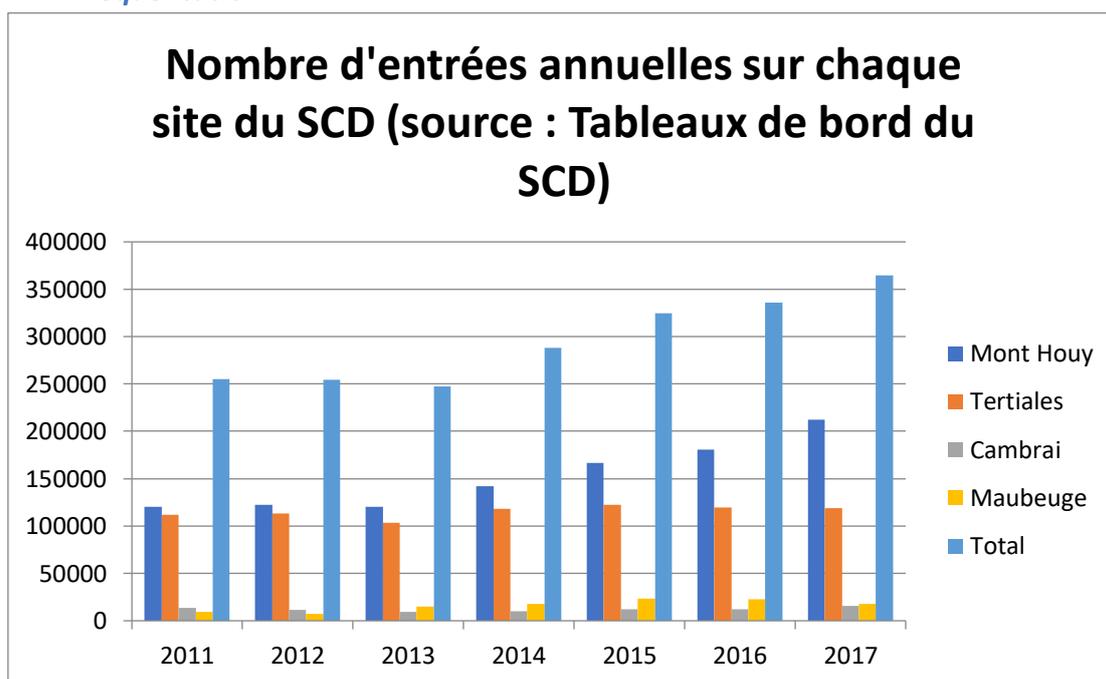
Pour la BU de Maubeuge : l'ouverture est prévue entre **9h et 17h** du lundi au vendredi, car elle dépend de l'emploi du temps du seul agent sur place pour ouvrir et fermer la bibliothèque. L'amplitude horaire est donc l'équivalent d'un ETP par semaine, complété par des heures réalisées par un moniteur étudiant sur l'heure de déjeuner. **L'agent titulaire adapte systématiquement son emploi du temps aux besoins exprimés par les usagers.** Les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont donc très variables sur l'année : ils **peuvent dépasser les 42h hebdomadaires** lorsque la fréquentation est forte et que les périodes d'examen approchent.

Sur l'année, **les 4 sites totalisent en tout 8660h d'ouverture au public, contre 8400 en 2016, soit une hausse de 3%, due en grande partie au dispositif d'extension des horaires d'ouverture sur les deux principaux sites, mais aussi à l'effort réalisé sur les antennes pour maintenir des horaires d'ouverture optimaux.**

Amplitude horaire par site :

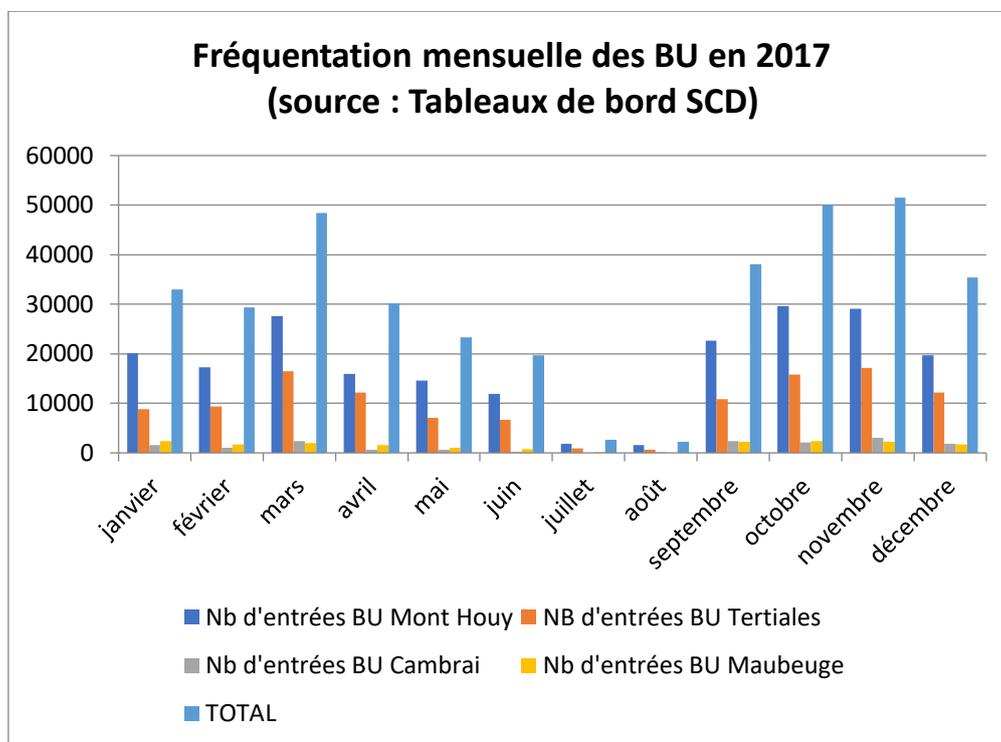
Site	Moyenne hebdomadaire	Total annuel
BU Mont Houy	64 h	2 666 h
BU Tertiales	64 h	2 689 h
BU Cambrai	50 h	1 825 h
BU Maubeuge	42 h	1 480 h

4.4.2.2 Fréquentation



Le taux de fréquentation des 4 sites est en augmentation par rapport à 2016 de 8,56%, avec 364 411 entrées (celle-ci n'était que de 3.48% en 2016), et avec une hausse proportionnellement plus importante pour la BU du Mont Houy. Plusieurs facteurs expliquent cette hausse, en particulier la hausse des effectifs des inscrits à l'université (+5%), mais la progression semble également due à **l'extension des horaires d'ouverture**, en particulier sur le site du Mont Houy : certains usagers ne viennent qu'en soirée, notamment pour imprimer des documents. **L'adaptation des services du SCD aux nouvelles pratiques de travail** étudiantes y est également sensible (création des 2 salles de travail collaboratif, équipement en tableaux blancs et prises dans les salles de travail).

Il est à noter que des **salariés d'entreprise** venant habituellement le samedi, profitent de l'extension pour passer entre 19h et 20h, après leurs horaires de travail. A l'inverse, sur le site des Tertiales, ce sont en majorité des usagers présents avant 19h et qui prolongent leur séjour à la bibliothèque. Les soirées sont appréciées pour leur calme propice à la concentration, contrairement aux journées où l'activité et la fréquentation sont très denses.



Pour rappel, l'extension des horaires en 2017 a commencé au mois de février. **L'affluence la plus forte se fait aux mois de mars, septembre, octobre et novembre sur l'ensemble des sites, comme le montre le graphique ci-dessus.** Les résultats sont similaires à ceux observés pour l'année 2016, et sont expliqués par une concordance d'éléments :

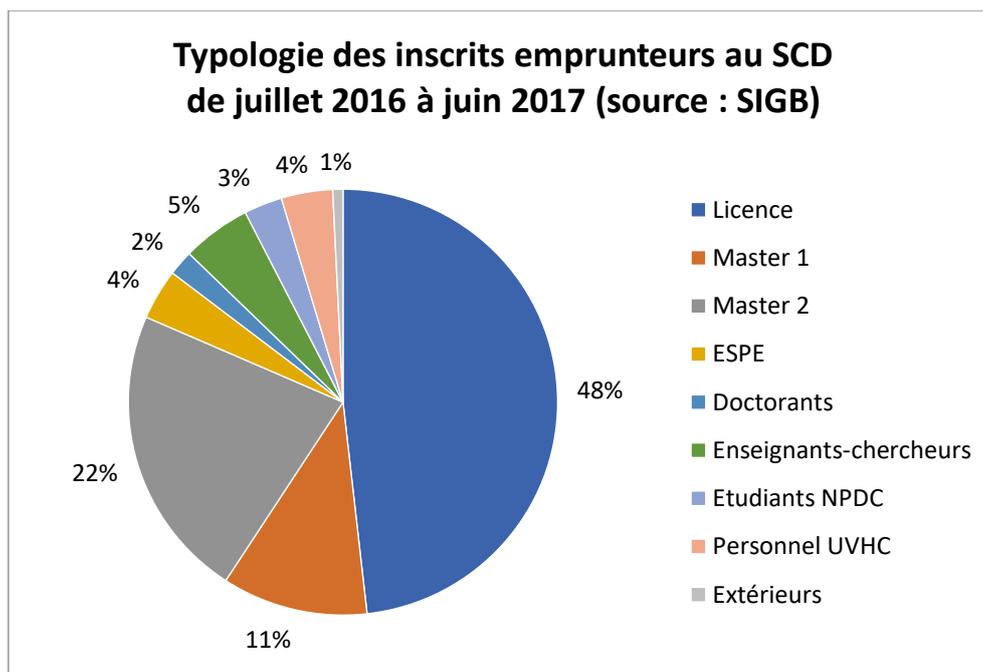
- **Le resserrement progressif des calendriers pédagogiques** de la plupart des composantes depuis 2015 (retrées dès la fin août et examens de fin d'année en avril). On constate d'ailleurs par rapport à l'année 2016 une baisse de la fréquentation en juillet-août, tandis que les entrées des autres mois sont en hausse très nette, en particulier en octobre, novembre et décembre.
- L'utilisation massive des usagers du **service de copies, impressions et scans en réseau** installé depuis 2014 : certains usagers ne viennent à la bibliothèque que pour utiliser ce service qui totalise près de 280 000 copies et impressions annuelles depuis 2 ans
- Un **calendrier conséquent d'évènements** proposés à la BU entraînant une hausse de la fréquentation (salon des Jobs d'été en 2017, dont l'opération est reconduite en 2018)
- La **nouvelle BU de Maubeuge** opérationnelle depuis septembre 2013 sur un nouveau site, entraînant des chiffres de fréquentation plus importants que la BU de Cambrai où le nombre d'étudiants est pourtant supérieur.

Dans ce graphique, il faut considérer comme chaque année l'importance du mois de juin à la **BU des Tertiales**, période où les lycéens sont très nombreux pour réviser le baccalauréat. À noter cependant : la BU du Mont Houy est également fortement fréquentée en juin, pour la préparation des oraux de différents concours.

4.4.2.3 Public utilisateur des espaces et services en présentiel (données SIGB année 2017-2018)

Le public inscrit aux différentes bibliothèques du SCD est **majoritairement étudiant**. Pour l'année civile 2017, on comptait **5305 inscrits emprunteurs de documents physiques** (l'accès numérique ne nécessitant pas d'inscription), **soit une hausse de 4% par rapport à 2016, mais qui est inférieure à l'augmentation des effectifs étudiants et autres personnels (environ 5%)**.

Nous disposons de quelques **données sur les inscrits emprunteurs entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017 : les étudiants en Licence sont les plus nombreux à emprunter des documents, suivis par les étudiants de Master 2 et de Master 1**. Les proportions sont sensiblement identiques à celles de 2016, même si on constate une part plus importante d'étudiants emprunteurs en Licence (48% contre 44% en 2016) :



Il faut ajouter à ce chiffre **de nombreux fréquentants** qui consultent la documentation, utilisent les espaces et certains services de la bibliothèque, mais **qui n'empruntent pas de documents** et n'ont donc pas besoin de créer un compte lecteur. Nous n'avons malheureusement pas la possibilité de connaître les profils de ces fréquentants, en l'absence de contrôle d'accès par carte multiservices à l'entrée. Toutefois, cet inconvénient est aussi un avantage, puisqu'il **permet à toute personne de fréquenter la bibliothèque, sans condition d'accès**.

À noter cependant : depuis la mise en place du **plan Vigipirate**, l'entrée sur le campus des Tertiales n'est possible que sur présentation de la carte multiservices de l'établissement, ce qui dissuade de nouveaux usagers de découvrir la bibliothèque universitaire, pourtant ouverte à tous. D'autre part, les inscrits à la bibliothèque non membres de la communauté UVHC n'ont pas accès à Internet dans les locaux du SCD. Le nombre d'Extérieurs est par conséquent en régression par rapport à l'année précédente, car les usagers ne s'inscrivent pas quand ils apprennent que leur inscription ne leur permet pas d'utiliser Internet. Des actions de promotion ont été mises en œuvre en 2017, notamment lors des **Journées Européennes du Patrimoine** détaillées dans les temps forts de ce présent rapport. Il en est de même pour la **révision des règles de prêt et des tarifs proposés aux Extérieurs** dans le cadre de la refonte du règlement intérieur d'usage du SCD. Les changements seront effectifs à la rentrée 2018 et l'impact ne pourra donc être étudié qu'en 2019.

4.4.3 EXTENSION DE SERVICES EXISTANTS ET CRÉATION DE SERVICES

4.4.3.1 Lancement du prêt de picoprojecteurs

Depuis avril 2017, le SCD a lancé le **prêt de picoprojecteurs permettant de favoriser le travail collaboratif**. Deux picoprojecteurs de gammes différentes sont mis à disposition en prêt à l'accueil de chacun des deux principaux sites. Ils doivent être utilisés dans l'enceinte du SCD. Les usagers ont ainsi la possibilité de projeter le contenu d'un PC portable, d'une tablette ou d'une clé USB sur les murs des salles de travail en groupe. Les picoprojecteurs ont été choisis pour leur portabilité et leur simplicité d'utilisation.

4.4.3.2 Accès internet temporaire pour les futurs inscrits de l'université

L'université a lancé en 2017 un groupe de travail piloté par la directrice générale adjointe et le SCEVE afin d'optimiser la procédure des inscriptions des étudiants. Les différentes bibliothèques, en raison de leur amplitude horaire et du service d'impression qu'elles proposent dans leurs murs, sont au cœur de ces problématiques. Les étudiants ont en effet besoin d'imprimer des documents nécessaires à la constitution de leur dossier d'inscription. Or, pour accéder au service d'impressions en réseau, il est nécessaire de s'authentifier en tant que membre de la communauté universitaire. Un étudiant en cours d'inscription n'a pas encore de **codes d'accès pour ouvrir une session sur un PC public ou pour accéder à Internet via le wifi sur les campus**. Les primo-entrants se retrouvaient chaque année dans la situation des usagers extérieurs à la communauté UVHC, **contraints de retourner chez eux pour finaliser l'inscription en ligne ou imprimer des documents**. Le SCD, qui a participé au groupe de travail, a donc demandé à ce qu'un accès temporaire à Internet soit délivré aux futurs inscrits afin d'accélérer leur démarche d'inscription. **La grande majorité des SCD des différentes universités en France, mais aussi les médiathèques, proposent déjà des codes temporaires gratuits du moment que la traçabilité de l'utilisation est garantie**. Le SCD a donc présenté à la DSI de l'UVHC des exemples régionaux pour mettre en place cette solution (le SCD de l'université de Lille 2 et la médiathèque de Valenciennes). Le personnel du SCD donnait à l'accueil ces **codes valables 24h en échange de l'identité de l'utilisateur**. Ce dispositif s'est avéré utile mais il a été mis en place trop tardivement (à partir du 20 septembre), malgré la demande du SCD et n'a duré qu'un mois, alors que les inscriptions ont débuté la première semaine de juillet. Par ailleurs, d'autres cas problématiques ont été identifiés :

- Les étudiants de l'ENSIAME qui disposent de codes différenciés pour ouvrir des sessions sur les postes publics de leur composante et qui ne comprenaient pas pourquoi ces codes ne fonctionnent pas dans les autres bâtiments sur le campus
- Les étudiants de l'ESPE, anciennement étudiants UVHC, qui ne peuvent plus utiliser les PC et le wifi au sein de la BU alors qu'ils fréquentent toujours le même campus
- Les étudiants rattachés à l'université de Lille, mais dont les cours ont lieu à Cambrai, et qui rencontrent de nombreuses difficultés pour utiliser les PC et consulter des ressources au sein de l'antenne universitaire

Il sera nécessaire de **renouveler cette opération en 2018-2019** et de proposer ces codes **dès le mois de juillet**. La dématérialisation des procédures d'inscription sera effective à la rentrée 2018. Les étudiants n'auront donc plus besoin d'imprimer les pièces justificatives, mais cela supposera toujours un accès à Internet, impossible actuellement sans la délivrance de codes temporaires.

Par ailleurs, **il devient de plus en plus indispensable de proposer à tous nos usagers extérieurs un accès Internet**, en particulier pour ceux qui paient leur inscription au SCD pour un montant de 34 euros. **Les utilisateurs sont nombreux, notamment les lycéens, à refuser de s'inscrire quand ils apprennent qu'ils n'auront pas accès à internet dans nos locaux**. Autre exemple révélateur, **les retraités de l'UVHC**, anciens enseignants-chercheurs, n'ont plus d'accès Internet sur le campus alors qu'ils poursuivent souvent leur activité de recherche et continuent de contribuer au rayonnement de l'université en publiant des articles. **La dynamique initiée avec le Continuum -3+3 ou le renforcement des partenariats sur le territoire**, notamment

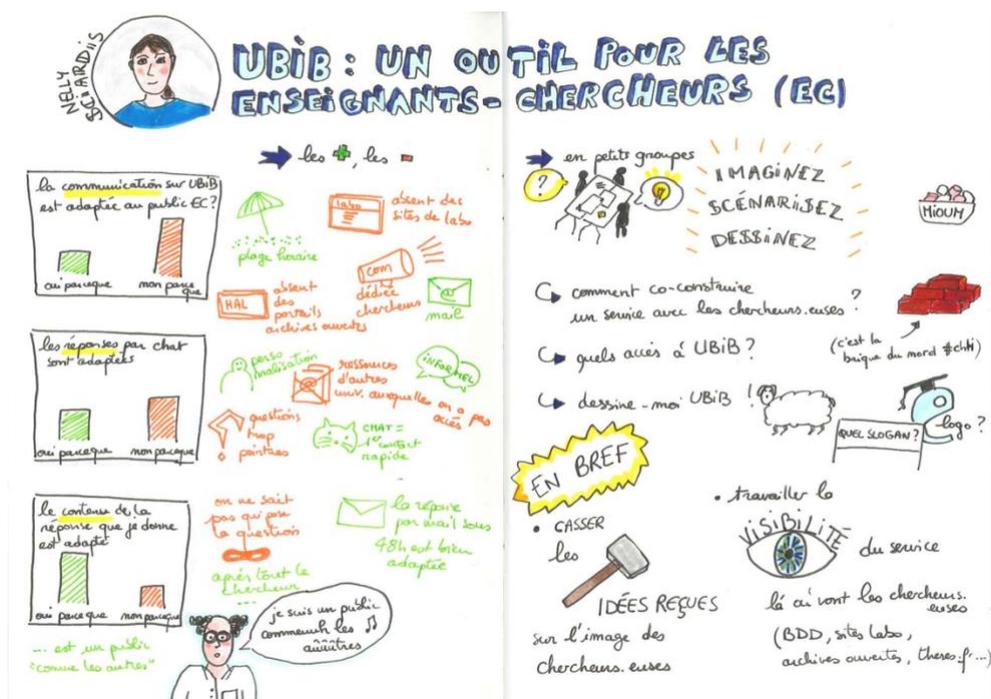
avec le monde de l'entreprise, ne doivent pas être freinés alors que **des solutions simples et sécurisées existent et qu'elles sont déjà généralisées dans les autres universités en France.**

4.4.3.3 Lancement d'une redynamisation du service de questions réponses en ligne au niveau national

Le service national de questions-réponses en ligne, Ubib, auquel participe le SCD de l'UVHC depuis l'année 2011, a vu son homologue Rue des Facs, dédié aux universités parisiennes, disparaître dans un contexte de profond changement des outils et des pratiques numériques des nouvelles générations. Les membres de ce réseau ont donc souhaité **lancer une réflexion sur le devenir de l'outil, son adéquation avec les nouveaux comportements des utilisateurs et sa conquête de nouveaux publics et territoires.** Les membres des universités de la région parisienne sont en effet désormais privés de tout service de renseignement virtuel, alors que les besoins en matière d'accompagnement à la recherche d'information sont grandissants.

Deux opérations ont donc été lancées en 2017 :

- **Le déploiement de tests d'utilisabilité** par les membres du réseau volontaires. Le SCD de l'UVHC a saisi l'opportunité de la présence d'un stagiaire de master pour expérimenter ces nouvelles méthodes UX auprès de ses usagers. Les tests ont démontré que ce service de questions réponses Ubib n'allait pas de soi. **Loin d'être intuitif**, il nécessite l'accompagnement par un professionnel, ne serait-ce que pour en révéler l'existence et l'intérêt.
- **L'organisation d'un nouvel Ubibcamp**, grande journée de petits ateliers réflexifs et participatifs, orientée également vers des méthodes UX, et dont le bilan a fait l'objet d'un article dans le [BBF](#). L'équipe des répondants du SCD s'est mobilisée pour cet Ubibcamp, en animant ou en participant aux ateliers proposés. Avec plus de 70 participants, l'évènement, ouvert à tous, a rencontré un vif succès. Il a redynamisé le sentiment d'appartenance au réseau et a permis de sensibiliser les membres de l'ABES à la potentialité d'un service de renseignement virtuel comme appui au monde de la Recherche. La force d'Ubib réside en effet dans son professionnalisme et son rayonnement sur le territoire, les partenaires étant de plus en plus nombreux au fil des ans. Il reste néanmoins des obstacles à cette progression : le logiciel actuel ne répond ni aux **exigences des futurs membres potentiels** ni aux besoins des utilisateurs à la recherche d'un **guichet unique**, au-delà des portails web d'une bibliothèque. La réflexion se poursuivra donc en 2018-2019, en lien avec les nouveaux outils numériques à déployer.



4.4.3.4 Poursuite de la réflexion sur la nécessité d'une réinformatisation du SCD

Le SCD utilise depuis 2004 le SIGB Millennium, produit de la société Innovative. Cependant, ce dernier est en fin de vie : le logiciel est ancien, le catalogue en ligne est peu adapté aux exigences actuelles des internautes, de par son ergonomie et son manque d'efficacité, puisqu'il a été conçu pour les ressources imprimées. Nos ressources électroniques (e-books et bases en ligne) sont donc très peu visibles. En outre, Innovative souhaite à terme (dans les deux ans) ne plus effectuer de maintenance sur ce système d'information, ce qui nécessite un changement de logiciel.

À ces raisons techniques s'ajoute un changement des normes de traitement de la documentation par les bibliothécaires. De plus, depuis plusieurs années, de nouveaux outils sont apparus, notamment afin de pouvoir gérer et signaler les ressources électroniques. Le seul SIGB n'est donc plus suffisant et ne constitue plus qu'une brique d'un ensemble d'outils, auquel s'ajoute le résolveur de lien auquel le SCD est abonné depuis 2014. Cette évolution est visible dans les autres SCD des universités françaises, notamment au travers du projet national SGBM (Système de Gestion de Bibliothèque mutualisé) mené par l'ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur). Ce projet permettra aux établissements participants de bénéficier d'un SIGB de nouvelle génération (constitué d'une plate-forme de services de bibliothèque située dans un Cloud). Malheureusement, l'Université de Valenciennes n'a pas choisi de rejoindre le groupement de commande du SGBM quand c'était encore possible en 2015. Une autre solution de réinformatisation autonome doit donc être choisie.

Il est donc devenu nécessaire pour l'Université de pouvoir se constituer un SID (Système d'Information Documentaire) cohérent dans lequel les différentes briques (résolveur de lien, SIGB, outil de découverte, base de connaissance, site web, ERM) s'imbriqueraient et s'alimenteraient entre elles.

Le projet de réinformatisation a débuté au printemps 2016. Plusieurs prestataires se sont déplacés pour présenter leurs offres, afin que le SCD puisse mieux appréhender les nouveaux outils disponibles pour les bibliothèques universitaires. En avril 2017, une demande d'estimation financière a été envoyée à ces prestataires. Les réponses ont été fournies à la fin du mois de mai, ce qui a permis de faire un tableau comparatif des coûts et des services proposés.

Parallèlement, l'équipe projet s'est renseignée sur la réinformatisation en cours à la BULCO, avec notamment une présentation de leur projet à Dunkerque le 6 octobre 2017.

En cas de financement, le calendrier fixé prévoit la réinformatisation pour 2019, avec le début de rédaction d'un cahier des charges dès le printemps 2018. Le nettoyage du catalogue, en vue de la future migration des données, a commencé en décembre 2017. Ce nettoyage inclut le nettoyage des notices lecteurs, le traitement des notices bibliographiques ayant des données de lien manquantes, (sans PPN) et la suppression de diverses données obsolètes.

4.4.4 DES ESPACES MIS EN VALEUR

4.4.4.1 Visites individuelles ou en groupe

Le nombre de visites comprend à la fois les visites organisées dans le cadre des formations documentaires à destination des Licence 1, les visites des primo-entrants, des usagers extérieurs lors de manifestations, des collégiens ou lycéens et des universitaires étrangers. Le nombre global de visiteurs est en hausse par rapport à l'année précédente : 3488 en 2017 contre 2397 en 2016, essentiellement en raison des Journées Européennes du Patrimoine, à l'occasion desquelles un trail a été organisé dans la ville, avec un circuit passant par la BU des Tertiales. 899 participants ont ainsi découvert autrement la BU des Tertiales, tandis que 154 personnes ont choisi une visite guidée approfondie et axée sur le patrimoine.

Les **visites lors des pré-rentées sont par contre en diminution**. Seul l'ISTV a demandé à ce que 220 primo-entrants bénéficient de visites en septembre. Les autres composantes préfèrent attendre **les visites intégrées dans les séances de formation documentaire à destination des Licence**. À l'inverse, les **demandes de visites à la carte se multiplient**, avec des groupes plus petits et sont plus régulières tout au long de l'année, en particulier en direction des **collégiens ou lycéens**, dans le cadre du dispositif des **Cordées de la Réussite** piloté par l'ENSIAME ou le **Continuum -3+3**. Des **partenariats plus nombreux sur le territoire** ont été mis en place en 2017, notamment avec les CPGE (environ 200 élèves des classes préparatoires scientifiques du lycée Wallon).

Des « **visites inversées** » (**une des méthodes UX**) **seront prévues en 2018** lors des Journées Portes Ouvertes et par l'intermédiaire de stagiaires afin de remettre l'utilisateur au centre de nos projets, dans une approche inspirée des méthodes UX.

4.4.5 ACTION CULTURELLE ET MANIFESTATIONS

4.4.5.1 Partenariats

Partenaires privilégiés, le **Service Culturel de l'Université** et le **Printemps culturel** ont proposé **deux expositions majeures, scénographiées à la BU du Mont Houy**. Ces expositions sont liées aux résidences CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique) qui ont impliqué les artistes Frédéric Dumont en mars et Patricia Delmotte en octobre.

Le **laboratoire CALHISTE** est un partenaire scientifique avec lequel le SCD travaille régulièrement pour valoriser les activités de recherche, en particulier celles ayant trait à l'Histoire, la Géographie et la Littérature. Le SCD a ainsi accueilli une exposition autour des oeuvres de Rémi Riquet et de la poète Muriel Verstichel à la fois à la BU du Mont-Houy et à la BU des Tertiales en mai et en juin. En septembre, le Service Culturel et le laboratoire CALHISTE se sont associés et ont proposé une exposition sur l'histoire de la langue picarde.

Afin de remplir sa mission de relais culturel au sein de l'Université, le SCD, en collaboration avec **l'Espace Pasolini**, fait une place de choix à la **restitution des œuvres créées par les étudiants** retenus pour être ambassadeurs du Next Festival (festival international d'art sur le nouveau territoire de l'Eurométropole Lille-Kortrijk- Tournai et Valenciennes.). Une première édition d'exposition intitulée « Regards en forme d'œuvres » a eu lieu en février au sein de la BU du Mont-Houy.

Le SCD propose également de mettre en place des **animations en lien avec les autres services de l'UVHC**, participant ainsi pleinement à la vie du campus. En 2017, le SCD a participé à des événements impliquant l'ensemble de l'Université comme **le J'DAY-E, les JPO** ou encore **les journées Pass'port (proposition de contenu, participation des personnels)**.

En tant que service commun, les espaces des bibliothèques sont souvent utilisés pour accueillir les stands des **associations** telles qu'Amnesty International et l'AFEV pour des campagnes de sensibilisation à leurs actions.

Enfin, le SCD organise **des événements** afin de **créer du lien avec son public** et de favoriser l'émergence d'une image de la bibliothèque universitaire **comme lieu de vie**. C'est le cas lors des manifestations **BU Beach** qui, depuis trois ans, proposent aux lecteurs des **sacs mystères thématiques juste avant l'été** et de la crêpe party organisée le jour de Mardi Gras associant la **présentation des services de la bibliothèque avec la dégustation de crêpes et de boissons chaudes**.

4.4.5.2 La BU fait du tri 4^e édition

Pour la quatrième année consécutive, les 21 et 28 novembre 2017, respectivement sur le site du Mont Houy et des Tertiales, ont eu lieu **deux journées de vente de livres éliminés des collections du SCD, ouvertes à tous**. Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration du 17 juin 2014, à raison d'une vente par année universitaire.

Une **régie de recettes temporaire** avait été demandée auprès de l'Agence Comptable. Chaque document était vendu à un prix unique de 1 € (1 € pour 1 monographie ou 3 périodiques), afin de faciliter les opérations d'encaissement et pour une meilleure communication à destination du public.

Une communication multicanale a été mise en place :

- mails sur les listes de diffusion des enseignants et enseignants-chercheurs, du personnel, puis des étudiants,
- présence de l'événement dans le calendrier événementiel de l'UVHC,
- actualité sur le portail du SCD,
- création d'un événement sur la page Facebook du SCD,
- diffusion régulière sur les pages Twitter et Facebook du SCD,
- reprise sur la page Facebook et Twitter de l'Université,
- diffusion d'affiches aux formats A4, A3 et A2 sur les quatre sites de l'université et dans le centre-ville de Valenciennes,
- de nouveaux tote bags floqués du logo du SCD ont été réalisés spécialement pour cette édition et distribués aux acheteurs pour transporter leurs documents

Le bilan a été très positif, avec un total de plus de 2 400 documents vendus, pour 397 acheteurs. Le soutien et la participation de l'ensemble des agents du SCD à cette manifestation a été la clé de la réussite de celle-ci. Cet investissement a été **largement récompensé par les retours des visiteurs** lors de ces deux journées, tous très positifs. Les ventes se sont déroulées dans la convivialité et les acheteurs se sont montrés patients, ce qui était nécessaire au vu de la grande affluence matinale.

4.4.6 USAGES ET ÉVALUATION DE QUELQUES SERVICES

4.4.6.1 2^e audit ministériel sur la qualité de l'accueil au sein du SCD

Le SCD a initié en 2013 une **démarche de qualité de l'accueil et des services**. Cette démarche, après un état des dispositifs normatifs existants et en corrélation avec l'engagement qualité du Contrat Quinquennal de l'Université, s'est matérialisée à partir de 2014 par une dynamique de projet associant une vingtaine d'agents des BU.

Le Plan d'Actions Qualité (PAQ) s'est basé sur **deux référentiels** : « **Qualibib** : outils pour une démarche qualité dans les services documentaires » (livre blanc AFNOR, dernière version 2009) et « **Marianne** : engagements sur la qualité de l'accueil dans les services publics », référentiel piloté par le SGMAP (Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique), qui définit depuis 2008 le standard de la qualité de l'accueil dans les services publics de l'État.

En 2015, afin d'inscrire cette démarche dans un processus pluriannuel d'évaluation, **le SCD a fait la demande et a été retenu par le SGMAP pour faire partie du panel des 29 bibliothèques universitaires auditées au niveau national, dans le cadre du Baromètre de la qualité de l'accueil dans les services publics.**

Le référentiel Marianne et le Baromètre de la qualité de l'accueil

Le SCD affiche depuis 2016 dans ses locaux et en ligne ses engagements en termes de qualité de l'accueil, en lien avec le référentiel Marianne : www.univ-valenciennes.fr/SCD/notre-politique-daccueil

Le référentiel Marianne comporte des engagements articulés autour de grands principes : des horaires adaptés, un accueil courtois, des informations claires, des délais de réponse et de traitement garantis, une écoute permanente de la satisfaction des usagers. Plus de 4500 services de l'État et administrations l'ont aujourd'hui déployé.

En 2017, le SCD de Valenciennes a obtenu une moyenne sur l'ensemble des engagements de 7.5/10, pour une moyenne nationale pour le réseau des BU de 7.1 et pour l'ensemble des administrations de 6.4. Les

critères de notation ayant changé entre 2016 et 2017, il n'a pas été possible d'établir une comparaison avec l'année antérieure.

Ces résultats ont donné lieu à une analyse et à l'identification d'actions d'amélioration afin de préparer le Baromètre 2018 :

- Harmoniser le contenu des réponses quel que soit le canal utilisé (alias du SCD, questions-réponses via le formulaire Ubib)
- Informer sur les heures d'affluence du SCD (effectif à partir de 2018 avec le logiciel Affluences déployé au SCD) par voie d'affichage et sur notre site web
- Repenser l'articulation entre service sur place et en ligne : préciser aux usagers que les démarches peuvent être réalisées en ligne et les accompagner ; créer un formulaire de réclamations en ligne
- Systématiser les questionnements spontanés auprès des usagers : évaluer leur connaissance des différents services et mesurer leur satisfaction
- Améliorer la connaissance par le personnel du SCD du dispositif déployé au sein de l'UVHC à destination des publics empêchés et installer une sonnette pour les PMR à la BU du Mont Houy
- Renforcer l'identification du personnel SCD à l'accueil (systématiser le port des tours de cou, même à l'accueil)

Une démarche Qualité globale et d'amélioration continue

Dès sa démarche initiale, le SCD a envisagé la qualité **au-delà des seuls engagements liés à l'accueil** et au respect des engagements Marianne. Les objectifs affichés sont ainsi plus largement :

- **De resituer les besoins des usagers à l'origine et comme finalité de ses actions**
- **De qualifier et de quantifier l'accueil et l'activité du SCD**
- **De s'inscrire dans une démarche d'évaluation et d'amélioration continue**

Un travail de mise à plat des indicateurs en fonction des engagements affichés sur la qualité sera nécessaire à terme. **Un travail en collaboration avec la cellule Qualité de l'UVHC** est engagé sur ces différents aspects.

4.4.6.2 Usage des PC portables empruntables sur place

Le SCD met à disposition des étudiants des **PC portables à utiliser à la journée, dans l'enceinte des bibliothèques. Depuis 2013, des PC portables sont rachetés régulièrement sur le budget SCD (entre 4 et 6 par an selon le budget)**. Le paramétrage de ces nouvelles machines est fait par la DSI, en fonction de ses disponibilités, et **la mise en service est donc parfois décalée par rapport à la date d'achat**.

Au cours de **l'année 2017, on totalise 3648 prêts**, contre 2313 en 2016 **(+36.6%)**. Il s'agit d'un **service très apprécié des usagers**. Ces très bons chiffres sont le résultat d'un **renouvellement régulier (sur budget SCD la plupart du temps, sauf en 2017, où la DSI a participé et acheté 5 PC portables)** du parc de PC portables proposés aux usagers, effort qui devra être poursuivi chaque année pour répondre aux besoins grandissants des utilisateurs.

4.4.6.3 Consultation des PC publics

Deux types de postes informatiques sont proposés aux usagers : les postes Internet, avec accès uniquement sur authentification (donc uniquement à la communauté universitaire UVHC disposant de ses accès ENT) ; les postes Catalogue (consultation du catalogue et de quelques ressources numériques ciblées), dont l'accès est ouvert à tous, mais ne permettant pas de naviguer sur Internet.

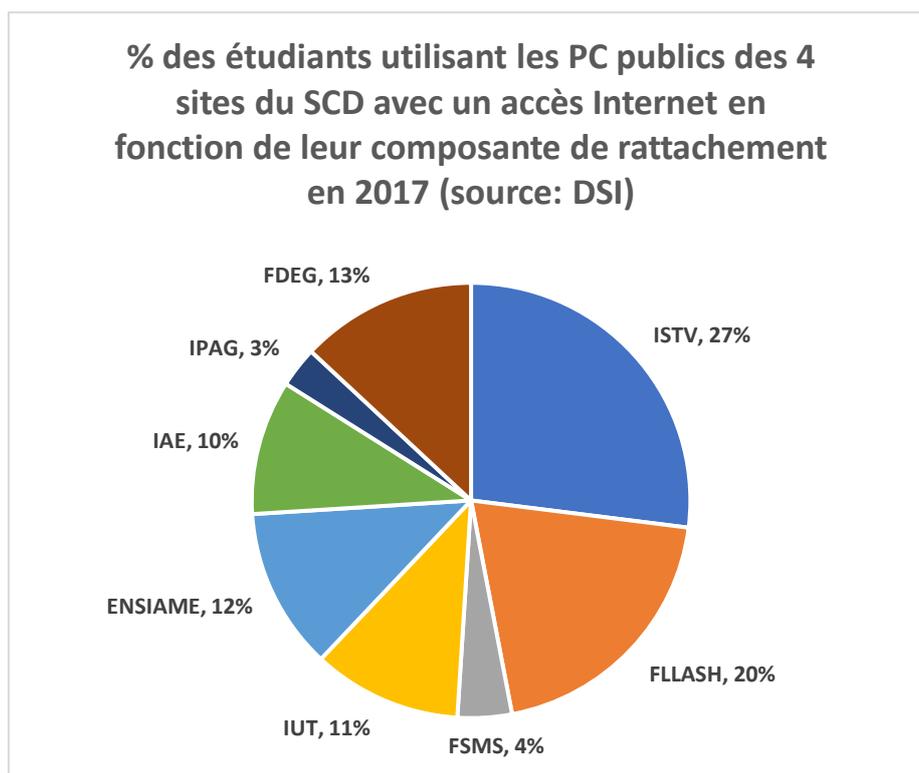
Des statistiques de consultation des PC publics sont produites depuis l'année 2014. Ce travail a pu être effectué au moyen d'un **abonnement du SCD à un module « statistiques »** concernant les PC dédiés à la consultation du catalogue et de la **collaboration des services informatiques pour les PC avec accès à Internet** sur authentification.

4.4.6.3.1 En ce qui concerne l'utilisation des PC avec accès à Internet sur authentification (source DSI) :

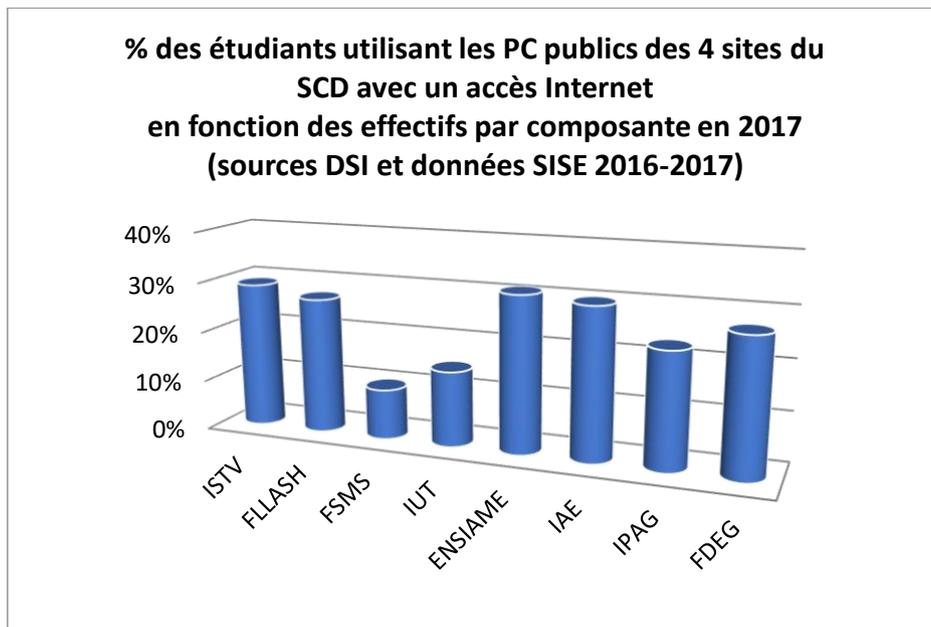
Les postes les plus utilisés sont ceux dédiés à l'inscription au service de copies, impressions et scans en réseau, d'autant qu'ils sont placés à proximité de l'accueil des différentes BU. Les étudiants travaillent également avec leur PC portable ou ceux prêtés par la BU. Les comportements sont identiques à ceux qui avaient été observés en 2016.

Le parc des PC publics fixes est renouvelé progressivement chaque année. L'impact est important sur l'utilisation des ordinateurs au quotidien. Les PC isolés dans les plus petites salles de la BU du Mont Houy sont sous-utilisés et nécessitent d'être répartis en pools dans des espaces stratégiques afin de gagner en visibilité. Ce sera un projet en 2018.

Il est possible de voir les étudiants qui utilisent le plus nos PC avec accès Internet en fonction de leur composante de rattachement au sein de l'Université (par exemple dans le graphique ci-dessous, 20% des PC avec accès authentifié sont utilisés par la FLLASH, 27% par l'ISTV, etc.) :



Mais si l'on compare les connexions à la proportion d'étudiants par composante, ce sont les étudiants de l'IAE et de l'ENSIAME qui utilisent proportionnellement le plus les postes Internet des BU. Le graphique ci-dessous met ainsi en évidence l'importance de ces PC à disposition, même pour les composantes dotées de salles avec des PC et d'espaces de travail. Ce constat s'explique probablement du fait des horaires larges des bibliothèques universitaires, en comparaison de ceux des salles disponibles dans les composantes, fermées à partir de 17h ou 18h. Le logiciel Matlab sera d'ailleurs installé sur les PC de la salle Sciences en 2018, à la demande des étudiants de l'ENSIAME, qui devaient quitter trop tôt leur lieu d'enseignement et les PC où ce logiciel était installé. Les tendances et la répartition par composante sont similaires à celles qui avaient été analysées l'année précédente et synthétisées dans le rapport d'activité 2016.



4.4.6.3.2 En ce qui concerne l'utilisation des PC bridés donnant accès au catalogue des ressources du SCD :
On observe une **diminution de la consultation des postes bridés Catalogue** entre 2014 et 2017, sur l'ensemble des sites.

Il sera nécessaire de **s'interroger sur la pertinence de conserver des postes avec un accès catalogue et ressources numériques uniquement**. La plupart des usagers consultent à présent le catalogue sur leur smartphone. Mais sans accès authentifié ni poste « bridé », ils ne pourront pas accéder aux ressources numériques qui les intéressent (e-books ou articles en texte intégral). L'utilisation de ces ordinateurs est en fait très ponctuelle, car le système n'est pas fluide et l'affichage des ressources numériques non satisfaisant sur ces postes. Ce sont en majorité les **agents en permanence dans les salles** qui sont amenés à montrer telle ou telle ressource en ligne. Les inscrits extérieurs, qui ne disposent pas d'accès Internet dans nos locaux, préfèrent souvent demander directement de l'aide pour la recherche d'information à l'accueil des différentes bibliothèques. Néanmoins, ces PC sont le seul moyen pour les usagers extérieurs d'accéder aux ressources numériques du SCD (sur place).

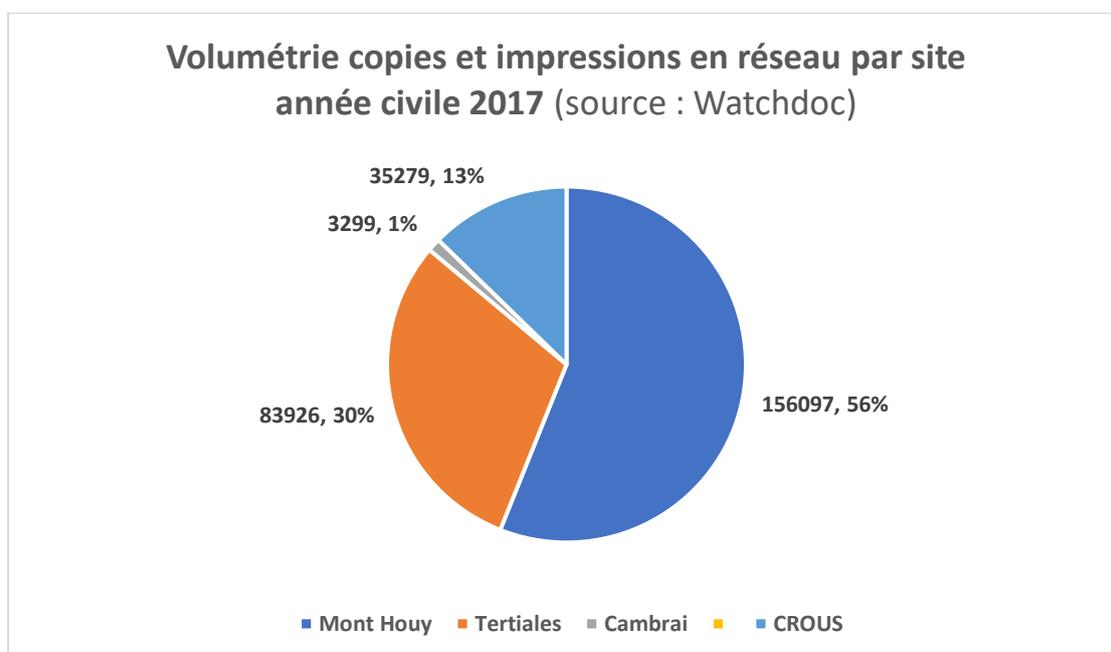
4.4.6.4 Copies et impressions en réseau

Ce service en réseau est opérationnel depuis le mois de juin 2014. Pour rappel, il s'agit d'une délégation de service public, financée par le SCD. Le SCD paye un abonnement pour les matériels et le service, les étudiants payent chaque copie, et si la volumétrie n'est pas suffisante, le SCD paye un complément au fournisseur.

Comme l'année précédente et grâce à la subvention du Conseil régional pour des contrats étudiants en 2017, environ trois heures par jour et par site ont pu être utilisées à la rentrée afin **d'accompagner les usagers dans leur première utilisation du service de copies, impressions et scans en réseau**. L'objectif était en effet de former les moniteurs étudiants aux différents services et outils numériques afin qu'ils puissent épauler les nouveaux utilisateurs à des périodes de pic de fréquentation. **La volumétrie des copies et impressions sur l'année 2017** rend compte de la forte activité du service (jusqu'à 45 000 copies et impressions réalisées dans les mois de forte affluence).

Sur l'année civile 2017, 278 601 copies et impressions ont été réalisées, contre 279 123 en 2016, soit une moyenne de 27 000 copies et impressions par mois, en dehors des mois de juillet et août, dont 76 134 copies couleurs contre 39 735 en 2016 (utilisé par les étudiants pour leur rapport, à rendre souvent en couleurs, ou par tout usager souhaitant reproduire des documents administratifs). La dématérialisation des pièces justificatives à fournir lors d'une inscription à partir de la rentrée 2018 aura peut-être un impact sur la volumétrie de ce service en 2018-2019.

Volumétrie copies et impressions en réseau par site année civile 2017 (source : Watchdoc)



La rentrée 2017 a été, comme en 2016, un moment particulièrement dense pour les équipes qui devaient former les nouveaux collègues, ainsi que les utilisateurs, souvent en attente de la fabrication de leur nouvelle carte multiservices les premières semaines et donc sans accès Internet. Un accès temporaire à Internet était proposé aux futurs inscrits à la rentrée 2017, mais celui-ci fut trop tardif et de courte durée (du 20 septembre au 20 octobre) pour avoir un impact significatif. Malgré ces difficultés, le service rencontre un succès grandissant répondant à un réel besoin des usagers, en particulier au CROUS, et des étudiants en cours d'inscription à l'université qui viennent compléter leur dossier d'inscription à la BU.

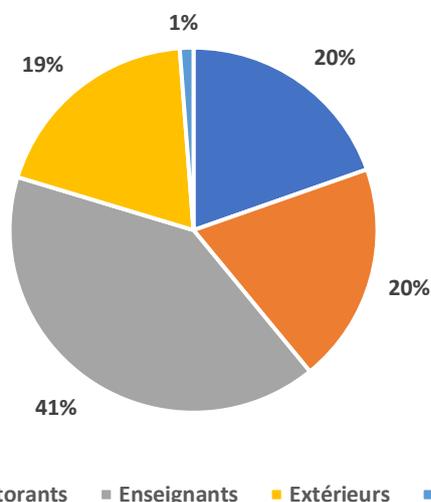
4.4.6.5 PEB (Prêt Entre Bibliothèques)

En 2017, 1027 demandes d'usagers ont été adressées au service de PEB demandeur du SCD, contre 878 en 2016 (pour 960 réponses positives, soit un peu plus de 93 % de satisfaction). Au total, 132 personnes ont utilisé le service du PEB en 2017, contre 140 personnes en 2016. La moitié des demandes de PEB adressées au SCD a pour discipline l'histoire. Les scientifiques sollicitent toujours moins le PEB puisque leurs demandes sont essentiellement des articles récents de revues, désormais souvent directement accessibles en version électronique. Cependant l'écart et les différences de pratiques entre les disciplines se résorbent progressivement. 39% des demandes de PEB sont faites par les étudiants et les doctorants. 41% des demandes viennent des enseignants et enseignants-chercheurs. Les demandes de monographies sont très majoritairement en langue française, contrairement aux demandes d'articles de périodiques qui sont majoritairement en langue étrangère.

Répartition des demandes de PEB (fonction demandeur) par niveau en 2017 (entre parenthèses, les données pour 2016)

Niveau / site	Mont Houy	Tertiales	Cambrai	Maubeuge	TOTAL	TOTAL (%)
Etudiant	188 (258)	10 (24)	4 (3)	-	202 (285)	19.6%
Doctorant	147 (82)	53 (27)	-	- (2)	200 (111)	19.5%
Enseignant	380 (332)	31 (43)	1(-)	5 (-)	417 (375)	40.6%
Personnel UVHC	10 (1)	2 (-)	- (2)	-	12 (3)	1.2%
Extérieur	190 (155)	5 (15)	-	1 (1)	196 (104)	19.1%
TOTAL	915 (863)	101 (109)	5 (5)	6 (3)	1027 (878)	100%

**Répartition par niveau académique Fonction Demandeur
du Prêt entre Bibliothèques année civile 2017 (source :
Tableaux de bord SCD)**



En comparaison, **pour l'activité fournisseur, 436 demandes de PEB ont été adressées au SCD en 2017** (367 demandes en 2016), **368 demandes ont été satisfaites, soit 84%** (309 demandes satisfaites en 2016, 84%). Depuis 2012, les demandes de **photocopies d'articles ont été progressivement envoyées en version PDF**. Cette pratique permet outre un gain de temps appréciable et une réelle économie d'envoi (affranchissement, enveloppe, papier).

Répartition des demandes de PEB 2017 (fonction fournisseur) par discipline et par site (entre parenthèses, les données 2016)

	Mont Houy	Tertiales	Cambrai	Maubeuge	TOTAL	TOTAL (%)
Art	-	14 (15)	2 (-)	-	16 (15)	3.7%
Droit	-(3)	51 (26)	- (-)	-	51 (29)	11.7%
Eco-Gestion	-	33 (17)	-	-	33 (17)	7.6%
Lettres - Sc. Hum.	235 (168)	4 (6)	1 (3)	-	240 (177)	55%
Sciences	84 (103)	-(2)	3 (4)	4 (10)	91 (119)	20.9%
Sciences Politiques	-	5 (1)	-	-	5 (1)	1.1%
TOTAL	319 (274)	107 (76)	6 (7)	4 (10)	436 (367)	100%

À noter : depuis l'intégration du don Fossier dans nos collections, 21 demandes ont été effectuées, dont 8 en 2017. Ce sont pour l'instant quasi-exclusivement des universités françaises qui ont formulé ces demandes, à l'exception de celle de Gand en 2015.

Formulaire de demande de PEB en ligne

En 2016, **un formulaire de demande de PEB en ligne a été mis en place** en collaboration avec la DSI, accessible à distance et sans authentification via le portail du SCD. Il évite aux usagers d'avoir à se déplacer dans les BU.

35 demandes de PEB sont parvenues au SCD par ce biais, dont 23 pour le site du Mont Houy et 7 pour celui des Tertiales. Le profil des demandeurs est similaire à celui du PEB classique. Ce service en ligne est peu utilisé (4% des demandes PEB perçues pour le SCD).

Simplification des tarifs du PEB

L'ensemble des tarifs proposés pour le PEB figurait **dans le règlement intérieur d'usage**. Dans le cadre de la refonte de celui-ci, un groupe de travail a été constitué afin de simplifier et harmoniser ces tarifs. Une trentaine d'exemples provenant d'universités françaises ont permis de comparer et d'adapter les situations au contexte de l'UVHC. Des simulations financières ont été réalisées. L'objectif était aussi de **rendre plus attractif ce service payant auprès des étudiants de niveau Licence et Master** en diminuant leur participation aux frais d'expédition. Certains limitent en effet leur demande à quelques documents, pour des raisons financières. La proposition a été approuvée lors du conseil documentaire du 30 novembre 2017 puis **validé en CA le 13 mars 2018**. La mise en application sera donc effective à la rentrée 2018.

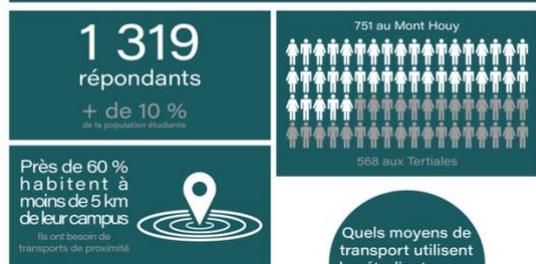
4.4.6.6 Enquêtes et focus group

En cohérence avec les engagements Marianne, **le SCD s'est engagé à mener au moins une enquête par an auprès de ses usagers**. Après le questionnaire spécifique sur les horaires d'ouverture du SCD en 2016, **celui de 2017 portait sur l'accessibilité des deux principaux campus en soirée (sites Mont Houy et Tertiales à Valenciennes)**.

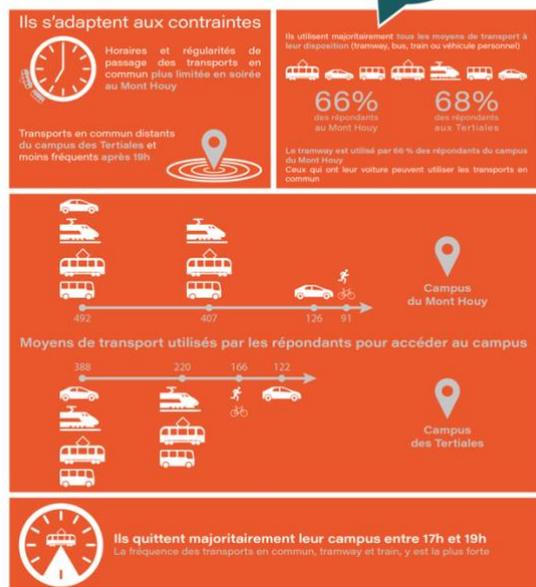
L'enquête s'inscrivait dans un projet global à l'université d'amélioration de la mobilité des étudiants au moyen des différents transports en commun à leur disposition. **Une infographie des résultats a été réalisée et mise en ligne sur le portail du SCD**.

ACCESSIBILITÉ DES CAMPUS

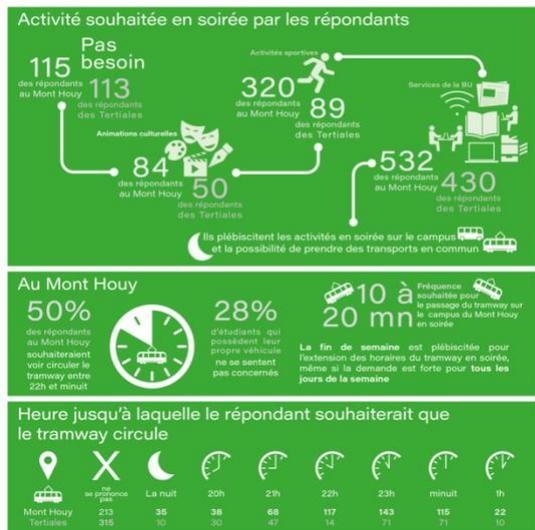
du MONT HOUY & des TERTIALES en soirée



LE RÉEL



L'IDÉAL

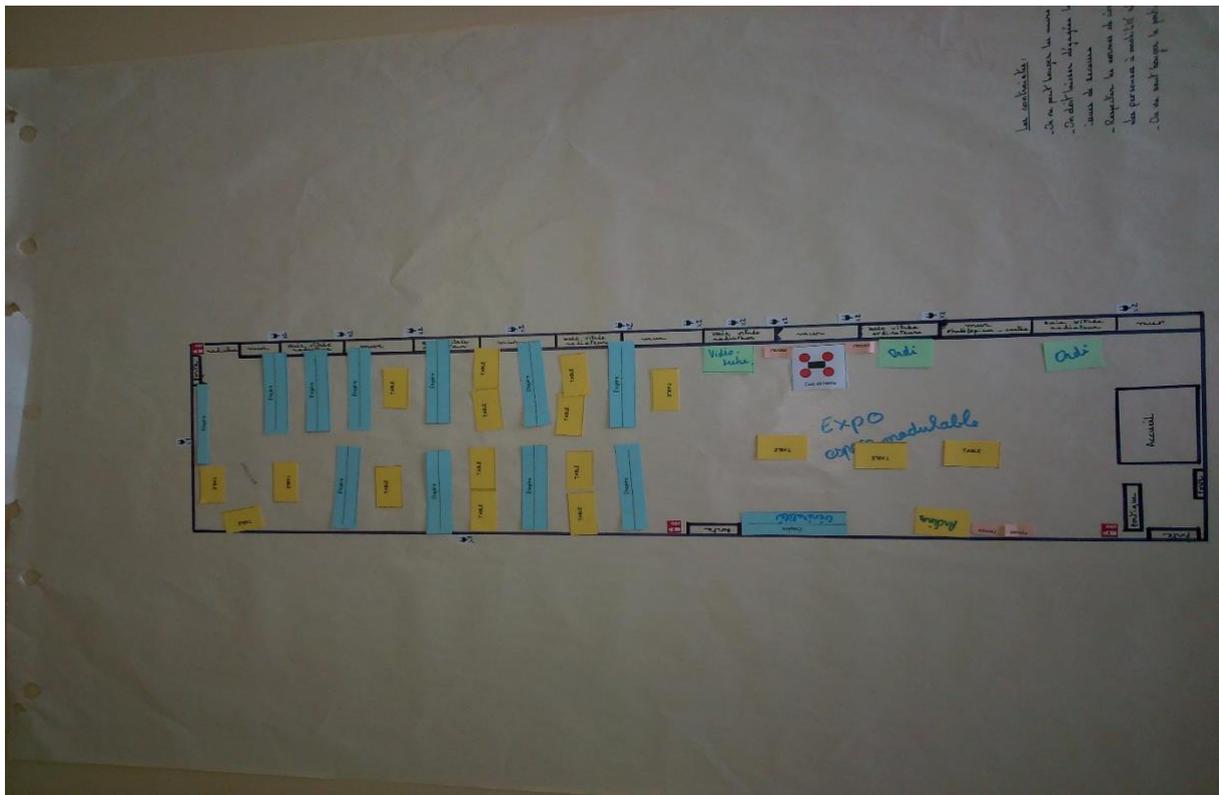


L'IMPACT sur la vie étudiante



Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis

bu.uvhc@univ-valenciennes.fr | Bibliothèques de l'UVHC
www.univ-valenciennes.fr/SCD | @BU_UVHC



4.4.7 PROJETS « DÉVELOPPER DES SERVICES PHYSIQUES ET NUMÉRIQUES » POUR 2018

- Grande enquête de satisfaction Libqual+
- Création d'un service de réservation de salles sur smartphone
- Implémentation de matériel numérique dans les learning labs (fonds FEDER)
- Intégration du service copie impression à la carte Izly du Crous
- Réflexion sur les services en salles (permanence, médiation) et l'application du nouveau règlement intérieur dans les espaces
- Aménagement de pools de PC dans la BU du Mont Houy
- Remplacement des tables de lecture à la BU des Tertiales
- Réaménagement de la BU de Cambrai
- Développement des projets communs avec les associations étudiantes
- Nouveau service de prêt de chargeurs Android et IOS

4.5 FORMER À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE : LES COMPÉTENCES INFORMATIONNELLES

4.5.1 UN DISPOSITIF NON OBLIGATOIRE

Le SCD accueille et forme un nombre significatif d'étudiants de niveau L et M dans les quatre BU de l'UVHC, par des séances d'1h30 à 3h. Les primo-arrivants constituent le public-cible prioritaire du dispositif, le volume d'activité de formation des étudiants de Licence 1 représente ainsi près de 75% du total d'activité de la formation. Le programme, construit le plus possible à l'aide des enseignants, s'appuie sur le référentiel commun ADBU, qui décline les compétences informationnelles en 4 grands items : l'identification et la définition du besoin d'information, l'accès efficient aux informations nécessaires, la production et la communication des résultats de sa recherche, l'évaluation critique de l'information obtenue.

Ce référentiel prend en compte l'évolution des besoins de la Licence au Doctorat de manière continue et progressive, et aborde les différentes dimensions de la maîtrise informationnelle, notamment l'utilisation éclairée des outils numériques. La formation des L1 couvre notamment une partie du module D4 du C2i. Un des

objectifs majeurs de la formation à la méthodologie documentaire est ainsi de repérer les **dangers de l'infobésité**, et de présenter aux étudiants **l'intérêt des ressources numériques sélectionnées par le SCD**.

Les formations de niveau L et M ne sont pas rendues obligatoires au niveau global UVHC. Celles-ci ne sont donc pas systématiques dans l'ensemble des filières. **La collaboration des responsables de la formation du SCD avec les enseignants et responsables pédagogiques est ce qui permet réellement de maintenir et faire évoluer le dispositif.** Cette collaboration est en progrès et doit être continuellement renforcée.

Le service de la formation documentaire, composé de **quatre personnes (1 IGE, 1 agent de catégorie A et 2 agents de catégorie B pour une part de leurs missions, soit 2 ETP. Aucun personnel administratif)**, est chargé de **mettre en place le plan de formation documentaire pour les étudiants, doctorants et enseignants**, et coordonne l'activité de **17 agents de catégories A et B**. **La mission de formation est inscrite dans leurs fiches de postes parmi d'autres missions**, et les agents doivent assurer un nombre minimum de séances (de 6 à 8 en 2017) qui est repris dans les objectifs annuels. Cette équipe est renforcée par des **tuteurs étudiants** dédiés au niveau L (8 tuteurs en 2017). L'évolution des budgets dédiés à ces contrats-étudiants a un **impact notable et positif sur le nombre d'étudiants que le SCD est en capacité de former** sur l'année universitaire.

4.5.1.1 Équipement et salles de formation

Les deux principaux sites disposent respectivement **d'une salle au Mont-Houy** (pouvant accueillir jusqu'à 19 étudiants) **et de deux salles de formation aux Tertiales** (pouvant accueillir de 12 à 20 étudiants au total). Celles-ci sont équipées (sur budget SCD) en matériel informatique. Le renouvellement des matériels informatiques et pédagogiques est régulier (en 2017 nouvel écran moniteur pour le Mont Houy). Sur les antennes de **Cambrai et Maubeuge**, les formations sont organisées sur place, dans **les salles informatiques disponibles**.

En outre, le SCD a monté plusieurs dossiers de réponse à appels à projets en 2016, et obtenu des budgets en 2017 (projets SIFRE et fonds FEDER), destinés notamment à **renouveler l'offre d'espaces de travail collaboratif et à usage pédagogique** au sein des BU (cf partie 4.1.1.1).

4.5.1.2 Évaluation des étudiants

Chaque formation donne lieu à des **feuilles de présence, gérées par le SCD**. Les TD de méthodologie documentaire ne sont pas évalués, cependant ils sont **ponctués d'exercices** afin de répondre le plus possible aux exigences d'une **pédagogie active, ou donnent lieu à des travaux spécifiques selon les filières** (revues de presse en L1 Anglais, exercices de recherche donnés par les chargés de TD en L2 Histoire ou L2 Droit, travail sur la fiabilité de l'information sur le web en L1 ISTV). Dans les **cas où la formation au SCD est couplée à un autre TD, au module de méthodologie universitaire de L1 ou au PPP, les responsables pédagogiques de l'université appliquent une validation de l'UE** par la présence de l'étudiant dans certains cas, dans d'autres, un système de bonus ou de malus pris en compte au moment de l'évaluation finale.

4.5.1.3 Organisation et évaluation de la qualité des formations L et M

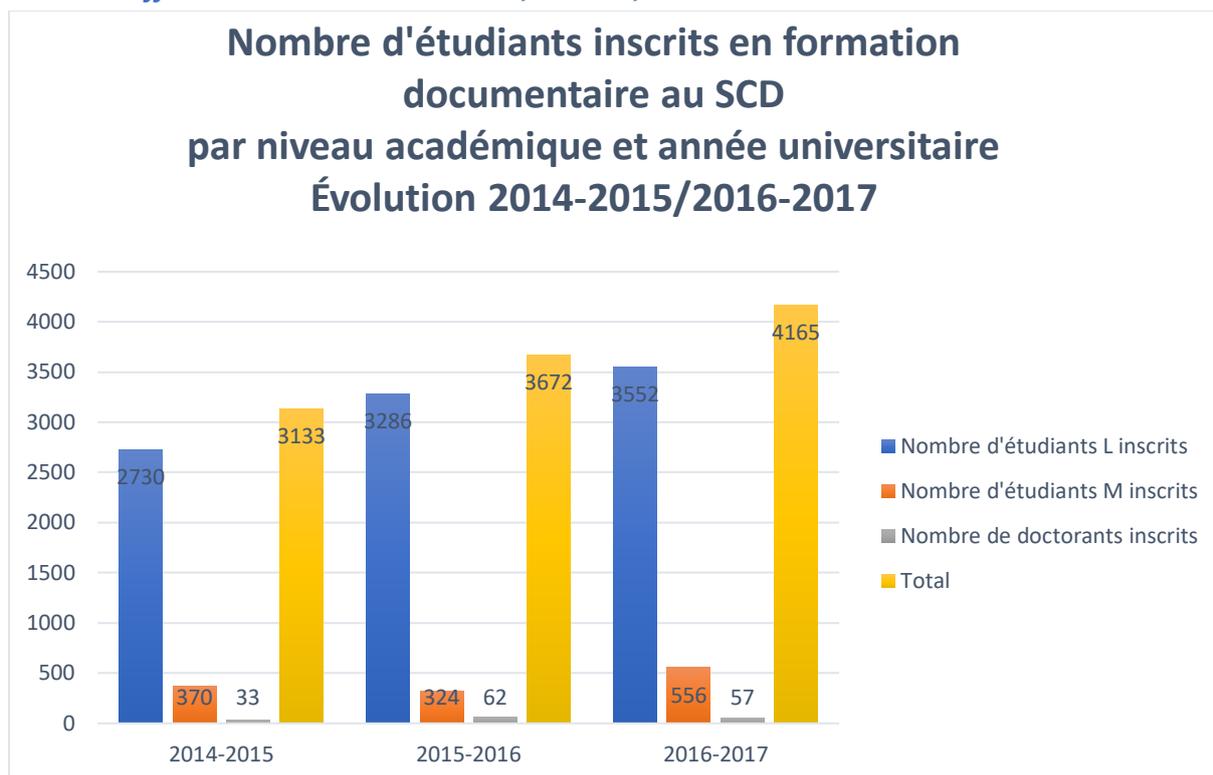
Afin d'évaluer la qualité des formations et d'identifier les besoins plus spécifiques des **étudiants, ceux-ci remplissent une enquête de satisfaction en fin de TD, conçue et gérée par le SCD au moyen du logiciel Sphinx**. L'analyse des réponses à cette enquête permet annuellement la mise à jour et l'amélioration des programmes de formation afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des étudiants.

4.5.2 DONNÉES ET ANALYSE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017

En 2016-17, le SCD a renforcé ses actions de formation des étudiants de Licence, Master et Doctorat, et a cherché à élargir son offre auprès du public des personnels et enseignants de l'UVHC.

Nombre de visites assurées dans le cadre de ces formations : 176

4.5.2.1 Offre et couverture en Licence, Master, Doctorat



Le nombre de filières touchées, le nombre d'étudiants inscrits et formés ont connu une progression positive en 2016-2017, notamment en Licence et Master. L'absentéisme en Master a diminué tandis qu'il a augmenté en Licence.

Les programmes de formation documentaire n'ont pas été revus cette année dans leur globalité, ceux-ci se révélant adaptés selon les retours à la fois des publics apprenants, des formateurs et des responsables pédagogiques. **La question relative au plagiat a néanmoins été ajoutée** pour toutes séances de formation à destination des Licences et des Masters lorsque ce n'était pas le cas les années précédentes. **Les supports de formations sont, par ailleurs, conçus dans le but de faciliter la pédagogie active et différenciée durant les séances de formation en présentiel, ainsi que l'autoformation sur la base d'une consultation libre depuis la plateforme Moodle.**

En complément des vistes du SCD à destination des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), des séances de formation documentaire seront proposées en janvier 2018 aux étudiants CPGE bénéficiant d'une double inscription à l'UVHC.

En prolongement, et pour compléter le programme d'acquisition des compétences basiques durant les séances de formation classiques, **les bibliothécaires formateurs proposent désormais des ateliers thématiques et optionnels plus personnalisés.**

4.5.2.2 La formation documentaire niveau recherche

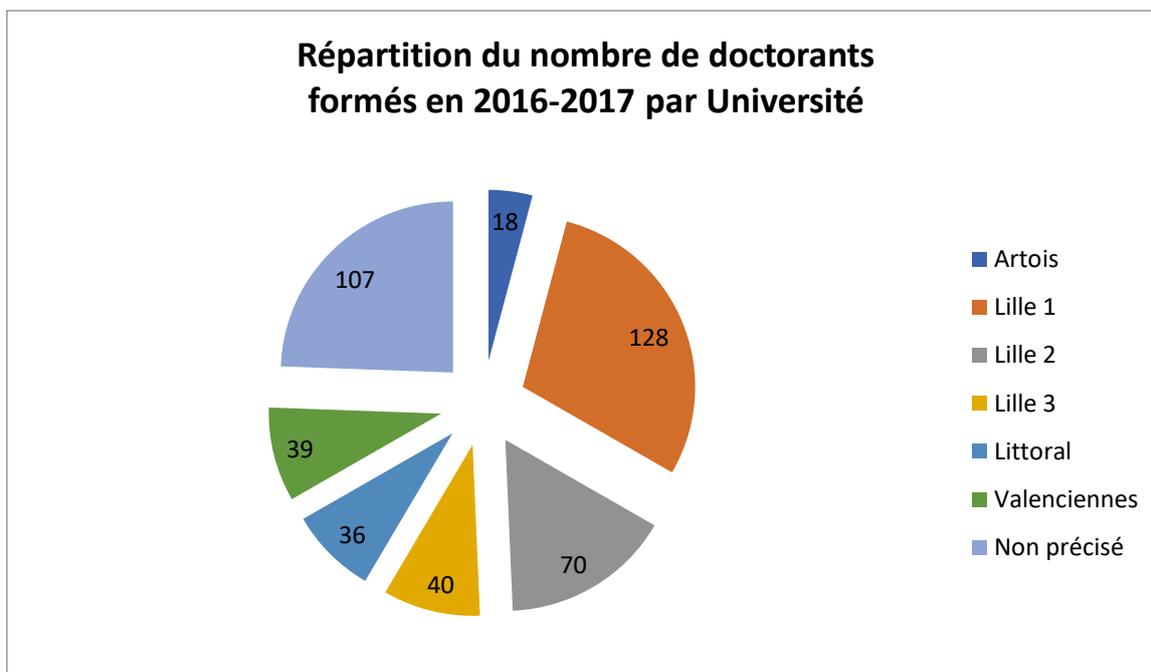
4.5.2.2.1 Formation des doctorants : description du dispositif et du public

La formation des doctorants de l'UVHC s'inscrit depuis 2012 dans un dispositif régional mutualisé et fait partie de l'offre de formation professionnelle proposée par le Collège Doctoral Lille Nord de France (<http://www.formadoc.net/>). Le SCD s'est ainsi associé à l'ensemble des Bibliothèques Universitaires publiques de la Région afin de formaliser et mettre en place plusieurs modules de formations méthodologiques en IST (Information Scientifique et Technique). Un agent de catégorie A et un agent de

catégorie B ont participé à ce dispositif, en tant que membres du groupe projet, ou pour la préparation et l'animation des séances de formations.

Ces modules s'adressent aux Doctorants des **6 écoles doctorales de la Région** et sont organisés sur l'ensemble des sites universitaires. Le **taux de satisfaction** exprimé par les doctorants pour cette année est globalement bon : **une moyenne de 77% pour un total de 438 doctorants formés (418 en 2015-2016). 3 séances de formation ont eu lieu sur le site de Valenciennes.** Le SCD a par ailleurs participé à **l'organisation d'un séminaire sur la publication scientifique. 39 doctorants de l'Université de Valenciennes ont profité d'une formation documentaire.** La répartition des doctorants formés est inégale entre établissements lillois et non-lillois. En effet, les doctorants lillois représentent 54% des effectifs lors des formations (contre 9% pour les doctorants de l'UVHC)²⁸. Cependant, quand on rapporte le nombre de doctorants présents en formation au nombre de doctorants inscrits dans chaque université, on s'aperçoit que seuls 14% des doctorants de Lille 1, 15% des doctorants de Lille 2 et 10% des étudiants de Lille 3 ont été formés. En comparaison, **20% des doctorants inscrits à l'UVHC ont reçu une formation documentaire en 2017-2018**²⁹.

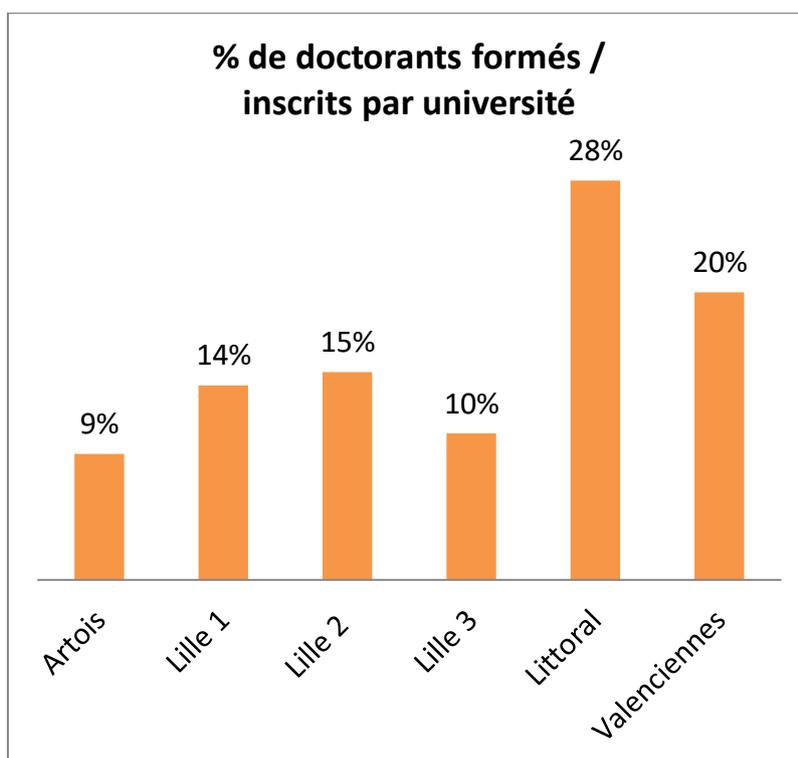
4.5.2.2 Répartition des doctorants formés par Université



4.5.2.3 Pourcentage de Doctorants formés par rapport au nombre de Doctorants inscrits par Université (collège doctoral)

²⁸ Cf. graphique ci-dessous.

²⁹ Cf. graphique page 71.



Source : Solène BIHAN, coordinatrices formations doctorales pour les SCD du Nord-Pas-de-Calais

4.5.2.3 La formation documentaire à destination des enseignants-chercheurs

Année Universitaire	Nombre de séances de formations	Nombre d'inscrits	Nombre de participants
2015-2016	7	18	12
2016-2017	4	8	5

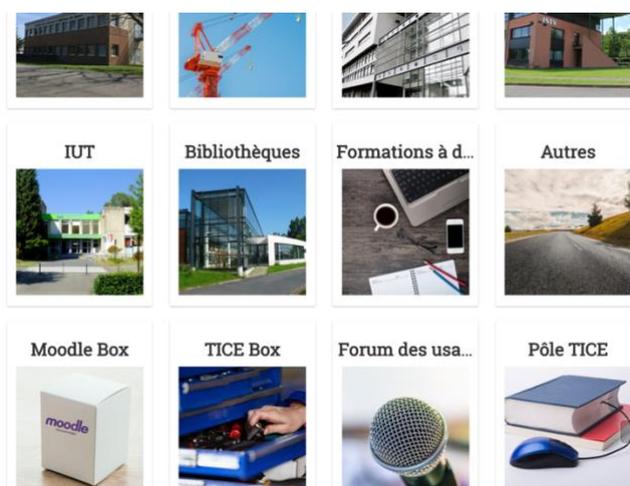
L'action de formation à destination des enseignants-chercheurs de l'UVHC a été lancée en 2013-14, et l'offre adaptée à partir de 2015-16 en tenant compte des retours d'évaluation des années précédentes.

En 2016-17, la **qualité de l'approche pédagogique et la disponibilité des intervenants du SCD étaient particulièrement soulignées dans les évaluations rendues par les participants**. Les points forts : intérêt des outils présentés, qualité et disponibilité des formateurs, contenus adaptés au public des chercheurs.

La baisse notable du nombre de participants s'explique essentiellement par le fait de **l'indisponibilité des enseignants-chercheurs aux dates des séances proposées**. Il en résulte que les séances de formation ont pris la tournure de formations personnalisées permettant de répondre au plus proche des besoins exprimés.

4.5.2.4 Nouvelle plateforme MOODLE et mise à jour des supports de formation et des tutoriels

Une **nouvelle version plus ergonomique de Moodle**, la plateforme de formation utilisée à l'Université de Valenciennes, a été mise en ligne par la cellule TICE en juin 2017, en remplacement de la précédente, et le SCD a été sollicité pour repenser les parties le concernant. Plutôt que de migrer la documentation déjà existante et mise à disposition des usagers (**supports et compléments de formation, tests, tutoriels, fiches pratiques...**) vers la nouvelle plateforme, le choix du SCD a été de **retravailler sur une base neuve. L'arborescence générale a ainsi été restructurée et simplifiée**, l'ensemble de la documentation a été mise à jour et harmonisée en respectant la nouvelle charte graphique du SCD.



À noter que le SCD dispose désormais d'une nouvelle entrée « Bibliothèques » sur la page d'accueil permettant ainsi un accès simplifié aux ressources proposées par le SCD (précédemment : Catégories de cours/Outils méthodologiques/méthodologie documentaire).



La **page dédiée à la formation documentaire a également été revue et simplifiée**, recentrée autour de l'offre de services. L'ensemble des tutoriels qui étaient alors proposés sur cette page se trouvent désormais sur Moodle dans une section spécifique.

4.5.2.5 *Projet d'ateliers personnalisés à la carte*

Annoncés en novembre 2016, des groupes de travail ont été constitués autour d'un projet **d'ateliers personnalisés à la carte en complément des séances de formation documentaire à destination des étudiants de Licence et Master**. L'objectif était de renforcer les actions de médiation vers les services et collections du SCD et d'accompagnement et de formation des étudiants aux compétences informationnelles. Ce projet était piloté par l'IGE responsable de l'innovation pédagogique au SCD, et du Département DIFNC.

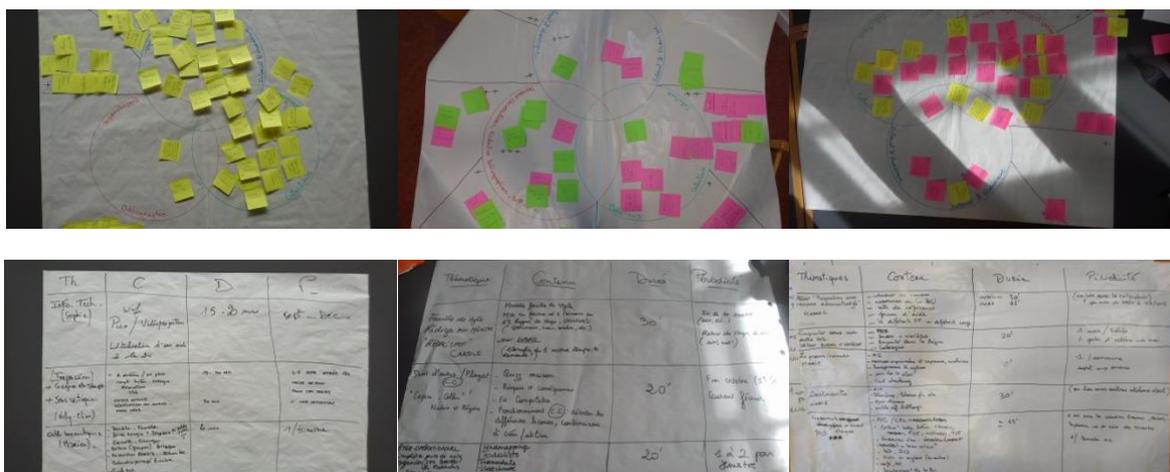
Trois groupes de travail ont donc été mis en place autour des thématiques suivantes :

- GT 1 : Internet et numérique : Focus moteurs de recherche (Google et Google scholar) ; Focus Wikipédia ; Open access ; Services BU (portail, compte-lecteur, suggestions d'achats, Ubib, catalogues, etc.).
- GT 2 : Citations, normes bibliographiques et plagiat ; Utiliser un logiciel de gestion des références bibliographiques (Zotero) ; Focus rédaction de mémoire ou de rapport de stage (Feuille de style, collections et outils).

- GT 3 : Focus disciplinaires : mieux connaître les collections de la BU dans ma discipline (livres, revues, bases en ligne) – cf. 1 Droit, 1 Éco-gestion, 1 SHS, 1 Sciences ; Focus orientation et insertion professionnelle : les services disponibles à la BU (livres, revues, bases en ligne).

Les réunions de **chaque groupe de travail se sont déroulées selon le phasage suivant** :

- Étape 1 : Idéation. Réflexion individuelle sur propositions libres d'ateliers, quelle que soit la thématique.
- Étape 2 : Répartition en fonction des thématiques.
- Étape 3 : Réajustement collégiale des idées d'ateliers par thématique.
- Étape 4 : Seconde répartition uniquement des thématiques du GT 2 « Bibliographie ».



À l'issue des réunions des groupes de travail, un planning a été élaboré. **Les premiers ateliers ont été organisés, à la BU du Mont Houy, à l'occasion de l'Open Access Week 2017, du 23 au 29 octobre 2017.** Huit personnes ont participé à l'organisation et à la tenue de ces actions. Ces ateliers ont été détaillés dans les temps forts de l'année, ci-dessus.

4.5.2.6 *Création de Learning labs au sein des BU du Mont Houy et des Tertiales*

Pour rappel, le SCD a répondu en octobre 2016 à un appel à projets SIFRE pour le « soutien aux investissements pour la formation et la recherche d'excellence », avec financements en 2017. En partenariat avec la cellule TICE, le SUP et la DSI, un dossier de demande de financement a été proposé pour la création de salles de travail collaboratif et salles actives dans les BU. Ce projet a été détaillé dans les temps forts de l'année, ci-dessus.

4.5.3 PROJETS « FORMER À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE » POUR 2018

- Finalisation des matériels numériques et inauguration de Learning labs au sein des BU du Mont Houy et des Tertiales (projet SIFRE)
- Création d'un service de réservation des salles de travail en groupe
- Aménagement d'une salle pour les ateliers SUP (finalisation par la DMLP)
- Mise en place d'un accès en ligne aux annales d'examen (projet SIFRE)
- Formations documentaires auprès des classes préparatoires scientifiques du Lycée Wallon
- Mise en place de la formation individuelle à destination des étudiants de L et M (ateliers forma-doc)
- Réflexion sur l'intégration des formations documentaires dans la nouvelle accréditation des formations
- Réflexion sur l'intégration d'une Plateforme d'autoformation aux compétences informationnelles

- **Participation au serious game du Service universitaire de pédagogie de l'UVHC de la formation documentaire dans les formations lors de la future accréditation**
- **Réflexion autour de la création de tutoriels en ligne pour les ressources numériques**

4.6 PARTENARIATS DU SCD

4.6.1 DANS L'UNIVERSITÉ ET SUR LE PÉRIMÈTRE DE L'UVHC

4.6.1.1 *Présence de la Direction du SCD dans les Conseils Centraux, de services ou composantes*

Outre les cas où elle doit présenter un dossier spécifiquement documentaire, la directrice du SCD est **membre invité permanent du Conseil d'administration, des Commissions Formation et vie universitaire et Recherche, et du Conseil académique**. Cela lui permet d'écouter les débats, les orientations politiques, de formation et de recherche de l'université, et ainsi **d'adapter en conséquence les actions et les services du SCD aux besoins de la gouvernance, des étudiants et des chercheurs**. De plus, il est parfois nécessaire de répondre aux questions des conseillers sur tel ou tel point documentaire de façon impromptue. Enfin, cela permet d'apporter en COFVU et en COR, des **informations utiles aux conseillers sur les réalisations en cours pour la communauté universitaire**.

En outre, la directrice adjointe, responsable des services aux publics, est conviée à toutes les **Commissions vie étudiante**.

Par ailleurs, les responsables de pôles documentaires sont conviés de façon permanente aux **conseils statutaires de certaines composantes (FDEG, ENSIAME, FLLASH)**. A l'occasion de la création de la Charte de signature unique, la directrice a été conviée à un **conseil du laboratoire IDP** et à un **Conseil des directeurs de laboratoire**.

En revanche, la directrice n'est **pas conviée à la conférence mensuelle des directeurs de composantes**.

4.6.1.2 *Travail avec la DRV et les laboratoires pour mettre en place une charte de signature unique*

Le SCD a piloté, en relation étroite avec le Vice président Recherche et sous son autorité, la conception et la rédaction de la première Charte de signature unique des publications scientifiques de l'université. Ce travail long et minutieux a permis de nouer des **partenariats fructueux avec la Direction de la recherche et de la Valorisation de l'université**. En outre, ce travail a été l'occasion de développer les **collaborations avec les directeurs de laboratoires et les enseignants-chercheurs** qui se sont portés volontaires pour faire partie du groupe de travail. Les différentes phases du dossier ont été présentées en **Commission Recherche** pour validation. **Depuis ce travail, les Laboratoires sont très présents dans le Conseil Documentaire**.

4.6.1.3 *Travail avec le Pôle des Relations Internationales*

Depuis la fin de l'année 2016, le SCD participe activement aux actions menées par le Pôle des Relations Internationales. Ce dernier a en effet **nommé au sein de chaque service et composante de l'université un référent** pour l'ensemble de ces questions, servant de relais, afin de favoriser la mobilité sortante des membres de la communauté universitaire et d'optimiser l'accueil des universitaires internationaux. Les services et composantes devaient établir un bilan sur les forces et les faiblesses de ses actions et proposer de nouveaux objectifs à atteindre, dans la perspective de l'autoévaluation de l'université programmée en 2018. Une formation proposée par l'ENSSIB et suivie par le référent du SCD présentait un panorama des actions menées dans différentes bibliothèques universitaires en direction de ce public spécifique. Cet état des lieux a permis de nourrir la réflexion sur des pistes d'évolution : au-delà des simples visites programmées en anglais, l'objectif

serait de développer des animations associant étroitement les étudiants internationaux et favorisant leur intégration au sein de la vie universitaire (expositions d'œuvres, lectures, ateliers FLE, etc.).

4.6.1.4 Copilotage du projet BRAIN avec le CALHISTE, l'IDP et la FLLASH

L'un des projets SIFRE retenus lors de l'année 2016 et porté par Frédéric Attal, directeur du CALHISTE, consistait à créer **une bibliothèque numérique à destination des étudiants** de niveau L3 et Master, afin de leur donner le goût de la recherche, à partir de sources originales mises à disposition par les enseignants-chercheurs. Le SCD a travaillé étroitement à partir de 2017 avec le CALHISTE pour travailler à la définition de ce projet innovant et pluridisciplinaire associant différentes composantes de l'université.

4.6.1.5 Participation à des évènements culturels, festifs ou scientifiques de l'Université

Depuis plusieurs années, **le Service Culturel UVHC** est un partenaire privilégié pour les expositions et les rencontres avec les artistes. En 2017, le Service Culturel a proposé des expositions au sein de la BU du Mont-Houy, offrant des espaces supplémentaires dédiés aux expositions au même titre que ceux du Centre Ronzier. La complémentarité de ces espaces (localisation, structuration, modalités d'accès) permet selon les projets d'exposition de valoriser au mieux les travaux des artistes. **L'amplitude d'ouverture des bibliothèques** offre en outre la possibilité d'étendre la visibilité des expositions sur des plages horaires en soirée et le samedi.

Le SCD participe également aux événements qui ont lieu sur le campus. En février, les quatre bibliothèques universitaires participent à la **JPO**. Tout au long de l'année, le SCD organise des visites à destination des collégiens et des lycéens qui se déplacent dans le cadre des programmes d'immersion à l'Université, en partenariat avec le SCEVE et les composantes de formation (ISTV, IUT, ENSIAME). En octobre, la bibliothèque a tenu un stand d'épreuves pour le parcours du **J'DAY-E**.

4.6.1.6 Dialogue avec les composantes

Le Département de la Politique documentaire et des collections est organisé en trois grands pôles documentaires et, pour chacun, **une réunion annuelle et thématique se tient avec les enseignants pour évoquer les abonnements et les désabonnements de périodiques**. Cette réunion est également l'occasion de présenter les nouveautés dans les disciplines intéressant les enseignants présents. En 2017, les trois réunions ont donné lieu à des échanges constructifs sur les abonnements.

4.6.1.7 Participation aux recommandations des partenaires de l'université dans le cadre du futur centre de documentation de l'Institut des Transports Durables

Le SCD a été associé en juillet 2017 aux **réunions de travail avec les architectes lauréats du bâtiment Institut des Transports durables** au sein de Transalley, plus particulièrement concernant **le centre documentaire prévu** au sein du futur bâtiment. Le bâtiment en question, mêlant les enseignements de l'Institut International du Management (ex-IAE) et les ressources sur les transports durables, n'a pas été pensé comme une extension du SCD. Les marges de manœuvre étaient par conséquent étroites et les délais très contraints. Le SCD a néanmoins **répondu à la demande, et proposé son expertise quant à l'aménagement d'un centre de ressources**, à partir des retours d'expérience, des nouveaux comportements des usagers et des innovations proposées dans les learning centers existants. Des **propositions de modifications du programme existant, et notamment de l'aménagement électrique, informatique et du mobilier**, ont été faites par la directrice et son adjointe. Il sera nécessaire de renforcer cette collaboration en 2018-2019. L'ouverture de ce centre est programmée pour septembre 2019.

4.6.1.8 Poursuite du projet de partenariat avec la BM de Valenciennes

À partir de l'année 2015, des réunions ont été organisées entre le SCD et la Bibliothèque Municipale de Valenciennes afin de **faire le point sur les projets de chaque établissement et d'envisager des pistes de partenariat autour des collections, services et formations documentaires**. Des actions sont déjà mises en œuvre depuis plusieurs années, notamment la mise en place de la **gratuité de l'inscription à la BM pour les étudiants de l'université**. La refonte du règlement intérieur d'usage du SCD a permis d'instaurer une

réciprocité en termes de tarifs d'inscription : les inscrits de la BM n'auront plus à payer 34€ pour utiliser l'ensemble des services de la BU. Quant à la **mutualisation des informations au niveau des réseaux sociaux de chaque entité**, l'effort est régulier depuis 2015. L'année 2017 a permis la rédaction d'un accord spécifique **entre le SCD et la BM de Valenciennes** venant compléter la convention existante entre la ville de Valenciennes et l'UVHC, renouvelée à la fin de l'année 2017. Celui-ci devra être soumis aux services juridiques de la Ville et de l'université courant 2018.

4.6.2 EN RÉGION

4.6.2.1 Formation continue des personnels en région : MédiaLille

Les universités publiques du Nord, Pas de Calais et Picardie ont conclu en 2012 une **convention pour participer financièrement au fonctionnement de l'organisme régional de formation aux carrières des Bibliothèques (CRFCB) MédiaLille**, intégré à l'Université de Lille. Cela permet au personnel du SCD de **bénéficier des formations continues dispensées à Lille**, en ne payant que les frais de déplacement. Le coût annuel de 3 027 €, inchangé par rapport à 2016, est pris en charge par la DRH de l'Université.

D'autre part, un agent de catégorie B au sein du SCD assure depuis plusieurs années des formations afin de préparer le concours de BIBAS à MédiaLille.

4.6.2.2 Formation doctorale en région

La **formation des doctorants de l'UVHC s'inscrit depuis 2012 dans un dispositif régional mutualisé**, et fait partie de l'offre de formation professionnelle proposée par le Collège Doctoral Lille Nord de France (<http://www.formadoc.net/>). Le SCD s'est ainsi associé à l'ensemble des Bibliothèques Universitaires publiques de la Région afin de **formaliser et assurer plusieurs modules de formations méthodologiques en IST** (Information Scientifique et Technique).

4.6.2.3 Participation au PCPP (Plan de Conservation Partagée des Périodiques) sous la houlette du CRL (Conseiller Régional pour le Livre et la Lecture)

Le PCPP (**Plan de Conservation Partagée des Périodiques**), entré en vigueur en 2010, est **régional** : il permet aux bibliothèques municipales et universitaires du Nord et Pas-de-Calais y participant d'organiser la conservation des collections de périodiques et de garantir à l'utilisateur l'accessibilité à ces collections. Il permet aussi de désherber et d'éliminer certains titres conservés dans d'autres sites afin de répondre au manque d'espace dans les magasins. **Le SCD de Valenciennes est « bibliothèque de référence » pour une vingtaine de titres en 2017.**

4.6.2.4 Contrats étudiants financés par la Région pour l'extension des horaires d'ouverture et la formation documentaire

Jusqu'en 2013, les missions assurées par des contractuels étudiants au sein du SCD étaient uniquement financées par l'Université. **À partir de 2014, la Région** a proposé aux universités de son territoire un **financement de plusieurs centaines d'heures de contrats étudiants. L'UVHC en a bénéficié, et le SCD est un des services bénéficiaires.** Cette aide est conséquente pour le SCD, avec **2001 heures supplémentaires en 2017**, et a permis **d'assurer l'extension des horaires d'ouverture** des différentes bibliothèques du SCD et de **développer l'accompagnement individualisé des usagers** aux ressources et services numériques proposés par l'université. Le SCD renouvelle par conséquent sa demande tous les ans, les conséquences bénéfiques de cette action étant immédiates, **non seulement pour le service à l'utilisateur, mais aussi pour les contractuels étudiants du SCD**, dont les compétences informationnelles sont renforcées.

4.6.3 AU NIVEAU NATIONAL

4.6.3.1 Journée Ubicamp 2

Le **service national de questions-réponses en ligne, Ubib**, auquel participe le SCD de l'UVHC depuis l'année 2011 a vu son homologue Rue des Facs, dédié aux universités parisiennes, disparaître dans un contexte de

profond changement des outils et des pratiques numériques des nouvelles générations. Les membres de ce réseau ont donc souhaité **lancer une réflexion sur le devenir de l'outil, son adéquation avec les nouveaux comportements des utilisateurs et sa conquête de nouveaux publics et territoires**. Les membres des universités de la région parisienne sont en effet désormais privés de tout service de renseignement virtuel en ligne, alors que les besoins en matière d'accompagnement à la recherche d'information sont grandissants. Une **grande journée de réflexion a été organisée à l'université de Lille** : tous les répondants appartenant au réseau ont été conviés, ainsi que les acteurs du monde des bibliothèques extérieurs à ce service, parisiens ou provinciaux, professionnels de l'information scientifique et technique, de la recherche... Cette journée a rencontré un vif succès. Elle a **renforcé le sentiment d'appartenance au réseau** et révélé le professionnalisme des membres de ce service, auquel participe le SCD depuis 2011.

4.6.3.2 Adhésions à des associations professionnelles

L'Université, par l'intermédiaire du SCD, adhère au Consortium de négociations de ressources électroniques Couperin.

Le SCD est adhérent de l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires (ADBU) (pour 5 de ses personnels cadres). En 2017, pour sa 47^{ème} édition, le congrès annuel de l'ADBU s'est tenu à Lille (Lilliad), du 17 au 19 octobre. Du fait de cette proximité géographique, 6 collègues de catégorie A ont pu participer à ce congrès et 5 collègues de catégorie B ont suivi la journée d'étude du 18 octobre sur les services aux chercheurs.

Tous les ans, plusieurs personnels du SCD participent au mois de mai aux **journées nationales ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur)**, réunissant les Bibliothèques d'enseignement supérieur et de recherche qui signalent leurs collections dans les outils documentaires de l'ABES. Un personnel Bibliothécaire assistant spécialisé du SCD est également **formateur relais de l'ABES au niveau régional pour la transition bibliographique**.

4.6.3.3 Participation à des jurys d'examens et de concours

Plusieurs personnels du SCD (magasiniers, bibliothécaires assistants spécialisés, bibliothécaires, conservateurs) participent régulièrement à des jurys de concours nationaux (écrits et/ou oraux) de la filière Bibliothèques (concours magasinier, BIBAS, bibliothécaire, conservateur) ou ITRF, BAP F (adjoint technique).

En 2017, cela a de nouveau été le cas pour 4 collègues.

4.6.4 PROJETS « PARTENARIATS » POUR 2018

- Dans l'Université, partenariat avec la DRV et les laboratoires dans le cadre de la mise en place d'un portail d'archive institutionnelle HAL
- Dans l'Université, actions autour du projet BRAIN (Bibliothèque numérique du CALHISTE)
- Participation au projet Check U de l'Université
- Collaboration avec Transalley dans le cadre du centre de documentation de l'ITD et de l'implantation de l'IIM sur le campus du Mont Houy
- Dans l'Université, activation d'une collaboration avec la nouvelle Plateforme des Langues
- Participation à l'évènement « L'histoire du monde en 100 objets du British Museum » organisé par la Ville de Valenciennes
- Sur le territoire, accord spécifique à finaliser avec la BM de Valenciennes
- Sur le territoire, partenariat à concrétiser avec la Serre numérique de Valenciennes
- En région, participation aux actions de formation professionnelle à MediaLille

5 : ANNEXES

1- ORGANIGRAMME DU SCD EN 2017

2- RESSOURCES DOCUMENTAIRES NUMÉRIQUES DISPONIBLES EN 2017 PAR LE SCD DE L'UVHC

- **Liste des ressources électroniques acquises**
- **Liste des revues électroniques acquises en titre unique**
- **Liste des bases en Licences nationales**

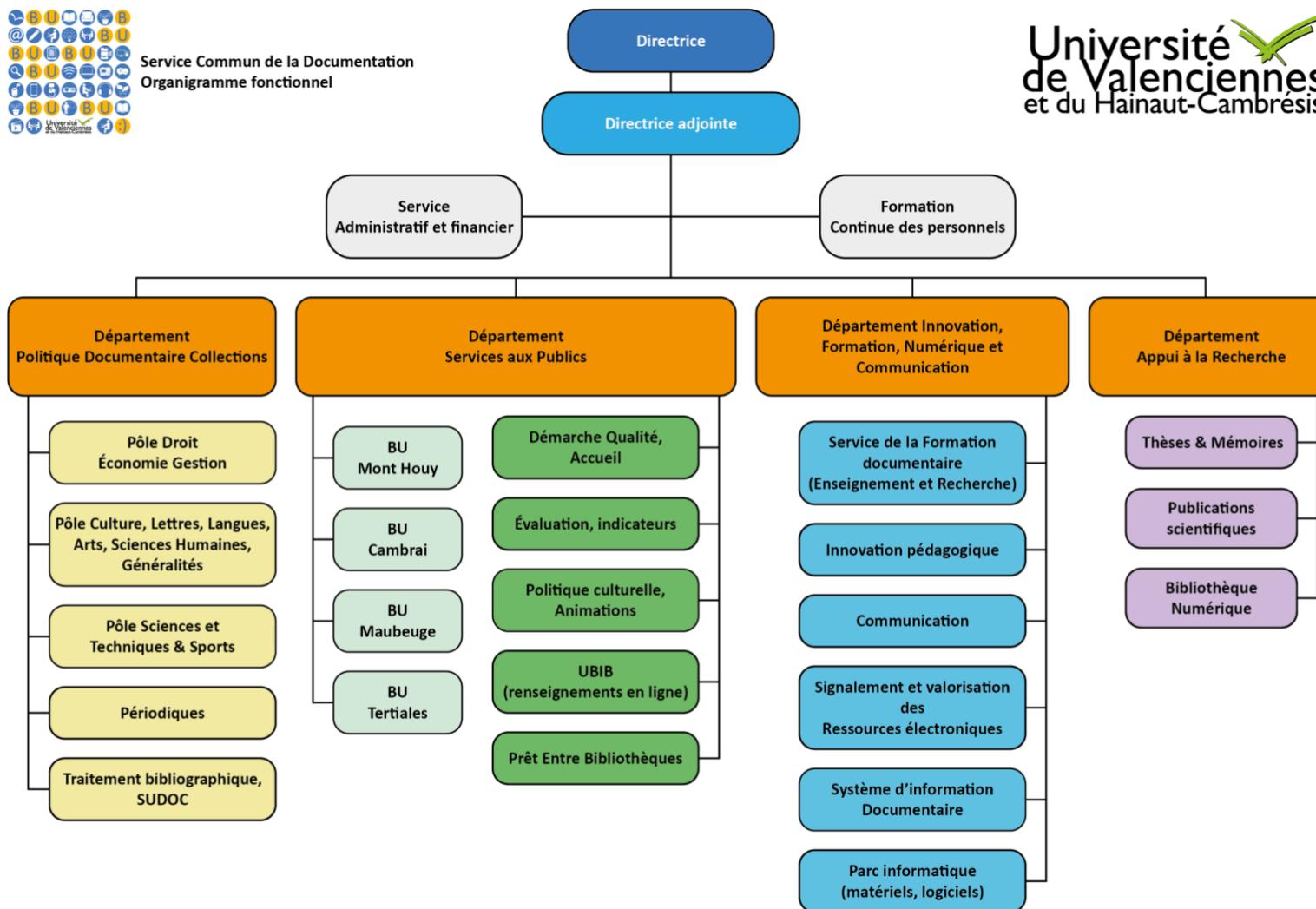
3- PLAN RÉGIONAL DE CONSERVATION PARTAGÉE DES PÉRIODIQUES (PCPP) : LISTE DES REVUES ACADÉMIQUES POUR LESQUELLES LE SCD DE L'UVHC EST BIBLIOTHÈQUE DE RÉFÉRENCE

4- SIGLES EN 2017

5.1 ORGANIGRAMME DU SCD UVHC EN 2017



Service Commun de la Documentation
Organigramme fonctionnel



Mise à jour Août 2017

5.2 RESSOURCES DOCUMENTAIRES NUMÉRIQUES DISPONIBLES EN 2017 PAR LE SCD DE L'UVHC

Liste des ressources électroniques acquises :

Pôle	Nom de la base	Niveau	FR / E
Droit	BSC + Econlit	Rech	E
Droit	Dalloz.fr	Ens	FR
Droit	Delphes	Ens	FR
Droit	Doctrinal plus	Ens	FR
Droit	Editions Francis Lefebvre	Ens	FR
Droit	Lamyline Liberté +	Ens	FR
Droit	Lexis 360°	Ens	FR
Droit	Lextenso	Ens	FR
Droit	Strada lex Europe	Rech	FR
Généralités	CIDJ numérique	Ens	FR
Généralités	Dawsonera	Ens	FR
Généralités	Electre	Ens	FR
Généralités	Europresse	Ens	FR
Généralités	E-books Cairn	Ens	FR
Généralités	Encyclopédie Universalis	Ens	FR
Généralités	LC	Ens	E
Généralités	Orbis	Ens	FR
Lettres	CAIRN	Ens	FR
Lettres	Frantext	Rech	FR
Lettres	JSTOR	Rech	E
Lettres	OpenEdition	Rech	FR
Lettres	Vocable	Ens	FR
Sciences	E-books ENI	Ens	FR
Sciences	IEEE Xplore	Rech	E
Sciences	Revue : Observatoire de la Sécurité de l'Internet et des Objets (abonnement en sept. 2017)	Rech	FR
Sciences	Science Direct	Rech	E
Sciences	Techniques de l'ingénieur	Ens	FR

Liste des revues électroniques acquises en titre unique :

Domaine	Nom de la revue	Niveau	FR/E
Lettres	<i>Journal of cold war studies</i>	Rech	E
Sciences	<i>Revue européenne du management du sport</i>	Ens	FR
Sciences	<i>Observatoire de la Sécurité de l'Internet et des Objets (abonnement en sept. 2017)</i>	Rech	FR

Liste des bases en Licences nationales :

Nom de la base	Niveau	FR/E
British Medical Journal – revues	Rech	E
Brill – revues	Rech	E
Cambridge University Press – revues	Rech	E
De Gruyter – revues	Rech	E
Dictionnaires et Grammaires Classiques Garnier Numérique	Rech	FR
Eighteenth Century Collections Online	Rech	E
Early English Books Online	Rech	E
Elsevier - revues	Rech	E
Elsevier - ebooks	Rech	E
Emerald - revues	Rech	E
Institute of Physics Publishing – revues	Rech	E
Nature	Rech	E
New Pauli Online	Rech	E
Numérique Premium	Rech	E
Oxford University Press – revues	Rech	E
Recueils des cours de l'Académie de La Haye	Rech	FR
Royal Society of Chemistry – ebooks	Rech	FR
Royal Society of Chemistry – revues	Rech	E
Sage – revues	Rech	E
SPRINGER – revues	Rech	E
SPRINGER Nature – ebooks (licence signée en 2017)	Rech	E
Taylor & Francis – e-books	Rech	E
Wiley – revues	Rech	E

5.3 PLAN RÉGIONAL DE CONSERVATION PARTAGÉE DES PÉRIODIQUES (PCPP) : LISTE DES REVUES ACADÉMIQUES POUR LESQUELLES LE SCD DE L'UVHC EST BIBLIOTHÈQUE DE RÉFÉRENCE

Presse d'information générale, de niveau universitaire
<i>Débat (Le) : histoire, politique, société</i>
<i>Les grands dossiers des Sciences humaines</i>
Droit, Economie et Gestion
<i>Actualité juridique. Droit administratif (AJDA)</i>
<i>Répertoire du notariat Defrénois</i>
<i>Defrénois</i>
<i>RTD civ. revue trimestrielle de droit civil</i>
Sciences et Techniques
<i>L'aéronautique et l'astronautique</i>
<i>Alternative sources of energy</i>
<i>Automatisme</i>
<i>ATA Associazione tecnica dell'automobile</i>
<i>Revue générale des chemins de fer</i>
<i>Journal of fluids engineering</i>
<i>Journal of heat transfer</i>
<i>American ceramic society bulletin</i>
<i>Journal of the American Ceramic Society</i>
<i>ICV Industrie céramique</i>
<i>SMPTE Journal</i>
<i>Sonovision</i>
<i>Spectra analyse</i>
<i>Le technicien du film</i>
<i>Traitements et matériaux</i>
Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines
<i>Art 'in</i>
<i>Art Press</i>
<i>Cahiers élisabethains</i>
<i>Chesterton Review</i>
<i>L'Espace géographique</i>
<i>Le Film français</i>
<i>Les Cahiers du CREMOC</i>

5.4 SIGLES EN 2017

ABES : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
ADBU : Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires
AENES : Administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
AFEV : Association de la fondation étudiante pour la ville
ANRT : Atelier national de reproduction des thèses
AOI : Archive ouverte institutionnelle
ATER : Allocataire temporaire d'enseignement et de recherche
BBF : Bulletin des Bibliothèques de France
BIATSS : personnel Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé
BIBAS : Bibliothécaire assistant spécialisé
BNF : Bibliothèque nationale de France
BU : Bibliothèque universitaire
BULCO : Bibliothèque universitaire du Littoral Côte d'Opale
C2I : Certificat informatique et internet
CA : Conseil d'administration de l'université
CALHISTE : Cultures, arts, littératures, histoire, imaginaires, sociétés, territoires, environnement
CF : Compte Financier de l'université
CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité, et des conditions de travail
CLEA : Contrat local d'éducation artistique
CMS : Carte multiservices
CMS Drupal : système de gestion de contenu (content management system) Drupal
ComUE : Communauté d'universités et d'établissements (ex-PRES)
CNRS : Centre national de recherche scientifique
CoFVU : Commission de la formation et de la vie universitaire
CoR : Commission recherche
CRL : Centre de ressources en langues
CRLI : Conseiller régional pour le livre et la lecture
CROUS : Centre régional des œuvres universitaires
CT : Comité technique
CUI : Contrat unique d'insertion
D : Doctorat
DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires
DAREC : Département d'appui à la Recherche du SCD
DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifique et technique
DISTRD : Département de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire
DBM : Décision budgétaire modificative
DeMMO : Découverte des métiers pour une meilleure orientation
DeVisU : Design visuel et urbain
DIFNC : Département innovation, formations, numérique et communication du SCD
DISTRD : Département de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire
DFD : Département des formations documentaires du SCD
DGF : Dotation globale de fonctionnement
DMLP : Direction de la maintenance, de la logistique et du patrimoine
DOAE : Département d'opto-acoustico-électronique
DPDC : Département politique documentaire et collections du SCD
DRH : Direction des ressources humaines
DRSN : Département des ressources et services numériques du SCD (actif jusqu'en août 2017)

DRV : Direction de la Recherche et Valorisation
DSI : Direction des systèmes d'information
DSP : Département des services aux publics du SCD
DU : Diplôme d'université
DUT : Diplôme universitaire de technologie
EC : Enseignant-chercheur
ED : École doctorale
ED BSL : École doctorale Biologie santé
ED SESAM : École doctorale Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management
ED SHS : École doctorale Sciences humaines et sociales
ED SJPG : École doctorale Sciences juridiques, politiques et de gestion
ED SMRE : École doctorale Sciences de la matière, du rayonnement et de l'environnement
ED SPI : École doctorale Sciences physiques et de l'ingénieur
ENSIAME : École nationale supérieure d'ingénieurs en informatique, automatique, mécanique, énergétique, électronique
ENSSIB : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
ENT : Espace numérique de travail
ESGBU : Enquête statistique générale des bibliothèques universitaires
ESPE : École supérieure du professorat et de l'éducation
ETP : Équivalent temps plein
ETPT : Équivalent temps plein travaillé
FEV : Fédération des étudiants valenciennois
FDEG : Faculté de droit, d'économie et de gestion
FLLASH : Faculté de lettres, langues, arts, sciences humaines
FSMS : Faculté des sciences et métiers du sport
GRH : Gestion des ressources humaines
HAL : Hyper articles en ligne
HCERES : Haut conseil de l'évaluation et de la recherche de l'enseignement supérieur
IAE : Institut d'administration des entreprises
IDP : Institut du développement et de la prospective
IEMN : Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie
IPAG : Institut de préparation à l'administration générale
ISTV : Institut des sciences et techniques de Valenciennes
IST : information scientifique et technique
ITRF : Ingénieurs et techniciens de recherche et de formation
IUT : Institut universitaire
JPO : Journées Portes ouvertes
L : Licence
LAMAV : Laboratoire de mathématiques et leurs applications de Valenciennes
LAMIH : Laboratoire d'automatique, de mécanique et d'informatique industrielle et humaine
LDAP : Lightweight directory access protocol
LMCPA : Laboratoire matériaux céramiques et procédés associés
LMD : licence-master-doctorat
LP : Licence professionnelle
M : Master
MESRI : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
OPAC : Online public access catalogue
ORI-OAI : Outil de référencement et d'indexation dans le cadre de l'open archive initiative protocol
OST : Observatoire des sciences et techniques
PAPESR : Portail d'aide au pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche

PAQ : Plan d'actions qualité
PBO+ : Plan Bibliothèques ouvertes +
PCL : Pôle de compétences en langues
PCPP : Plan de conservation partagé des périodiques
PPP : Projet personnel et professionnel
PRI : Pôle des relations internationales de l'UVHC
RFID : Radio frequency identification devices
SCD : Service commun de documentation
SCEVE : Service commun pour les études et la vie étudiante (ex-SIO-SIP)
SGBM : Système de gestion de bibliothèque mutualisé
SGL : Système global d'information
SGMAP : Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique
SHON : Surface hors œuvre net
SID : Système d'information documentaire
SIFAC : Système d'information financier analytique et comptable
SIFRE : Soutien aux investissements pour la Formation et la Recherche d'Excellence
SIGB : Système intégré de gestion de bibliothèque
SIO-SIP : Service d'information et d'orientation et service d'insertion professionnelle
SISE : Système d'information sur le suivi de l'étudiant
STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
SUDOC : système universitaire de documentation
SUP : Service universitaire de pédagogie
TEMPO : Thermique, énergétique, mécanique des matériaux, procédés de mise en forme, production
TICE : Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement
ULNF : Université Lille Nord de France
UNR : Universités numériques en région
UVHC : Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis
URFIST : Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique
VP : Vice-président